



**Actes du colloque « Communiquer  
aujourd'hui en français et dans d'autres  
langues : fondements de la communication,  
axes de variation et de renouvellement de la  
langue, nouvelles approches,  
quels enjeux ? »**

Colloque organisé par les étudiants du cours de  
Questions de linguistique romane,  
sous l'impulsion de Marie-Guy Boutier

28 mars 2022, Université de Liège, Salle Lumière

Avec le soutien de la Faculté de Philosophie et Lettres et de  
l'Unité de recherches Traverses





## Préambule

Marie-Guy BOUTIER, professeur, titulaire du cours de Questions de linguistique romane, Octobre 2022

### Un colloque étudiant

Le projet du colloque étudiant « Communiquer » – titre abrégé – de l’année académique 2021-2022, s’est élaboré progressivement, phasé par le développement du projet lui-même, mais surtout par les circonstances extérieures liées à cette pandémie, qui s’est abattue sur toutes les sociétés, ne ménageant aucune d’elles, ne ménageant pas l’enseignement, gravement touché, ne ménageant aucun de nous dans nos relations proches et lointaines. « Communiquer » ne pouvait se concevoir que moyennant une communication qui était devenue, dans l’ordinaire de nos vies, difficile, voire très difficile.

Le sujet avait été choisi en raison de l’intérêt porté par la linguistique française, mais aussi par la linguistique romane et par la linguistique générale, aux multiples aspects de la communication actuelle. Les générations d’aujourd’hui ne peuvent qu’étudier ces multiples aspects de l’intérêt pour la « **communication en langue** », mais de quelle manière ?

Un ouvrage de référence avait été offert aux étudiants (version PDF) : Claudia POLZIN-HAUMANN, Wolfgang SCHWEICKARD (Eds.), *Manuel de linguistique française*, *Manuals of Romance Linguistics (MRL)*, 8, de Gruyter, 2015.

Une première lecture était vivement conseillée : Thomas KREFELD, « L’immédiat, la proximité et la distance communicatives », 262-274, constituant le chapitre 11, central dans le livre. Les étudiants étaient aussi invités à se promener librement parmi les champs et domaines de recherche actuels, abordés dans ce vaste ouvrage de la célèbre collection, et à choisir un questionnement, en fonction de leurs intérêts.

Des groupes de recherche se sont constitués, à la fois comme orateurs exposants de leur sujet et comme orateurs rapporteurs d’un autre sujet. J’espérais un échange fructueux ; mon rôle était alors de bien assortir les exposants et les rapporteurs, ayant une vue sur l’ensemble des propositions. Cela s’est fait sans difficulté, parce que les étudiants ont compris, à ce moment même, le mode de communication nouveau dans lequel ils étaient désormais engagés.

Initialement prévu comme un ensemble de « communications » réparties sur plusieurs séances (sous le titre « Colloque en Covid »), afin de respecter les directives sanitaires officielles, le colloque, au sens vrai, a pu se dérouler en une journée, une fois revenu le « code orange ».

Une vraie journée d’études, dans la forme comme dans le contenu, a eu lieu le 28 mars 2022, à la salle Lumière de notre *Alma mater*. Un colloque étudiant, c’est-à-dire organisé par et pour les étudiants, encouragés et guidés par leur professeur ; un colloque où les étudiants ont mesuré qu’ils étaient non seulement acteurs de leur enseignement, mais aussi acteurs d’une véritable recherche scientifique. Il se sont sentis universitaires, car l’Université n’assène pas des enseignements tout faits, mais fait découvrir des savoirs en recherche et des modes d’apprendre qui n’appartiennent qu’à elle. C’est bien là l’ADN de l’Université, à entretenir à tout prix !

L'investissement, certes considérable pour tous, a produit de bons fruits : des sujets variés, mais cadrés dans le thème ; des propositions s'élaborant jusqu'aux textes définitifs « aux normes » – le professeur y tient ! –, destinés au *Carnet de résumés*.

Quelques vues sur l'événement : joie palpable de tous lors de la découverte du volume jaune sable, le fameux *Carnet*, le jour du colloque ; groupes d'orateurs et de répondants, ouvrant un dialogue fécond ; discussions plus libres lors de la pause sandwichs ; retour sur expérience(s), visant à la production des *Actes du colloque* (le présent volume). De tout ceci a découlé un mode d'évaluation différent, qui tenait compte d'un parcours fait ensemble, non pas d'une performance finale individuelle.

Ce colloque, soutenu par la Faculté de Philosophie et Lettres, a été introduit par le Doyen de la Faculté ; le discours inaugural de Louis Gerrekens est reproduit dans ces *Actes*. J'étais profondément émue, comme les étudiants, d'un tel engagement. La Faculté avait offert son soutien pour la pause sandwichs ; manger ensemble ouvre un espace de communication. L'unité de recherches Traverses a permis la reproduction du *Carnet de résumés* et a aidé à celle de ces *Actes*.

À tous ceux qui ont favorisé la réalisation de ce projet, j'adresse mes remerciements les plus profonds, sans les nommer. À tous ceux qui ont vécu l'aboutissement de « Communiquer », cette phrase qui traverse les temps : « Bon arbre produit bon fruit. »

Le présent volume sera reproduit en quelques exemplaires archivés et mis à la disposition de tous via Orbi. Nous l'espérons destiné à être le premier d'une série.

## **Allocution du Doyen de la Faculté**

Louis GERREKENS, le 28 mars 2022.

Chère Marie-Guy Boutier,

Mesdames, Messieurs,

Chères étudiantes, Chers étudiants de romanés,

C'est avec grand plaisir que je viens vous adresser quelques mots d'accueil ce lundi matin pour le colloque que vous organisez. En effet, je ne peux que me réjouir de voir que nous pouvons enfin à nouveau organiser en présentiel toutes ces activités qui nous ont tant manqué ces deux dernières années, et je ne doute pas un instant qu'il en va de même pour vous qui avez enfin retrouvé un visage complet.

Et parmi toutes les activités, ce sont les activités scientifiques qui ont le plus pâti de la pandémie, elles ont bien souvent été purement et simplement annulées alors qu'elles sont ce qui distingue le plus nettement une formation universitaire des autres formations, plus professionnalisantes. Apprendre non seulement à recevoir un savoir préfabriqué, mais encore et surtout à participer à la production de savoirs neufs, voilà ce qui caractérise l'universitaire, et c'est ce à quoi vous vous attellez aujourd'hui dans le cadre d'un colloque dont la thématique générale est absolument essentielle et les thèmes annoncés d'une grande richesse.

Des esprits peu éclairés pourraient rétorquer que s'occuper de la langue en période de pandémie et de guerre est quelque chose de tout à fait anecdotique et secondaire, et à ceux-là je répondrais qu'ils ont absolument tort. Jamais, l'étude de la langue dans tous ses aspects – synchronique et diachronique, langue des jeunes, langage SMS ou langues en contact, et j'en passe – ne peut être considérée comme étant moins importante que celle d'autres phénomènes. Cette étude linguistique nous permet de mieux comprendre l'Humain dans toutes ses dimensions, vous allez le montrer de diverses manières, et elle comporte dès lors aussi un composante politique majeure.

En parcourant ce weekend vos différents textes, j'ai d'ailleurs été frappé de voir tous les ressorts du vivre ensemble – on pourrait dire aussi : tous les aspects politiques, au sens le plus noble du terme – qui sous-tendent vos interventions et que votre colloque aborde, parfois indirectement. Permettez-moi d'en citer quelques-uns à titre d'exemples, car cela montre aussi que votre formation n'est nullement désincarnée, elle permet de décoder le monde.

Alors que d'aucuns réduisent la langue à un banal outil de communication, vous en proposez des définitions bien différentes et plus profondes, qui nous rappellent son rôle essentiel pour chacun individuellement et pour toute interaction sociale. L'appel étayé à une communication plus consciente en terme notamment de respect des genres ou la déconstruction scientifique de préjugés dits puristes sont des arguments forts à exploiter aussi dans les débats politiques du moment. Quand vous analysez les différences entre les représentations plus ou moins normatives entre systèmes de langues, vous dites en même temps quelque chose de fondamental sur la représentation qu'ont d'eux-mêmes les Etats correspondants, de leur centralisme ou de

leur fédéralisme plus ou moins marqués. Ou encore, quand vous analysez les phénomènes des langues en contact, vous montrez de manière scientifique comment et dans quelles conditions se produisent réellement les interactions entre populations et cultures différentes, et vous pouvez établir à quel point une étude sérieuse dément certaines théories simplistes – et parfois même nauséabondes – que nous n’entendons que trop souvent.

Certes, rien ne dit que chacun ou chacun.e d’entre vous a totalement raison dans ce qui sera dit dans vos exposés respectifs – la science, ce n’est jamais un savoir figé, construit une fois pour toutes, c’est une construction progressive et méthodique où des arguments peuvent nous être opposés auxquels nous n’avons pas pensé, des études nouvelles venir compléter et enrichir demain celles dont nous disposions déjà et ainsi de suite. Sans cesse, il faut retravailler, approfondir, remanier, ...

Il en va ainsi dans tous les domaines scientifiques, y compris dans les domaines pourtant souvent présentés comme étant les domaines de sciences dures, l’évolution des discours des experts au cours de la pandémie nous en a donné un exemple récent tout à fait révélateur et nous a rappelé que la modestie était une qualité du chercheur absolument indispensable.

Ceci doit-il vous décourager ? Certainement pas ! Au contraire, avoir la chance de faire progresser quelque peu les connaissances est une expérience enthousiasmante, à nulle autre pareille, elle procure bien des satisfactions. Je vous souhaite d’en faire l’expérience aujourd’hui, dans une journée riche en échanges et en apprentissages, et je remercie tout particulièrement Mme Boutier de cette très belle organisation. Très bon colloque à toutes et à tous !

## Table des contributions

Lemogue Tindo Ariane PRESCAR, Léna GRIFNAIE, Félix KATIKAKIS, Alice KERSTEN, Louise-Marie MAGNETTE, Arnaud MASSIN

**Un cas particulier de différenciation linguistique : le nouchi** ..... 1

Laurie COLLIN, Edwige NGO MAKONG, Yessi ORMEA, Julien SOHIER

**Un cas particulier de langue en contact : le spanglish** ..... 13

Marie DEPREZ, Elisabeth DETEMMERMAN, Ambre LEMAIRE, Manon TAHON, Coline THÉATE

**La linguistique populaire à l'ère d'internet : quels regards portés sur les langues ? Pour une étude sociolinguistique**..... 23

Elena GONCHARUK, Lydie LEJEUNE, Antoine MATHIAS, Auriane PONCIN, Bastien ROSSI

**Un « langage » SMS ? Impact d'un mode de communication sur la langue française contemporaine** ..... 41

Maylee DORANE, Léa GENDARME, Jérémy JOUFFROY, Jeanne ROGLIC, Lucas SACCO

**Préambule historique et ébauche d'une typologie des asymétries liées au genre dans le domaine français : vers une communication plus consciente**..... 49

Marine BIDAINE, Tiffany BORGUET, Estelle HINON, Laura LA PORTA, Julie SCHYNS, Marco TRUBIA

**Le verlan, son objet et son histoire : stagnation, évolution, influences ?** ..... 59

Fanni DELFERRIÈRE, Victoire LEGRELLE, Rachel OSSIEUR, Céline PAULY, Théo VAN DEN BLINK

**La multimodalité à travers les âges. Comment les locuteurs de générations différentes emploient des marqueurs multimodaux dans leurs discours**..... 70

Noa ABIUSO, Caroline BERNARD, Robin JOASSIN, Yoline PETIT

**Langues et variétés de langue en contact : regards croisés sur deux aires périphériques de la francophonie : le Canada et la Belgique** ..... 84

Laura DOCQUIER, Fanny GOBLET, Camille JONAS, Joé LIBERT, Amaryllis MOREAU

**Le français dans l'enseignement en Flandre. Quelles perspectives linguistiques ? Quel statut pour la langue anglaise ?..... 99**

# Un cas particulier de différenciation linguistique : le nouchi

Présenté par : Lemogue Tindo Ariane PRESCAR, Léna GRIFNAIE, Félix KATIKAKIS, Alice KERSTEN, Louise-Marie MAGNETTE, Arnaud MASSIN

Rapporté par : Laurie COLLIN, Edwige Ngo MAKONG, Yessi ORMEA, Julien SOHIER

## Introduction

Cette contribution vise à présenter un cas véritablement original de variation du français en Afrique et plus particulièrement en Côte d'Ivoire : le cas du nouchi. Ce sujet nous a particulièrement intéressés, car nous ne parlons que très peu du français d'Afrique dans nos études de langues et lettres françaises et romanes. De plus, l'évolution progressive d'un argot en langue véhiculaire nous a paru être un phénomène particulièrement remarquable et interpellant.

Original, le nouchi l'est en effet parce qu'il cumule l'*importance numérique* et l'*origine populaire* : c'est ce qui sera abordé lors de la première partie de l'exposé (point 1. Aspects sociolinguistiques). La méconnaissance de la situation africaine et des contacts afro-romans rend nécessaires la brève exposition de données contextuelles sur la situation du français en Côte d'Ivoire (point 1.1.) et la définition du *basilecte* (point 1.2.). Les points 1.3. (Émergence du nouchi) et 1.4. (Le nouchi aujourd'hui) présenteront ensuite l'objet précis de cette étude d'un point de vue diachronique.

Dans un deuxième temps, il s'agira de déterminer, à travers de nombreux exemples, quelques aspects formels du nouchi (point 2.1. Phonétique, point 2.2. Phonologie et point 2.3. Morphosyntaxe). Le troisième point (Aspects lexicaux) conclura l'examen synchronique de la différenciation entre le français et le nouchi, en insistant sur un trait caractéristique de ce dernier, à savoir sa créativité toujours renouvelée. Nous espérons ainsi montrer la particularité de notre objet et son intérêt dans le cadre de ce colloque : à l'originalité de son fonctionnement s'ajoute en effet un phénomène de *déstandardisation* qui n'est pas seulement dû à la deuxième révolution médiatique (celle de l'internet) évoquée par Thomas Krefeld (Krefeld 2015 : 270-271) dans son article « L'immédiat, la proximité et la distance communicative », mais aussi (et peut-être surtout) à son origine à la fois orale et populaire. Ce faisant, le nouchi interpelle : en *mouvement perpétuel*, il est également tout à fait actuel.

## 1. Aspects sociolinguistiques

### 1.1. Le français en Côte d'Ivoire

Le français s'impose en Côte d'Ivoire à partir de 1893 lors de la colonisation de celle-ci par la France. Dans l'histoire des contacts afro-romans, cela correspond à ce que Willy Bal appelle la période de « colonisation moderne » (Bal 1998 : 397). Cette période se caractérise par l'organisation coloniale d'une administration et l'institution d'un enseignement réservé aux futurs membres indigènes de cette administration. Le français, langue de colonisation, est dès lors importé en Côte d'Ivoire par les fonctionnaires, les missionnaires, les colons et les militaires, et superposé aux langues locales, puisqu'on lui attribue des fonctions dites

« supérieures » et que ses locuteurs de prestige sont essentiellement des colonisateurs (Bal 1998 : 397). Le français est la langue officielle de la Côte d'Ivoire depuis 1960 (date de l'indépendance du pays), mais le pays ne compte pas moins d'une soixantaine de langues sur son territoire, certaines étant même transfrontalières. On relève habituellement cinq groupes ethnolinguistiques principaux sur le territoire (Mandé du Nord, Mandé du Sud, groupe Krou, groupe Kwa, groupe Voltaïque), représentés sur la carte ci-contre (Atsé N'cho 2019 : 251).



Cette période de l'*après-indépendance* voit deux changements importants : premièrement, « des langues véhiculaires africaines gagnent en importance numérique et fonctionnelle et peuvent concurrencer les langues étrangères dans certains types de communication » (c'est par exemple le cas en Côte d'Ivoire du *dioula*, principalement utilisé et parlé sur les marchés) et, deuxièmement, « grâce au développement de la scolarisation et pour des raisons socio-politico-économiques, des locuteurs africains des langues d'importation s'affirment en assez grand nombre et dotés de prestige » (Bal 1998 : 397). Le français « standard » connaît donc une période d'extension, mais toute relative, car il ne touche en fait directement qu'une petite partie de la population et est rarement la langue primaire des locuteurs (sauf dans les milieux urbains aisés). Il n'atteindra en tout cas jamais le statut de langue véhiculaire au niveau national. Le français, généralement « langue seconde » des Ivoiriens, fait dès lors l'objet d'une appropriation importante de leur part. Les linguistes parlent de FPI (« français populaire ivoirien ») ou de FPA (« français populaire d'Abidjan ») pour désigner cette langue qui naît à Abidjan dans les années 1970 lors de la migration massive de la population rurale vers la capitale pour des raisons économiques. Il s'agit à l'époque d'une période de croissance urbaine intense et de contacts très importants entre les groupes ethniques et nationaux. Ces populations non-scolarisées doivent apprendre le français rapidement et de manière informelle, ce qui donne naissance à un parler local à base de langue coloniale, soit à une *variété basilectale du français*, qui « fonctionne comme langue véhiculaire en contexte multilingue [...]. Un locuteur lettré [pouvant] d'ailleurs tout aussi bien l'utiliser » (Bal 1998 : 399).

## 1.2. Le basilecte

Reprenant une détermination préalable de Suzanne Lafage, Willy Bal distingue quatre niveaux (quatre variétés) de l'usage du français lorsque celui-ci fait partie de la communication quotidienne dans certaines régions d'Afrique, en corrélation avec les classes sociales et le degré de scolarisation : un *français des élites*, un *français des lettrés*, un *français élémentaire*, et un *français des non-lettrés* (ce dernier contenant lui-même des sous-niveaux, mais étant dans tous les cas équivalent à un « français acquis par contact », c'est-à-dire de manière informelle). Bal ramène la variation du français « au schème ternaire classique » : *acrolecte* (le français des

élites, utilisé par une « infime minorité »), *mésolecte* (le français des lettrés « se constituant en norme locale ») et enfin *basilecte* (le français des non-lettrés). Les particularités et les interférences linguistiques les plus importantes se situent au niveau le plus bas, soit le niveau dit *basilectal*, comme nous l'avons vu pour le FPA et comme nous le verrons ensuite pour le nouchi. Basilectales sont donc « les formes et les constructions qui manifestent, en regard du français, les simplifications les plus drastiques » (Bal 1998 : 400).

### 1.3. Émergence du nouchi

Le nouchi se développe au début des années 80 à partir du FPA, avec lequel il se confond souvent dans les écrits des linguistes. Les jeunes voyous et délinquants déscolarisés des quartiers populaires d'Abidjan puisent en effet dans ce parler pour fonder leur argot, qui correspond ici parfaitement à son sens de langage cryptique particulier aux malfaiteurs, appelé alors *nouchi*. Celui-ci, en plus d'être le moyen de communication de ces jeunes, était aussi une marque d'appartenance à une communauté urbaine et à un quartier. À la suite du FPA, le nouchi est une *appropriation secondaire* du français dans un contexte de multiculturalisme et de métissage en milieu urbain, appropriation délogée de la norme, permettant le dépassement des clivages ethniques.

Dans les années 90, malgré sa variabilité discursive considérable, ses contours assez flous et les différentes représentations qu'en ont ses locuteurs, le nouchi devient le vecteur principal de la dynamique linguistique ivoirienne, se répandant dans toute la société jusqu'à devenir omniprésent dans la communication informelle à Abidjan.

### 1.4. Le nouchi aujourd'hui

Le nouchi n'est plus seulement parlé par les jeunes et les délinquants de certains quartiers d'Abidjan, puisqu'il a pénétré toutes les couches de la population et ce jusqu'aux lycées, collèges et universités, lieux d'apprentissage du *français des élites et des lettrés*. Le nouchi s'est imposé par sa présence centrale dans le combat politique lors de la crise gouvernementale de 2002 à 2011 et son utilisation par les mouvements sociaux de l'époque pour porter la parole de la revendication identitaire, nationale et sociale. Il s'est imposé également par sa « vulgarisation » dans les mass-media (presse, cinéma, chansons zouglou et reggae, publicités commerciales, communication politique et réseaux sociaux). Le nouchi pourrait même selon de nombreux auteurs devenir la langue nationale de la Côte d'Ivoire... Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer ce phénomène (Atsé N'cho 2019 : 6-8) : le fait que le nouchi soit ainsi d'ores et déjà la langue véhiculaire interethnique que le pays n'a jamais eue (ou ne s'est jamais reconnue, dans le cas du français), son origine *parolière* (orale), sa relative absence de normes (en tout cas jamais « transcendantes »), son origine ivoirienne (*par* et *pour* les Ivoiriens), ses marques identitaires fortes (mélange de fidélité à la culture ivoirienne et d'adaptation moderne au contexte idéologique et social). Le nouchi remplit également le critère de compétence linguistique puisqu'il est parlé et compris par la majorité des Ivoiriens et qu'il est d'une très grande créativité, ce qui lui permet d'intégrer des éléments des langues ivoiriennes et favorise son rôle d'« unification nationale ». Pourtant sa grande adaptabilité, son renouvellement permanent, son absence de standardisation, le manque d'uniformité de son code graphique, sa fragmentation et sa grande instabilité sont aussi les limites de cette prétention à devenir langue nationale. La dernière évolution du nouchi, se développant actuellement sur les réseaux sociaux

et se diffusant ainsi largement et rapidement, est ce que l'on appelle le « nouchi brodé ». Il s'agit d'une tentative de « retour aux sources » du nouchi, que certains locuteurs, c'est-à-dire la jeunesse ivoirienne, recodent de manière à lui rendre son caractère argotique (voir le point 3. Aspects lexicaux). Ce phénomène est une preuve supplémentaire de son instabilité intrinsèque... ou de sa bouillonnante effervescence, selon le point de vue.

## 2. Aspects formels (phonétique, phonologie, morphosyntaxe)

### 2.1. Phonétique

Il serait fastidieux d'énumérer les changements phonétiques (qu'ils soient systématiques ou ponctuels) qui ont différencié le nouchi et, plus généralement, le français parlé en Côte-d'Ivoire du français standard. On peut néanmoins dégager quelques grandes tendances. Sur le plan consonantique, on observe une chute de [l] et [r] en position implosive (*mutiplié* au lieu de *multiplié*, *mamite* au lieu de *marmite*) et finale (*Cô' d'Ivoi* au lieu de *Côte d'Ivoire*) ; une simplification de groupes consonantiques lourds (*suiv'* au lieu de *suivre*, *péti' maladies* au lieu de *petites maladies*, *minis'* au lieu de *ministre*) ; le remplacement de certaines fricatives ([v], [s], [ʒ]) et occlusives ([k], [g], [t], [p]) par un h aspiré (*danhéré* au lieu de *dangereux*, *ça ha aller* au lieu de *ça va aller*, *péhi* au lieu de *petite*). Sur le plan vocalique, on observe la délabialisation de [y], [œ] et [ø] (*ti es rassasié* au lieu de *tu es rassasié*) ; la labialisation de [i], [e] et [ɛ] (*au mulueu* au lieu de *au milieu* ; *vungt-neuf* au lieu de *vingt-neuf*) ; des amuïssements (*préz'dent* au lieu de *président* ; *prof'seur* au lieu de *professeur*) ; des nasalisations ponctuelles (*main* au lieu de *mais*, *mouan* au lieu de *moi*, *jamain* au lieu de *jamais*).

### 2.2. Phonologie

L'inventaire des phonèmes du nouchi emprunte à la fois à celui du français et à celui des langues ivoiriennes (mandé, gur, krou, kwa), sans se confondre avec aucun d'entre eux. Sur le plan consonantique, on observe l'incorporation de phonèmes absents du français standard (double articulée labiovélaire sonore /gb/ dans *gbaka* 'mini-car de transport privé', double articulée labiovélaire sourde /kp/ dans *kpakpato* 'flatteur', affriquée postalvéolaire sonore /dz/ dans *Abidjan*, affriquée postalvéolaire sourde /tʃ/ dans l'interjection *tchê*, occlusive prénasalisée bilabiale /mb/ dans *m'batto* 'langue lagunaire du groupe kwa', occlusive prénasalisée alvéolaire sonore /nd/ dans *N'dama* 'race ivoirienne de vache', occlusive prénasalisée alvéolaire sourde /nt/ dans *n'tro* 'plat à base de feuilles', occlusive prénasalisée vélaire /ŋg/ dans le nom propre *N'guessan*) et l'abandon du /ʁ/ uvulaire standard français comme réalisation majoritaire de la rhotique. Sur le plan vocalique, des voyelles des langues africaines n'existant pas en français standard (palatale fermée nasale /ĩ/ dans *gbonhin* 'groupes', vélaire fermée nasale /ũ/ dans *tu te tchoun* 'tu te vends') côtoient des voyelles du français standard n'existant pas dans les langues africaines (vélaire fermée /y/). On remarque en outre l'inclusion de tons dans le système phonématique du nouchi : *Abou dégamme mal* 'Abou se comporte mal' n'a pas le même sens que *Abou dégamme maaaaal* 'Abou se comporte très mal' ; *depuis* 'depuis' n'a pas le même sens que *depuiiiiis* 'depuis très longtemps'.

### 2.3. Morphosyntaxe

Sur le plan morphologique, on observe une tendance à l'analytisme. Dans le cas des verbes d'origine non française, il n'y a pas de variation désinentielle en fonction de la personne à

l'indicatif présent (l'information de la personne est indiquée seulement par le pronom personnel sujet) : *je/tu/i/è/on/vous kouman* 'je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent'. Le futur des verbes non français est exprimé au moyen de constructions périphrastiques du type « forme conjuguée de *aller* + verbe à l'infinitif » : *je vais daba* 'je vais manger', *tu vas daba* 'tu vas manger', *nous allons daba* 'nous allons manger', etc. En outre, certaines formes (non françaises) fonctionnent à la fois comme nom (ou comme adjectif) et comme verbe : *bacrô* signifie à la fois 'dormir' et 'logement' ; dans *on besoin compteur*, *besoin* est prédicatif ('on a besoin d'un compteur').

Sur le plan syntaxique, on observe une prédilection pour les constructions simples ou parataxiques : certains mots grammaticaux requérant une construction plus complexe (tels que *dont*) sont absents ; on remplace des constructions hypotaxiques introduites par les pronoms relatifs *qui/que* par des constructions parataxiques (*c'est moi, j'ai gbugbra* signifie 'c'est moi qui ai agi'). On observe par ailleurs une tendance à l'omission de mots grammaticaux tels que l'adverbe de négation *ne* (*j'ai pas vu ça co' ha* au lieu de *je n'ai pas vu ça comme ça*), le *il* impersonnel (*faut damer* au lieu de *il faut laisser tomber*) ou le déterminant (*j'ai vu fire* signifie 'j'ai vu du feu'). On constate un emploi postposé de *là* comme focus (*go-là est kapdeh* signifie 'cette jeune fille est si belle !'). On observe enfin une grande quantité de constructions elliptiques dont certaines sont fixées dans la langue (*c'est un gars sans* signifie 'c'est un gars désargenté' ; *go-là est devant* signifie 'cette fille n'a pas froid aux yeux').

#### **2.4. Prolongements**

De tous les aspects formels du nouchi, la graphie demeure sans doute le moins étudié. Il serait intéressant de décrire les modalités du passage à l'écrit du nouchi (contexte d'emploi de la forme écrite du nouchi ; profil sociolinguistique des usagers de cette forme écrite ; degré de distance communicative induit par ce passage à l'écrit ; norme explicite, norme implicite ou absence de norme graphique ?).

#### **3. Aspects lexicaux**

Il s'agira dans cette partie d'étudier, d'une part les divers procédés de création formelle en appuyant cette étude de divers exemples, et d'autre part, d'envisager le lexique du nouchi en relation avec les différents outils et modes qui permettent sa propagation. L'examen de la création de mots dans cette langue argotique sans cesse renouvelée se fera en articulation avec la langue française afin de souligner le contraste entre ces deux idiomes.

Le nouchi est une langue dans laquelle la création lexicale est très importante quantitativement. Celle-ci n'est pas marquée comme elle pourrait l'être dans le français traditionnel, qui est institutionnalisé et répond donc à des règles plus fermées dans son renouvellement. Une création lexicale en français standard sera donc souvent connotée comme étant fautive jusqu'à ce que suffisamment de locuteurs l'emploient et qu'elle soit reconnue par les institutions qui encadrent la langue.

Les processus de création en nouchi sont étudiés, listés et répondent à certaines règles. Ils sont omniprésents et ne donnent pas lieu à des marquages, puisque le renouvellement est le but même de cette langue codée. En effet, le nouchi est utilisé comme code crypté partagé par un groupe et qui en permet la reconnaissance des membres. Sa richesse provient essentiellement

de sa réaction à l'actualité politique et culturelle, et au quotidien du pays (Atsé N'Cho 2016 : 96-98).

La formation du lexique peut se faire selon plusieurs procédés. En premier lieu, le nouchi emprunte aux langues locales (par exemple : *bôrô* ('sac') emprunté au mandekan signifie en nouchi 'beaucoup, trop'), en particulier le dioula, mais aussi à d'autres langues qui n'ont pas toutes été identifiées parmi les soixante parlées en Côte-d'Ivoire. Le nouchi emprunte également à certaines langues européennes, comme le français, l'anglais et l'espagnol (par exemple : *enjaillement*, emprunt et déformation de l'anglais *enjoy*, qui signifie 'plaisir intense') et à d'autres langues africaines (Derive 2004 : 16-18 et Atsé N'Cho 2016 : 101, 105).

Ensuite, la création lexicale formelle du nouchi est très développée. Le nouchi crée des néologismes par l'« hybridation lexicale interlinguistique » (Derive 2004 : 18), c'est-à-dire en mêlant racine locale et suffixe nominalisant à l'instar du système français de la dérivation (par exemple le mot nouchi *crou*, qui signifie 'cacher, masquer, dissimuler', associé au préfixe français *de* va donner *decrou* pour prendre le sens de 'faire apparaître ce qui est caché, présenter ou rendre ce qui était indûment possédé') (Atsé N'Cho 2016 : 99).

Le nouchi emprunte également au français des bases lexicales qu'il déforme ensuite par apocope, déformation phonétique, fusion en mot-valise, substantivation comme dérivation, composition ou encore lexicalisation d'une périphrase d'origine française déformée phonétiquement et dérivée sémantiquement (par exemple : *bourrer*, emprunté au français avec une extension du sens signifie alors 'mentir, raconter des mensonges') (Atsé N'Cho 2016 : 105).

D'autres procédés tels que le redoublement (*blèblè* pour 'doucement, calmement'), la troncation (le mot français *confiance* devient en nouchi *fiance*) et la simplification d'un groupe consonantique lourd (*l'argent* devient *lahan*) sont également utilisés. Le nouchi reconstruit aussi certaines périphrases françaises à partir du système syntaxique des langues ivoiriennes, notamment le dioula (Derive 2004 : 18-20 et Atsé N'Cho 2016 : 99-101).

Le lexique du nouchi se renouvelle également grâce à des procédés stylistiques et rhétoriques, comme la métaphore, la métonymie, l'euphémisme, l'hyperbole, l'antiphrase, la périphrase et des locutions proverbiales. Par exemple, on dit à quelqu'un qu'il est *esprit*, cela voudrait dire par métaphore que cette personne est 'intelligente, ne se laisse pas surprendre par les événements' (Atsé N'Cho 2016 : 102-104) Le nouchi est aussi capable, par le « détournement figuré local de mots ou d'expression à base lexicale française ou mixte » (Derive 2004 : 20-21), de transformer le sens de mots français en contexte spécifique et de modifier les modèles formulaires typiques de certaines interjections.

Le nouchi se renouvelle lexicalement aussi grâce à la création par les onomatopées (par exemple *baho/gbongbo* signifiant 'pistolet ; arme à feu' en imitation phonétique du bruit de l'arme à feu) et par les idéophones (par exemple, *mougou mougou* signifiant 'petites pièces de monnaie' qui en rendent la sensation sans en reproduire le bruit). Enfin, le nouchi se renouvelle par la création de mots « fabriqués » ou « issus des ghettos abidjanais » (par exemple *badou*, *djaffer* signifie 'manger') (Atsé N'Cho 2016 : 106).

Cette multitude de procédés de renouvellement nous amène à la conclusion que le lexique du nouchi est en perpétuel changement, répondant au besoin de communication codée d'une certaine partie de la population d'Abidjan. Néanmoins, le nouchi fait face à une progressive normalisation, notamment par certaines études qui désirent en réaliser un recensement. L'Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan a réalisé un lexique des différentes langues d'Afrique et Suzanne Lafage a pris en charge le lexique ivoirien, mais a assez peu traité du « registre argotique » (IFA 2004). Cependant, tenter de fixer le lexique du nouchi, comme celui du français, ne permet pas d'en percevoir toute la dynamique. Nos recherches nous ont alors mené vers des hebdomadaires ivoiriens mais surtout vers le site *nouchi.com* qui produit lui un recensement en perpétuelle évolution du lexique dans sa rubrique « dico nouchi ». Cet inventaire permet de remarquer que si certains mots entrent de façon pérenne dans la langue, d'autres tombent assez rapidement dans l'oubli (Atsé N'Cho 2016 : 98).

En réaction à cette tendance de recensement et de fixité, une nouvelle variété est apparue : le nouchi brodé, que nous avons déjà évoqué. La création lexicale en nouchi brodé est réalisée par dérivation des éléments du nouchi de base. Cela se fait par agglutination d'une forme, « existant en nouchi et/ou dans l'une des langues d'ancrage du nouchi ou relevant d'un néologisme pur (le mot cible n'existant dans aucune langue) » (Djilé 2020 : 12-13). Par exemple, pour dire la phrase nouchi « Tu vas regarder les gens pour parler sur moi quoi », le nouchi brodé dira « Tu vas regarder les gendarmes pour palestine sur mohamed quoi » (Djilé 2020 : 13). On remarque que le changement se fait uniquement sur le plan formel et non sur le plan de la signification.

Le nouchi brodé recourt à trois processus de création : la suffixation à partir d'un radical acoustique (basé sur la « similitude acoustique et phonétique d'un mot et la première syllabe du mot cible »), la suffixation à partir d'un radical morphologique (plus formel, ce processus prête attention à « l'orthographe exacte du mot de départ ») et l'emprunt par proximité acoustique ou syllabique (il s'agit de « remplacer un mot par un autre avec lequel il partage un segment sonore ou syllabique ») (Djilé 2020 : 13-14).

Le nouchi est donc un cas de communication absolument contemporain, s'actualisant perpétuellement afin de répondre aux besoins de communication de ses locuteurs. Le nouchi est ainsi devenu un parler urbain national puis international, progressivement popularisé par les médias et la musique. L'avenir nous dira si le nouchi brodé aura la même destinée...

## **4. Synthèse des acquis**

### **4.1. La variation et l'oralité**

S'il a été remarqué, à juste titre, que la *variation* était au cœur de tous les exposés présentés lors du colloque du 28 mars dernier, il nous a semblé également qu'il fallait y adjoindre, sur le même plan, l'*oralité*. Si nous soulignons déjà dans notre exposé l'importance – en effet centrale – de l'article de Thomas Krefeld pour saisir l'impact décisif d'internet dans la communication aujourd'hui, et bien que nous ayons à l'occasion fait remarquer que ce mouvement de déstandardisation était sans doute plus large, nous n'avons pas assez insisté sur le caractère éminemment *politique* de ces changements. Non pas politique au sens d'« engagé », mais dans celui où, l'usager (et non seulement l'usager, mais le *paroleur* pourrait-on dire) étant au centre de beaucoup de mouvements et d'études actuels, c'est bien le sens de la *normalisation* qui est

peut-être en train de s'inverser. Cela est évidemment très clair dans le cas de notre sujet : le nouchi. Preuve d'ailleurs que ce sujet est politique, l'appropriation *hors-normes* du français entraîne la résistance de certains linguistes ivoiriens (destitution du français comme repère prestigieux, insaisissabilité du nouchi) et le soutien de certains autres linguistes (européens parfois).

Nous signalions que « les représentations du nouchi variaient selon leurs locuteurs » (remarquons tout de suite l'adjonction dans la même phrase de la *variation* et de l'*oralité*), mais ce n'est que l'exposition des autres sujets qui nous a permis de prendre conscience que la variation allait jusqu'aux représentations de ces fluctuations. Ce sont ces représentations que nous nommons « politiques » et il nous semble fondamental d'en tenir compte dans l'appréhension d'un sujet comme le nôtre. Lors d'un entretien avec notre « groupe rapporteur », ce sujet a été évoqué et sourd d'ailleurs de tout notre travail : « mais *pourquoi* le nouchi ? » Lors des exposés (et après ceux-ci) nous est alors venu à l'esprit cette (éternelle) question des rapports entre le *monde* et la *langue* (rapport d'auto-engendrement ? rapport hiérarchique d'engendrement ? simple reflet de l'un ou l'une sur l'autre ? concept de langue désuet ou trop réducteur ?). Il nous apparaît important d'hypothétiser ici quelques pistes de réflexion qui nous semblent fécondes. Cécile Canut, dont nous citons un ouvrage dans notre travail, expose dans un autre livre au titre évocateur (*Provincialiser la langue*) une raison à ce « succès politique » du nouchi :

La résistance, voire l'indifférence, à l'imposition de la langue coloniale [le français, bien sûr] provient d'une conception du langage spécifique aux contextes où les pratiques hétérogènes locales n'ont pas fait l'objet d'une standardisation à valeur hégémonique (CANUT 2021 : 16)

C'est pourquoi, à propos du nouchi, Canut parle-t-elle de « forme-de-vie-langage », liant ainsi inextricablement un monde particulier et une langue particulière se rencontrant dans un « homme réellement en train de parler ». Il devient ainsi extrêmement difficile de fixer (nous l'avons déjà dit, nous le redirons) « le » nouchi puisqu'il doit être vu dès lors comme une *variation perpétuelle* (subjective, inter-subjective). Nous touchons là par ailleurs à une des impasses de notre travail : si le nouchi peut se cerner, il ne peut être saisi. Nous devons en faire part, puisque, et c'est l'avantage du travail collectif, il y est plus aisé d'acquérir de la réflexivité sur ce qui s'élabore.

Mais que cela n'occulte pas un autre pan de nos réflexions, nées de ce colloque : si l'on conçoit bien l'éclatement ou l'atomisation des pratiques langagières (déstandardisation relative dans un monde mondialisé, et pas seulement unifié par des moyens de communication modernes ; débat entre universalisme républicain et pensée décoloniale centrifuge) et les rapports parfois conflictuels (et toujours variés) entre l'unité et la multitude, entre le continu et le discontinu, entre le général et le particulier, il nous a semblé important de signaler, à rebours de Cécile Canut dès lors, l'émergence également de « particularismes » (au sens de « systématisme des particuliers », au sens où le particulier deviendrait la nouvelle norme). Ceux-ci sont, selon nous, l'expression d'une autre tendance contemporaine (aidée, permise et engendrée, par, toujours, la « deuxième révolution médiatique » de Thomas Krefeld) : la baisse tendancielle de l'intercompréhension et le repli codé, crypté (et donc inaccessible) sur des « jargons ». Le nouchi brodé, mais aussi le verlan, nous apparaissent ainsi à bien des égards non pas comme

des langues émancipatrices ou résistantes, mais plutôt, tout simplement, comme des langues *exclusives*.

Outres les connaissances acquises lors de l'élaboration de la communication sur « le nouchi », les multiples présentations pendant le colloque nous ont également permis de comprendre les fondements d'un outil de communication (langue ? argot ?), à partir du français. Il a été intéressant de voir les comportements langagiers des populations dans divers pays et divers continents. Force est de constater que les variations de créations de ces « nouvelles langues » varient en fonction du contexte socioculturel, géopolitique, socioculturel et aussi de l'influence de l'histoire. En fin de compte, nous remarquons que les différents néologismes relevés dans ces *parlés* puisent leurs bases surtout au français.

#### **4.2. Les acquis de concepts de base**

Nous venons d'exposer certains acquis « réflexifs », ainsi que leurs illustrations concrètes, permis par le travail de groupe et l'exposé en public. Il nous faut encore évoquer un acquis important, permis cette fois par le premier retour de notre professeure sur notre travail. Nous n'avions pas bien saisi la dimension proprement et nécessairement « scientifique » de celui-ci. Ayant lu de nombreux articles sur le nouchi, nous étant bien renseignés sur le sujet, il ne nous avait pourtant pas sauté aux yeux qu'il nous fallait user de *concepts précis*. Cette clarification des concepts, qui fut aussi une clarification *par* des concepts, nous a permis de comprendre et d'expliquer, de manière tout à fait intelligible, nous semble-t-il, le statut du nouchi. À ce titre, les travaux de Willy Bal et de Suzanne Lafage furent décisifs. Il devra s'agir désormais d'un réflexe : la connaissance des concepts de base concernant l'objet de notre étude.

À ce sujet, il nous faut signaler, suite à une question posée par notre groupe rapporteur, l'importance, encore décisive, d'une typologie précise (et efficace) en ce qui concerne la prétention du nouchi (à faire du nouchi) une langue nationale. Plutôt que de reprendre certains arguments tirés des articles, il aurait fallu détailler de manière systématique les différents critères qui font d'une langue une langue nationale. À ce titre, la typologie de Lüdi (il s'agit en fait de la *prototypisation*, jugée plus souple car laissant place à la variation, des sept traits définitoires de la diglossie de Ferguson) nous aurait sans doute permis d'atteindre à une scientificité plus avancée à ce sujet et d'étayer ainsi de manière plus rationnelle notre jugement quelque peu hâtif et confus.

#### **4.3. Revenir au passé pour comprendre le présent**

Un autre aspect important que ce colloque nous a permis de réaliser est l'importance du passé dans la compréhension du présent. Le thème « Communiquer aujourd'hui » suggérait des sujets contemporains, proches de nous et des préoccupations linguistiques actuelles. Néanmoins, la grande majorité des communicants a ressenti le besoin de commencer leur présentation par une mise au point historique sur leur sujet.

Nous avons également choisi d'introduire notre sujet avec un retour sur le passé du nouchi, en mêlant au contexte historique un contexte sociolinguistique. Nous sommes remontés jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la colonisation de la Côte d'Ivoire par les Français. Le français se superpose aux langues locales des différents groupes ethniques de la Côte d'Ivoire et devient la langue nationale du pays lors de son indépendance en 1960. Il n'atteint néanmoins jamais le

statut de langue véhiculaire au niveau national ; il est sujet à une appropriation des Ivoiriens. C'est ce qui donne naissance au nouchi, variété basilectale du français. Il nous paraissait impossible de présenter un exposé sur un sujet aussi actuel et en perpétuelle évolution sans revenir aux origines du parler. Le nouchi est issu d'un lourd passé colonial qu'il est important de ne pas négliger. Les Français ont importé le français en Côte d'Ivoire, mais les Ivoiriens l'ont recodé en le mêlant des parlers locaux. Le nouchi est un parler créé par les Ivoiriens pour les Ivoiriens, et certains linguistes y voient un moyen d'émancipation des Ivoiriens face à leur colonisateur. Parlé d'abord par les jeunes dans les quartiers pauvres d'Abidjan, il se propage par la suite petit à petit dans les couches supérieures de la société et jusque dans les institutions nationales.

Le contexte historique est, en conclusion, capital pour comprendre la position du nouchi aujourd'hui, dont certains discutent même actuellement de sa potentielle promotion au rang de langue nationale. Il nous donne la possibilité de comprendre la naissance du nouchi, qui reste un phénomène récent, et le contexte sociolinguistique permet de comprendre son expansion et la tentative de recodification actuelle que représente le nouchi brodé. Il nous paraît, en conclusion, impossible d'envisager le présent sans effectuer en premier lieu un retour sur le passé. Cette compréhension de l'importance du passé est selon nous un acquis important de ce colloque.

#### **4.4. Un retour critique grâce au collectif**

Ce travail a également été l'occasion, pour nous, de prendre conscience de l'importance de la dimension collective dans l'élaboration d'un savoir. Le collectif s'est en effet retrouvé à toutes les étapes de notre projet, depuis les premières phases de documentation jusqu'à la présentation des résultats de nos recherches au moment du colloque, en passant par la rédaction de notre communication et nos échanges avec le groupe rapporteur.

Ces échanges ont révélé qu'il est possible de traiter de sujets très proches (en l'occurrence le nouchi et le spanglish, qui sont deux langues hybrides) en adoptant des angles d'approche très différents. Notre groupe a privilégié une approche « factuelle », reléguant la réflexion méthodologique et épistémologique au second plan au profit d'un exposé bref, mais dense, des acquis de la recherche sur les aspects historiques, sociolinguistiques et linguistiques du nouchi. Le groupe avec lequel nous avons été invités à dialoguer a, quant à lui, placé au centre de sa réflexion les problèmes épistémologiques inhérents à l'étude d'une variété aussi rétive à toute forme de catégorisation que l'est le spanglish. Ils se sont, en substance, posé les questions suivantes : quelle étiquette utiliser pour décrire le spanglish (faut-il parler de « dialecte », de « pidgin », d'« interlangue » ?) ; comment étudier un tel phénomène linguistique, si varié dans ses manifestations (tantôt anglais mâtiné d'espagnol, tantôt espagnol mâtiné d'anglais, tantôt variété hybride empruntant largement aux deux langues) qu'il en devient presque insaisissable ?

Cette confrontation nous a conduits à opérer un retour critique sur notre propre démarche. Nous nous sommes aperçus que nous qualifions le nouchi tantôt de « langue », tantôt de « variété basilectale », tantôt d'« argot », tantôt de simple « parler ». Nous avons vu dans ce problème de catégorisation un indice de la nature réelle, foncièrement mouvante, du nouchi : idiome émergent né dans les bas-fonds de la société abidjanaise, ancien parler cryptique devenu langue

véhiculaire, langue nationale en devenir, « le » nouchi n'existe pas, il est ce que ses locuteurs font de lui.

L'échange avec le groupe rapporteur a donné lieu à d'autres interrogations d'ordre épistémologique, qui nous ont permis d'identifier les grandes tendances, et, par la même occasion, les grandes lacunes de la recherche actuelle sur le nouchi, et ainsi d'entrevoir les prolongements possibles de notre travail. Quel type de corpus les spécialistes du nouchi exploitent-ils ? À quelle méthodologie ont-ils recours ? D'où tirent-ils leurs concepts et dans quelle tradition scientifique s'inscrivent-ils ? Quels sont les espaces académiques privilégiés pour l'étude du nouchi ? Nous avons ainsi mieux compris comment les éléments théoriques dont nous nous étions servis avaient été élaborés. Pour étudier le nouchi parlé, les chercheurs s'appuient d'ordinaire sur des vidéos YouTube (cette plateforme ayant été investie depuis longtemps par les locuteurs, et offrant donc un vaste ensemble de matériaux). Bien que leur objet soit historiquement récent, les méthodes et les concepts qu'ils utilisent sont généralement ceux de la linguistique traditionnelle (tests de commutation pour l'étude de la phonologie, analyse en constituants immédiats pour l'étude de la syntaxe, etc.). Leurs travaux s'inscrivent dans une tradition déjà ancienne d'étude du français d'Afrique (cf. Willy Bal et la notion de « variété basilectale »). La majorité des études sur le nouchi ont été produites à l'université d'Abidjan par des chercheurs ivoiriens ou dans des universités françaises par des doctorants issus de la diaspora ivoirienne, signe que le nouchi intéresse davantage aujourd'hui pour sa dimension culturelle et identitaire que pour son intérêt plus spécifiquement linguistique. Nous jugeons cet état de fait regrettable, dans la mesure où cet idiome déjoue les catégories usuelles des sciences du langage, et est donc susceptible d'intéresser tout linguiste désireux de repenser « la langue » à nouveaux frais.

### **Bibliographie**

- Ahua, Blaise Mouchi, 2008. « Mots, phrases et syntaxe du nouchi », *Le français en Afrique* 23, 135-150.
- Akissi Boutin, Béatrice, 2004. « Description de la variation : Études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire. Résumé de thèse soutenue à l'Université de Grenoble III », *Le français en Afrique* 19, 279-284.
- Akissi Boutin, Béatrice, 2020. « Nouchi, français ivoirien : quelles hybridités ? », in : Feussi Valentin, Schiavone Cristina (ed.), *Interfrancophonies* 11, tome 1, « Hybridité et diversité des langues en Afrique francophone. Perspectives (socio)linguistiques et littéraires », <<http://interfrancophonies.org>> (consulté le 11/02/2021).
- Assémou, Maurice Ludovic, 2020. « La prononciation du français parlé en Côte d'Ivoire », *Glottopol* 33, 152-177.
- Atsé N'Cho, Jean-Baptiste, 2016. « Francophonie ivoirienne et créativité lexicale : comment "fabrique-t-on" les mots en nouchi ? », in : Raus Rachel et Bălă Laurențiu (ed.), *Sur l'argot au XXI<sup>e</sup> siècle* 1, Craiova, Editura Universitaria Craiova, 93-110.
- Atsé N'Cho, Jean-Baptiste, 2019. « Appropriation du français en contexte plurilingue africain : le nouchi dans la dynamique sociolinguistique de la Côte d'Ivoire », in : Razky Abdelhak,

- Sfar Inès, Soutet Olivier, Mejri Salah (ed.), *Variations et dynamiques langagières*, Paris, Université Paris Sorbonne, 249-264.
- Bal, Willy, 1998. « Afrikanische Sprachen und Romanisch. Langues africaines et langues romanes », in : Holtus Günter, Metzeltin Michael, Schmitt Christian (ed.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, vol. 7, 395-410.
- Canut, Cécile, 2021. *Langue*, Paris, Anamosa.
- Canut, Cécile, 2021. *Provincialiser la langue*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Derive, Jean et Marie-Jo, 2004. « Processus de création et valeur d'emploi des insultes en français populaire de Côte-d'Ivoire », *Langue française*, 13-34.
- Diao-Kaegler, Sabine, 2015. « Le français dans le monde : Afrique », in : Polzin-Haumann Claudia et Schweickard Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, De Gruyter, vol. 8, 505-524.
- Djilé, Donald, 2020. « Le nouchi brodé : aspects lexicaux et implications socio-numériques », in : Kossonou, Dodo et Youant (ed.), *Les parlers urbains africains au prisme du plurilinguisme : description sociolinguistique*, Actes du colloque « Le nouchi, notre français ? Parlers urbains et africains : pratiques, marges et territoires linguistiques (francophonie, anglophonie) », Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, t. 2, 225-238.
- Équipe IFA, 2004. *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Vanves, Edicef.
- Krefeld, Thomas, 2015. « L'immédiat, la proximité et la distance communicative », in : Polzin-Haumann Claudia et Schweickard Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, De Gruyter, vol. 8, 262-274.
- Lopez Grah, Brice, 2014. *Le nouchi : une langue en devenir ?*, Mémoire pour le grade de Master, Université de Trondheim.
- Lüdi, Georges, 1990. « Diglossie et polyglossie », in Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (ed.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. I, 1, Tübingen, 307-334.

# Un cas particulier de langue en contact : le spanglish

Présenté par : Laurie COLLIN, Edwige NGO MAKONG, Yessi ORMEA, Julien SOHIER

Rapporté par : Lemogue Tindo Ariane PRESCAR, Léna GRIFNAIE, Félix KATIKAKIS, Alice KERSTEN, Louise-Marie MAGNETTE, Arnaud MASSIN

## Introduction

Définir le statut linguistique du spanglish est une tâche peu aisée et assez controversée pour différentes raisons. Parmi elles, un élément central nous semble évident : à ce jour il n'existe pas de consensus scientifique quant aux productions linguistiques qui font partie du spanglish (Mernaugh 2017). Pour certains, le spanglish est l'ensemble d'anglicismes et de traductions littérales produits par des apprenants anglophones états-uniens d'espagnol langue étrangère, pour d'autres, il est l'ensemble des anglicismes utilisés par des individus latino-américains issus de la migration (McWhorter 2000). Dans tous les cas, toutes les descriptions font référence à des parlars qui s'inscrivent dans un marché linguistique partagé par des individus d'origine hispanophone aux États-Unis. Qu'est-ce que le spanglish nous apprend donc sur la rencontre de ces deux langues ? Au travers de ce travail nous allons explorer le phénomène du spanglish aussi bien d'un point de vue formel que d'un point de vue historique et géopolitique afin de mieux comprendre les enjeux liés à sa catégorisation. Pour ce faire, nous allons, dans un premier temps, situer le spanglish dans son contexte historique et géographique afin de mieux comprendre la manière dont l'espagnol et l'anglais sont entrés en contact. Ensuite, nous allons présenter la structure du spanglish d'un point de vue formel. Pour terminer, nous vous présenterons différentes théories autour de la catégorisation du spanglish.

## 2. Contexte socio-géopolitique (langues en contact)

### 2.1. Origine du spanglish

Il existe plusieurs théories sur l'origine du spanglish, certains situent ses racines dans l'Antiquité. Il serait né en Europe lors des premières interactions entre l'anglais et l'espagnol lorsque les premiers voyageurs anglais ont visité l'Espagne au 17<sup>ème</sup> siècle mais l'intense mélange n'a commencé que lorsque les deux langues se sont rencontrées en Amérique du Nord. D'autres auteurs, à l'instar de Ilan Stavans (2003), pensent que le spanglish existe depuis la signature du Traité de Guadalupe Hidalgo lorsque la majorité du territoire mexicain est devenue une partie intégrante des États-Unis, il y a environ 150 ans. En effet, le Texas, le Nouveau-Mexique, l'Arizona, le Colorado, l'Utah et la Californie étaient mexicains jusqu'à ce que le Mexique perde la guerre avec les États-Unis. Tous les hispanophones ont été contraints de devenir des étrangers dans leur propre pays. L'anglais s'est imposé comme langue officielle et il a été interdit de parler espagnol. Aussi, les nécessités socio-économiques et politiques ont généré la conjoncture nécessaire pour que l'anglais et l'espagnol coexistent au quotidien.

Le spanglish ne constitue donc pas un phénomène linguistique récent, il émerge du croisement de deux cultures et de deux idiomes standardisés spécifiques, l'anglais et l'espagnol. Il provient de certains processus historiques tels la colonisation et l'impérialisme mais aussi l'immigration, tous trois intimement liés.

## **2.2. Panorama des communautés hispanophones des États-Unis: variantes linguistiques**

La configuration démographique de la minorité hispanique est fondamentale si l'on veut comprendre les variétés du spanglish. Les États-Unis se classent au quatrième rang mondial en tant que pays hispanophone après le Mexique, l'Espagne et la Colombie. Selon le rapport de 2021 de l'Institut Cervantes, on compte plus de 60 millions d'hispanophones aux États-Unis et on estime que pour l'année 2060 les États-Unis seront le deuxième pays en nombre d'hispanophones dans le monde, derrière le Mexique. De plus, l'espagnol est la langue étrangère la plus enseignée aux États-Unis, à tous les niveaux d'enseignement.

## **2.3. Type de rapport entre l'espagnol et l'anglais aux USA: anglais/espagnol en situation d'adstrat ?**

D'après le classement de De Gruyter (2015), il existe trois types d'influences entre les langues en contact: substrat, adstrat et superstrat. Rappelons que le substrat se réfère à des situations dans lesquelles la possibilité ou l'obligation de choix conduisent le locuteur à l'abandon de sa propre langue et à son remplacement par une autre. Dans le processus de substitution, la langue ancienne influence ou laisse une marque sur la nouvelle (les langues préromanes sont substrat pour l'espagnol).

Le superstrat fait référence à une action inverse où la langue des conquies n'est pas remplacée mais juste influencée sur certains traits linguistiques (l'espagnol était le superstrat pour les langues indigènes).

L'adstrat fait référence à l'influence réciproque entre deux langues voisines ou à l'influence entre deux langues qui coexistent ou vivent sur le même territoire (espagnol et basque/espagnol et français).

Selon De Gruyter (2015 : 404), d'un point de vue quantitatif et qualitatif pour les langues romanes, l'anglais est la langue de contact la plus importante. Elle influence d'un point de vue morphosyntaxique les langues romanes mais se fait aussi influencer sur les mêmes aspects par les langues romanes telles que le français. Dans le cas des deux langues mises en valeur dans notre étude, on constate qu'elles coexistent depuis des décennies sans que l'une se soit substituée à l'autre dans une sorte de coexistence qui implique les contacts physiques des locuteurs, une sorte d'influence réciproque.

## **2.4. Où est parlé le spanglish aux États-Unis ?**

Il existe trois grandes variétés de spanglish selon leur population d'origine. La première, mexicaine, est en grande partie parlée au Texas, une variété cubaine basée en Floride et une variété portoricaine parlée majoritairement à New York. Cependant, à l'intérieur de ces variétés il faut distinguer d'autres sous-variétés au vu des variations linguistiques de l'espagnol de cette communauté hispanophone. Ian Stavans (2003) rapporte qu'au Mexique, par exemple, l'espagnol chilango (Mexico) diffère du jarocho (Veracruz), du chiapaneca (état de Chiapas) et du regiomontano (Monterey). Aussi, dans le chilango, il y a de multiples variantes telles le parler bourgeois, le parler des jeunes ouvriers, celui des bidonvilles comme Netzahualcóyotl, le parler des marginaux et du monde de la prostitution, celui du football, etc.

### 3. Structure du système du spanglish

De prime abord, il n'y a pas de consensus établi sur le système du spanglish. Il y a certes des éléments qui au fil du temps sont devenus systématiques mais on ne peut pas s'accorder sur un système morphosyntaxique unique et défini. La première raison est d'ordre géographique. Selon les régions, la structure peut varier. C'est-à-dire que les personnes habitant à la frontière du Mexique auront tendance à utiliser une structure plus proche de l'espagnol avec l'introduction de mots anglais alors que dans d'autres régions, on observe plutôt une structure basée sur l'anglais avec des insertions d'espagnol (Wilson 2006). Pour prendre un exemple, si quelqu'un nous qualifie d'« a nerdio », un anglophone comprendra très vite qu'il signifiait « a nerd » 'un geek'. On rencontre donc une base anglaise, avec une insertion de l'espagnol. De plus, l'étude de la structure du spanglish est assez compliquée dû au fait qu'il n'y a pas de corpus car c'est, avant-tout, un système oral (on ne retrouve pas ou peu de trace écrite, et donc encore moins de dictionnaires, etc.). Les corpus en spanglish sont donc difficiles à trouver et les seuls disponibles sont des corpus artificiels (Lemus Sarmiento 2013: 3). A tout cela, il faut ajouter que la communauté ne parle pas un spanglish en particulier: les locuteurs de Houston utilisent des structures/mots différents que ceux de Chicago, par exemple. Tout dépend des contacts (linguistiques, culturels) que ces locuteurs entretiennent entre eux (Wilson 2006).

On peut donc se dire que le spanglish est composé de deux systèmes instables : l'espagnol et l'anglais. C'est pour cette raison que le spanglish n'est pas une langue à part entière. La grammaire et la syntaxe sont simplifiées pour répondre à l'objectif d'amoindrir la charge cognitive trop importante qu'il y aura pour manier les deux systèmes (Lemus Sarmiento 2017 : 3). Il y a donc un processus de simplification et réduction des morphèmes lexicaux et grammaticaux (Lemus Sarmiento 2017 : 4). Que ce soit les locutions nominales ou les constructions verbales, il s'agit souvent de structures phrastiques de l'anglais produites avec les moyens de l'espagnol (Lemus Sarmiento 2017: 4).

Certains auteurs comme Silva-Corvalán parlent de différentes classifications concernant la structure morphosyntaxique du spanglish: dans un premier temps, certains s'accordent sur le fait qu'il s'agit de calques lexico-syntaxiques, un calque étant l'emprunt du sens d'un mot étranger pour un mot déjà existant dans la langue source, le mot gagne donc un sens supplémentaire (ex: le sens initial du mot *write* était 'égratigner', puis sous l'influence du mot latin *scribere* qui signifie « écrire », il a définitivement adopté le deuxième sens et a perdu son sens originel. Il y aurait plusieurs calques qui alternent des caractéristiques sémantiques et/ou grammaticales du langage répliqué (Lemus Sarmiento 2013 : 2). D'autres linguistes, quant à eux, prônent une vision selon laquelle les "structures n'impliquent pas une innovation linguistique dans l'espagnol mais la modification de ses paramètres d'expression" (Lemus Sarmiento 2013 : 2). En d'autres mots, les hispanophones qui habitent aux Etats-Unis réalisent des innovations communicatives en imitant la culture source (anglophone).

Finalement, d'autres linguistes penchent pour une grande présence d'alternance codique et les emprunts ne seraient alors que l'influence d'une culture sur une autre. En ce qui concerne les verbes, il y aurait une base anglaise et la terminaison est tirée de l'espagnol. Par exemple, « yo

estoy chateando » pour ‘je suis en train de chatter’ (anglais: ‘to chat’ et espagnol: ‘-eando’) (Orsi 2008 : 29). Pour les noms, l’espagnol prend le dessus sur l’anglais et impose donc un nombre et un genre. Par exemple, « la troka » ‘camionnette’ devient « las trokas » au pluriel et la terminaison ‘-a’ montre que c’est au féminin. La position des adjectifs peut se faire avant ou après le nom, peu importe (Orsi 2008 : 30). Ces phénomènes qui se réfèrent donc à de l’alternance codique sont, d’une part, simplement issus d’un mélange entre les deux langues et d’autre part, issus des choix que font les locuteurs sont également influencés par leur culture d’origine, leur perception du monde ainsi que leurs relations sociales. En d’autres mots, selon la langue maternelle du locuteur, sa perception et ses choix dans la langue qu’il utilise, sa production de spanglish sera différente (Orsi 2008 : 35).

Pour conclure cette partie, on peut dire que de par son statut encore fort débattu il existe différentes théories quant à la structure du spanglish: des calques, une modification des paramètres d’expression, ou encore un phénomène d’alternance codique. La langue source du locuteur (anglais ou espagnol) représente une variable importante car elle définit la manière dont le locuteur va combiner les deux langues. Si on ne s’en tient qu’au point de vue structurel du spanglish, il faut admettre qu’il n’existe pas qu’un seul spanglish, mais bien plusieurs variétés.

#### **4. Caractérisation du spanglish**

##### **4.1. Nommer le phénomène**

Le spanglish est un sujet fortement débattu, non seulement par son appellation mais aussi concernant sa catégorie linguistique. Le spanglish est un terme apparu dans les années 1940, créé par l’écrivain Salvador Tió. Il l’utilise pour la première fois pour expliquer le mélange d’anglais et d’espagnol qu’il perçoit dans la communication entre des bilingues anglais/espagnol (Casielles-Suárez 2017: 150). Il est intéressant de noter que d’autres appellations existent telles que *englañol* proposée en 1971, cependant la communauté scientifique utilise majoritairement le terme *spanglish* (Ardila 2005 : 63). C’est sur ce point que Nancy Stern éprouve son mécontentement concernant le terme *spanglish*. En effet, Stern explique que cette dénomination pose quatre problèmes : d’abord, il apparaît que l’espagnol des USA utilise de nombreuses formes similaires à l’espagnol d’Espagne ou celui d’Amérique Latine (Stern 2010 : 85) ; ensuite, le terme donnerait l’impression d’une « chose hybride » ; le mot *spanglish* fait référence à un mélange structural de l’anglais et de l’espagnol, ce qui n’est pas le cas pour l’auteure ; enfin, il crée une division culturelle et sociale entre les autres pays hispanophones. Pour conclure sa réflexion, Stern prend pour exemple Ilan Stavans qui définit le spanglish comme étant « un piège » et « la langue des personnes non-instruites » (Stern 2010 : 86). Ainsi, Stern propose de remplacer le mot *spanglish* par *espagnol populaire des Etats-Unis* (2010: 86). Cependant, l’idée de Stern n’a pas été adoptée par la communauté scientifique comme le montre Casielles-Suárez (2017 : 150). Stern considère aussi le spanglish comme étant une variation de l’espagnol (2010), tandis que Casielles-Suárez le considère comme une langue « bâtarde » (2017 : 162). Le débat sur la dénomination du phénomène n’est donc pas le seul autour de ce contact linguistique. Nombre de chercheurs et chercheuses se sont penchés sur comment catégoriser le spanglish mais le suspens persiste autour de cette question.

## **4.2. Le spanglish : point de vue linguistique**

### **4.2.1. Le spanglish comme dialecte**

Ardila considère le spanglish comme étant un dialecte<sup>1</sup> anglicisé de l'espagnol (2005 : 66). Stern rejoint cette idée sans parler d'anglicisation. En effet, selon Stern le spanglish<sup>2</sup> serait une variété d'espagnol parmi tant d'autres (espagnol de Colombie, du Mexique etc.) avec ses propres sous-variétés (2010 : 97). Trois sous-variétés peuvent être distinguées : le spanglish où des items lexicaux anglais sont utilisés dans des énoncés espagnols ; le spanglish dont des items lexicaux anglais perdent leur identité anglaise pour se rapprocher de la phonétique et morphologie de l'espagnol ; le spanglish où différentes expressions anglaises sont traduites littéralement (Ardila 2005 : 66). Ángel López García-Molins considère aussi le spanglish comme un dialecte, cependant il précise que le spanglish est un dialecte psycholinguistique, c'est à dire qu'il considère que le spanglish n'est pas une cassure dans le continuum de la langue espagnole mais bien une fracture de communication verbale (2015 : 43). L'auteur considère donc le spanglish comme un dialecte<sup>3</sup> de la langue espagnole qui se mélange avec l'anglais. Il précise toutefois que ce n'est pas une diatopie, une distratie ou une diaphasie ; le spanglish serait plutôt un cas de « dialecto poroso » (2015 : 43).

### **4.2.3 Le spanglish comme pidgin ou créole**

Le spanglish est parfois considéré comme un pidgin ou comme un créole (Ardila 2005 : 66). Il peut être considéré comme un pidgin car le spanglish est utilisé par différents hispanophones pour communiquer une idée qui ne peut pas être codée en espagnol ou comme un créole car les hispanophones de deuxième génération des Etats-Unis sont éduqués dans un environnement où le spanglish est parlé, le spanglish devient donc leur langue maternelle (2005 : 66). Il faut préciser que cette idée n'est pas supportée par tous les chercheurs et chercheuses. En effet, Ángel López García-Molins explique qu'aucune définition de pidgin ou créole ne peut s'appliquer au cas du spanglish (2015: 35).

### **4.2.4 Le spanglish comme interlangue**

Le cas de l'interlangue est moins présenté. Ardila explique qu'une interlangue est présente aux frontières linguistiques des régions : cela peut s'appliquer au spanglish à la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique mais que le phénomène d'interlangue ne peut expliquer la propagation géographique du spanglish au-delà des frontières (2005: 65). Bien que la proposition de l'interlangue (en fonction de la définition qu'on lui donne) semble la meilleure possibilité, elle n'est pas tout à fait représentative du phénomène (Mernaugh 2017 : 9).

---

<sup>1</sup> A noter que Ardila définit un dialecte comme étant une variation (dûe à la géographie ou non) d'une langue qui reste compréhensible par la langue standard (2005).

<sup>2</sup> Stern n'utilise pas le terme spanglish mais bien espagnol populaire des Etats-Unis (2010).

<sup>3</sup> Pour Ángel López García-Molins, dialecte et variation sont synonymes.

#### 4.2.5 Le cas du cyberspanglish

En 1996, le terme cyberspanglish est utilisé pour la première fois pour parler des termes qui s'utilisent dans la sphère informatique. Selon Silvia Betti (2016), des centaines de mots constituent le vocabulaire du cyberspanglish, tels que «chatear», «deletear»... Une des raisons qui poussent les utilisateurs à utiliser ces mots serait que ces termes n'ont pas de traduction en espagnol castillan. Cependant, une enquête montre que la traduction existe, où qu'il est possible d'exprimer la même idée, sans recourir au cyberspanglish (Betti 2016). L'utilisation des mots en cyberspanglish ne résulte pas d'un manque lexical de la langue espagnole mais du fait que le locuteur a plus facile à retrouver l'item lexical en cyberspanglish car l'anglais est la langue prédominante dans le monde informatique (Betti 2016).

Le cyberspanglish ne touche donc pas seulement les hispanophones des USA, mais tous les hispanophones naviguant sur les réseaux sociaux. A chaque nouvelle application populaire, un nouveau terme apparaît : Twittear pour écrire un tweet, whatsappear pour envoyer un message sur Whatsapp, tiktokear pour faire un Tiktok. Les nouvelles méthodes de communication jouent donc un rôle important dans la transmission du spanglish. Elle permet d'étendre sa zone géographique. Ceci rend la tâche de définir le spanglish encore plus complexe (Betti 2016). En effet, est-ce que le cyberspanglish peut-être considéré comme une sous catégorie du spanglish, si ce premier n'est plus lié aux hispanophones bilingues des USA ? Si le cyberspanglish se retrouve dans les couches de toute la société de la péninsule ibérique, comment définir le cyberspanglish ? A l'heure de la présentation de ce travail, les recherches menées ne répondent pas à ces questions. Il s'agit donc d'une piste intéressante à suivre pour de nouvelles recherches.

#### 5. Conclusion

À l'image du phénomène migratoire des communautés hispanophones aux États-Unis, le spanglish s'inscrit dans une dynamique sociale et géopolitique assez complexe et assez diversifiée. Elle est d'autant plus complexe qu'elle ne cesse de grandir : le flux journalier de nouveaux arrivants hispanophones qui se combine aux communautés latino-américaines établies aux États-Unis depuis des décennies.

C'est dans un contexte où différentes théories et postures émergent pour définir le spanglish, que nous avons fait un choix méthodologique pour notre travail : faire un état de l'art sur la question de la catégorisation du spanglish afin de délimiter les contours de notre étude mais aussi de comprendre l'extension du phénomène dans le discours scientifique. En faisant cet état de l'art nous avons également constaté un grand flou autour du statut linguistique du spanglish. D'une part, nous avons des postures qui considèrent le spanglish comme une variété linguistique de l'espagnol, d'autre part, nous rencontrons des postures qui réfutent la première argumentant que le spanglish ne peut être ni parlé ni compris que par individus bilingues<sup>4</sup>. Il ne serait donc pas accessible aux personnes qui n'ont pas de bases dans les deux langues. Pour notre part, nous nous penchons pour cette dernière posture à propos du Spanglish : le parler des communautés bilingues d'origine hispanophone aux États-Unis utilisés dans des contextes sociaux plus ou moins circonscrits. Selon cette posture, le spanglish trouve son origine dans un

---

<sup>4</sup> Voir la vision holistique du bilinguisme défendue par Grosjean (2018)

contexte de bilinguisme où des phénomènes de calque, d'emprunt et d'alternance codique se combinent à des facteurs sociologiques (Lipsik 2008). Il est important de noter que le bilinguisme se trouve dans un continuum qui va d'une maîtrise relativement parfaite des deux langues à la maîtrise d'une des langues avec des bases assez rudimentaires dans l'autre langue (Grosjean 2018).

Cette posture nous paraît la plus pertinente car elle prend en considération le fait que les locuteurs de spanglish doivent connaître les règles et le fonctionnement (à des degrés divers) de chacune des langues (Mernaugh 2017), mais surtout, elle permet d'envisager le contact entre les locuteurs de deux langues au travers de facteurs extralinguistiques (Reagan 2019). En effet, des facteurs tels que la migration, la ségrégation et la précarité des communautés hispanophones sont d'une grande importance au moment de comprendre l'émergence des phénomènes linguistiques liés au contact de l'espagnol et de l'anglais (Amastae & Elias-Olivares 1982).

## **6. Ce que nous avons appris**

A travers ce travail sur le spanglish, nous avons pu nous rendre compte de la complexité de définir certains parlars qui ne sont pas facilement catégorisables. En effet, nous voulions dans un premier temps partir à la découverte de tous les statuts reconnus que peut avoir une langue. Nous nous sommes vite rendu compte que malgré la recherche pour tenter de catégoriser le spanglish, ce dernier ne rentrait dans aucune des cases. Cette recherche a été enrichissante car elle nous a poussé à chercher plus loin, à développer notre curiosité ainsi que notre esprit critique. Nous sommes également toujours surpris de voir que certaines langues "mixtes" comme le spanglish peuvent autant se développer et répondre à des attentes de communication aussi précises.

L'étude du spanglish nous a aussi montré l'importance de la représentativité dans le monde de la linguistique. En effet, le spanglish est un étendard fièrement porté par ceux et celles qui l'utilisent. Malgré des catégorisations péjoratives (certains l'appellent "langue bâtarde"), nombreux sont les locuteurs qui y voient un signe de fierté et d'unité. L'étude linguistique, quand elle catégorise, se doit d'être impartiale et permet d'éviter des jugements de valeurs ; ce qui n'a pas été toujours le cas pour le spanglish. Nous avons donc appris l'importance d'avoir un regard neutre, non-colonial sur les langues parlées et les personnes qui l'utilisent. Ajoutons aussi que notre étude du spanglish nous a permis de comprendre l'importance unitaire du langage ; grâce à une analogie, nous pouvons voir le français de Belgique sous la même idée, c'est à dire, une langue unitaire qui fût/est réprimée, voire moquée, par d'autres.

Le colloque fut très enrichissant et les différents thèmes de cette communication furent d'une pertinence remarquable, nous avons pu voir toute l'importance de la variété sous divers angles. Nous avons découvert un ensemble de connaissances considérables qui renferment une telle notion. Nous avons aussi vu que la question de variété linguistique était bien plus importante qu'elle ne paraît. Le colloque mettait en lumière le fait que toutes les variétés ont en commun les traits principaux de la langue en cause. À côté de ceux-ci, la variété pouvait aussi présenter d'autres interférences ainsi que des influences réciproques ou non réciproques. Elle peut également avoir un rapport direct à la diglossie par le fait qu'elle est utilisée par un même locuteur. Par exemple, dans le cas des locuteurs du Spanglish aux États-Unis, du Nouchi en

Côte-d'Ivoire, du Verlan en France, etc. Une personne qui a un niveau de scolarisation suffisant pour avoir acquis les registres courant et soutenu, ou un type de variété non standard peut adapter son expression aux diverses situations de communication dans lesquelles il lui arrive de se trouver, en utilisant, par exemple la variété non standard à la maison (spanglish) et une variété standard à l'école ou dans un bureau de l'administration publique. La variété pouvait donc conduire certains locuteurs à la diglossie. Cet aspect de la variété nous semble très important d'autant plus que chaque être humain appartient à plusieurs groupes sociaux et possède de nombreuses identités sociales. Ainsi, une personne peut être à la fois « étudiante », « leader politique », « Belge », « parisienne », etc. La variété devient donc un symbole d'identité ; utilisée par les locuteurs pour marquer leurs identités. Mais aussi, les individus peuvent s'en servir pour catégoriser leurs pairs en fonction de la langue qu'ils parlent. En ce qui concerne le rapport entre la langue et la variété, les différentes présentations du colloque semblaient bien démontrer que les langues et la variété de langue sont caractérisées par de subtiles variations ou d'importantes différences dans la prononciation et la grammaire par rapport à la langue « standard ». En effet, la phonologie, et le lexique dans l'ensemble des discussions étaient les deux moyens principaux d'exprimer et de reconnaître les nombreuses identités sociales des individus.

Un autre des intérêts que nous a apporté ce colloque, est le regard synchronique et global posé sur les emprunts lexicaux lors de nos échanges en groupe. Il convient de garder à l'esprit que le prisme au travers duquel nous avons discuté de l'emprunt dans les langues (Nouchi, Spanglish) a été inscrit dans une vision de notre époque et dans divers champs disciplinaires. Nous avons discuté des principales voies d'entrée des mots d'autres langues dans une langue du moins, celles ayant fourni des mots qui se sont stabilisés (Anglais, Espagnol etc.). Nous avons par exemple souligné l'influence jouée par les voyages Anglais en Espagne dans l'antiquité ce qui a favorisé les emprunts dans le cas du spanglish. Un fait important qui semblait saillant sur ce phénomène est le fait que les mots d'emprunt sont normalement moins nombreux que les mots hérités de la mère dans le cas des langues, sauf pour le Spanglish qui est un mélange de l'anglais et de l'espagnol.

### **Bibliographie**

- Amastae, Jon, Elías-Olivares, Lucía, 1982. *Spanish in the United States: sociolinguistic aspects*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Ardila, Alfredo, 2005. « Spanglish : An Anglicized Spanish Dialect », *Hispanic Journal of Behavioral Sciences* 27 (1), 60-81, <<https://doi.org/10.1177/0739986304272358>>.
- Betti, Silvia, 2016. *Nuevas voces sobre el Spanglish : una investigacion polifonica*. New-York, ANLE.
- Casielles-Suárez, Eugenia, 2017. « Spanglish : The Hybrid Voice of Latinos in the United States », *Atlantis : Journal of the Spanish Association for Anglo-American Studies* 39 (02), 147-68. <<https://doi.org/10.28914/Atlantis-2017-39.2.08>>.

- De Houwer, Annick, 1995. « L’alternance codique intra-phrastique dans le discours de jeunes bilingues », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, 39-64, <<http://journals.openedition.org/aile/4932>>.
- Franco, Juan C., Solorio, Tamar, 2007. « Baby-Steps Towards Building a Spanglish Language Model », *Departmental Technical Reports (CS)*, 99. <[https://scholarworks.utep.edu/cs\\_techrep/99](https://scholarworks.utep.edu/cs_techrep/99)>.
- Grosjean, François. 2018. « Être bilingue aujourd'hui », *Revue française de linguistique appliquée* 23/2, 7-14.
- Instituto Cervantes, 2021. *El español : una lengua viva*, <[https://cvc.cervantes.es/lengua/espanol\\_lengua\\_viva/pdf/espanol\\_lengua\\_viva\\_2018.pdf](https://cvc.cervantes.es/lengua/espanol_lengua_viva/pdf/espanol_lengua_viva_2018.pdf)>.
- Le Bars, Sylvia, 2007. « Quelle place pour l'espagnol aux Etats-Unis : assimilation monolingue ou diversité plurilingue ? », *Le français aujourd'hui* 158, 39-48, <<https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2007-3-page-39.htm>>.
- Lemus Sarmiento, Aura, 2013, *Spanglish : les variations linguistiques dans l'espagnol des États-Unis*, Paris, E- Sorbonne, <<http://www.e-sorbonne.fr/theses/2013pa040176>>.
- Lemus Sarmiento, Aura, 2017. « La phraséologie du *spanglish* : variation, grammaticalisation et grammaticalité », *Université Paris-Sorbonne, Paris IV*, <[https://www.academia.edu/31331363/La\\_phras%C3%A9ologie\\_du\\_spanglish\\_variation\\_grammaticalisation\\_et\\_grammaticalit%C3%A9](https://www.academia.edu/31331363/La_phras%C3%A9ologie_du_spanglish_variation_grammaticalisation_et_grammaticalit%C3%A9)>.
- Lipski, Jhon M, 2008. *Varieties of Spanish in the United States*, Georgetown, Georgetown University Press.
- López García-Molins, Ángel, 2015. *Teoría del Spanglish*, Valence, Tirant Humanidades.
- McWhorter, Jhon, 2000. *Spreading the Word : Language and Dialect in America*, Portsmouth, Heinemann.
- Mernaugh, Leah, 2017. « Defining Spanglish : A Linguistic Categorization of Spanish-English Code-Switching in the United States », *Honors Projects* 89. <<https://digitalcommons.spu.edu/honorsprojects/89>>.
- Morel, Etienne, Doehler, Simona, 2013. « Les ‘textos’ plurilingues : l’alternance codique comme ressource d’affiliation à une communauté globalisée », *Revue française de linguistique appliquée* 18, 29-43, <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2013-2-page-29.htm>>.
- Orsi M., Liliana, 2008. « Spanglish : Identifying some motivations a group of bilingual adolescents had to code-switch in informal social interactions », Hamline University.
- Polzin-Haumann, Claudia, Schweickard, Wolfgang, (ed.), 2015. *Manuel de linguistique française*, Berlin, De Gruyter, 1-7.

- Reagan, Timothy, 2019. *Linguistic legitimacy and social justice*, Maine, Palgrave Macmillan.
- Saorín, Mercedes Banegas, 2015. « Dynamisme et expansion de l'espagnol étasunien : le pouvoir des médias et des Académies », in : *Pouvoir(s): expressions et représentations*.
- Stavans, Ian, 2003. *Spanglish : The Making of a New American Language*, New York, Harper Collins.
- Stern, Nancy, 2011. « On So-Called Spanglish ». *International Journal of Bilingualism*,15/1, 85-100, <<https://doi.org/10.1177/1367006910379298>>.
- Wilson. V., Tracy, 2006. « How Spanglish Works » in : *How stuff works*, <<https://people.howstuffworks.com/spanglish.htm>>.

# La linguistique populaire à l'ère d'internet : quels regards portés sur les langues ? Pour une étude sociolinguistique

Présenté par : Marie DEPREZ, Elisabeth DETEMMERMAN, Ambre LEMAIRE, Manon TAHON, Coline THÉATE

Rapporté par : Elena GONCHARUK, Lydie LEJEUNE, Antoine MATHIAS, Auriane PONCIN, Bastien ROSSI

## Introduction

Notre étude se centrera sur la linguistique populaire et sur le regard porté sur la langue du XVI<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord, nous vous proposerons une définition de la linguistique populaire (2) à l'aide d'un article de Dietmar Osthus qui s'intitule « Linguistique populaire et chroniques de langage : France ». Nous établirons ensuite l'état actuel de la recherche sur cette discipline (3). Enfin, nous étudierons, d'une part, l'histoire des remarques sur le langage (4), et, d'autre part, la place importante occupée par Internet dans la démocratisation des préoccupations sur la langue française (5 et 6), avant d'exposer nos conclusions (7).

### 1. Qu'est-ce que la linguistique populaire ?

La linguistique populaire tire son appellation d'une série de dénominations anglo-saxonnes basées sur le mot *folk*, que l'on traduira en français par les adjectifs *populaire*, *spontané* ou *naïf*. Nous utiliserons la notion de *linguistique populaire* dans notre exposé, mais divers termes sont utilisés en langue française pour désigner ce concept, tels que *linguistique des profanes*, *linguistique de sens commun*, *linguistique spontanée*, *linguistique non savante*... La linguistique populaire est à la base de nombreuses recherches depuis le milieu des années 1990.

Concrètement, comme l'affirme le chercheur Dietmar Osthus, « il s'agit de prendre au sérieux les conceptions métalinguistiques des non-experts pour faciliter le dialogue entre linguistes et "profanes". [...] il s'agit également de découvrir des faits de langue à travers des conceptualisations populaires » (Osthus 2015 : 161). En bref, la linguistique populaire s'intéresse à la vision qu'ont les non-experts de concepts métalinguistiques et à la façon dont ils les nomment. Cette approche de la linguistique facilite la discussion entre le peuple et les scientifiques, et enrichit les savoirs de ces derniers. À l'heure actuelle, le web héberge de nombreuses activités métalinguistiques qui permettent ces échanges linguistiques (Osthus 2015 : 160-170 ; Paveau 2007 : 93-109).

### 2. État de l'art

L'article ayant inspiré cet exposé étudie la linguistique populaire et les chroniques de langage (Osthus 2015 : 160-170). Son auteur, Dietmar Osthus, est un romaniste allemand, professeur à l'université Duisburg-Essen. Il étudie la linguistique populaire et les chroniques de langage. En analysant, à travers l'histoire, cette sous-discipline de la linguistique qu'est la linguistique populaire, il porte un regard très moderne sur la question et n'hésite pas à inclure internet dans sa réflexion : il compare par exemple les forums internet aux salons parisiens du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les discussions au sujet de la langue ont toujours existé. Et les débats internet renforcent aujourd'hui les autorités normatives érigées en institution, telles que l'Académie française. Les débats internet sont en effet extrêmement puristes comme nous allons le voir. Nous avons souhaité prolonger cette réflexion dans notre exposé, car les réseaux sociaux, et internet de façon plus générale, sont désormais un nouveau champ d'étude très riche pour la discipline.

Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, deux spécialistes du discours notamment numérique ont également étudié la question. Paveau affirme que la *folk linguistic* s'installe tardivement en France. Nous trouvons dès lors ses réflexions sur la norme extrêmement enrichissantes, étant donné qu'il semble plus difficile d'étudier la façon dont les locuteurs français perçoivent les usages de leur langue si codifiée et normée. Elle distingue, à partir de la dichotomie érigée par Herbert Ernst Brekle, un linguiste allemand, trois types de pratiques linguistiques populaires : la description métalinguistique, la prescription comportementale et l'intervention sur la langue. La langue est vivante et ses usages sont le reflet de performances linguistiques plutôt que de la compétence d'un locuteur idéal. La linguistique populaire étudie trois points de vue possibles pour envisager la langue : prescriptif, descriptif ou interventionniste (Paveau 2005 : 97-98).

Les sources de notre bibliographie nous ont ainsi permis de comprendre à quel point les réflexions métalinguistiques sur la langue sont hétérogènes. Elles diffèrent en fonction de leurs auteurs respectifs : leurs régions d'origine, leurs langues maternelles et les échanges avec d'autres langues, leurs professions mais aussi le regard qu'ils portent sur la norme. Les réflexions sur la langue diffèrent également selon la situation de communication dans laquelle elles s'inscrivent, qu'il s'agisse de leurs contextes historiques ou des canaux utilisés pour diffuser leurs messages, allant d'un contexte d'enseignement ayant pour but de standardiser un emploi de la langue enseignée à des échanges Internet moins formels et plus ouverts aux débats.

En ce sens, le regroupement d'études sur la plateforme Wattpad que nous avons réalisé nous semble très parlant. Il s'agit de voir comment une réflexion sur la langue d'un point de vue populaire se réalise sur une plateforme qui promeut une littérature considérée, elle aussi, comme populaire.

### **3. Histoire des remarques sur la langue française**

Le français s'impose comme langue véhiculaire au XVI<sup>e</sup> siècle notamment grâce aux manuels de chirurgie mais également de médecine (par exemple Ambroise Paré). Outre ces œuvres directement écrites en français, on continue par ailleurs à traduire les grandes œuvres de la littérature classique dont, par exemple, Térence traduit par Charles Estienne ou Homère par Hugues Salel. Les humanistes auront ainsi tendance à dire qu'aucun genre n'est interdit à la langue française et cet argument est appuyé, entre autres, par la *Défense et illustration de la langue française* de Du Bellay (Perret 2014 : 52).

Le XVI<sup>e</sup> siècle est aussi la période durant laquelle les premières réflexions sur la langue française paraissent. Par exemple, des grammairiens comme Jacques Dubois ou Louis Meigret se veulent déjà très défenseurs d'un raisonnement normatif sur le bon et le mauvais usage et

proposent des ébauches de réformes sur l'orthographe. Rappelons-nous également des premiers dictionnaires, d'abord bilingues avec la langue latine, de Ramuz ou Estienne (Perret 2014 : 52).

Les rois de France de l'Ancien Régime (aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles) ont participé à la montée en puissance du français, prenant peu à peu la place du latin. Comme nous le savons, le français est une langue extrêmement normative. Ce travail normatif dû à l'appauvrissement lexical, aux clarifications syntaxiques et à toute l'œuvre lexicographique et grammaticale du XVII<sup>e</sup> siècle est la source même de l'expansion du français, qui s'étendra à l'échelle européenne au siècle suivant (Perret 2014 : 80).

Mais d'où vient la notion de purisme de la langue ? À l'origine, l'Académie française et plus particulièrement Richelieu promeuvent le français via les dictionnaires et le pouvoir politique. Le français, comme nous le savons bien, s'impose d'abord dans l'administration (Edit de Villers-Cotterêts, 1539), puis la politique s'appropriera la langue pour la gouvernance territoriale, et enfin, elle s'imposera dans la vie intellectuelle (et notamment dans les Académies, grâce à Richelieu). À partir de là, ce dernier souhaitera avoir une langue « pure » et « éloquente ».

« L'essor du gouvernement central, le prestige de la Cour et la mobilité sociale des nouveaux riches encourageaient un nouvel intérêt pour la perfection linguistique comme moyen de s'intégrer dans la bonne société » (Ayres-Bennett 2011 : 17).

Mais cette pureté (l'absence de barbarismes) va très vite se transformer en purisme (détesté des progressistes) (Guilhaumou 2012 : § 23). En effet, le dictionnaire de l'Académie française cherche d'abord et avant tout à définir chaque mot de la langue, permettant ainsi au locuteur d'en saisir pleinement le sens et les subtilités (Guilhaumou 2012 : § 30). Dès lors, la langue devient un objet maîtrisable et contestable.

### **3.1. Les remarqueurs**

Depuis les grandes œuvres de la littérature classique, en passant par les littératures italienne et espagnole, les commentaires font l'objet d'études linguistiques. Ils servent notamment de gloses en langue vernaculaire, d'explications à visée didactique, voire de traduction dans une langue « moderne » (par opposition aux langues classiques).

« Né d'une série de commentaires dispersés dans un texte, le nouveau genre se constitue généralement en forme de remarques qui se libèrent du texte original, pour former un livre à part. Le but n'est plus la compréhension du texte original, mais la perfection de la langue. » (Kibbee 2018 : 154).

Les principaux remarqueurs du XVII<sup>e</sup> siècle, dans l'ordre chronologique, sont Chabanel (1612), Wapy (1634), Vaugelas (1647, 1690), Buffet (1668), Ménage (1675, 1676), Bouhours (1674, 1692, 1693), Bérain (1675), Alemand (1688), Andry (1689, 1693) et Tallemant (1698), pour finir par l'Académie française en 1704.

Un nouveau genre est alors codifié. Sa typologie est issue des traits caractéristiques de l'ouvrage de Vaugelas et se base sur quatre paramètres :

1. Le contenu (Ayres-Bennett 2011 : 42) : les remarques de Vaugelas concernent des usages douteux et visent à proposer un manuel du bon usage. Tous les domaines de la langue sont commentés (prononciation, orthographe, morphologie, syntaxe, lexique, style).
2. Le format (Ayres-Bennett 2011 : 43) : sorte de pêle-mêle auquel des remarques ont été ajoutées au fur et à mesure, structure hétérogène, peu d'homogénéisation dans la graphie et les macro et microstructures.
3. Le public et le métalangage (Ayres-Bennett 2011 : 44) : le public visé est principalement les honnêtes gens, il y a une tendance générale de simplification des termes techniques dans le discours poli. Vaugelas ne prône pas une utilisation accrue du métalangage mais semble maîtriser les termes qu'il emploie, et il utilise également des termes semi-techniques.
4. L'idéologie (Ayres-Bennett 2011 : 46) : idéologie normative, tendance prescriptive ou codificatrice, établir le français à un niveau de perfection qui sert à former l'élite linguistique et sociale. Typiquement "il faut dire, il ne faut pas dire".

Si l'on compare tous les recueils entre eux, comme cela a été fait dans l'article de Ayres-Bennett, on remarque deux constantes qui sont la cumulativité et l'intertextualité. Ces dernières marquent une certaine récursivité en ce qui concerne certaines discussions. Lors de leur étude « au cas par cas », les auteures ont établi un tableau (Ayres-Bennett 2011 : 52-53) très clair afin d'établir une analyse comparative des formats des recueils de leur corpus d'étude selon onze critères : ordre décousu, ordre alphabétique, présence d'un index, numérotation des remarques, remarques détachées, sections, longueur, titre des remarques, épître, préface et autres traits pertinents. Malgré leur hétérogénéité formelle, les recueils retenus sont considérés comme « des exemples classiques du genre » (Ayres-Bennett 2011 : 54).

### **3.2. Évolution du genre**

Au XVIII<sup>e</sup>, on observe une tendance au conservatisme. Les commentaires des auteurs classiques (classiques au sens littéraire français) sont considérés comme des modèles en matière de style d'écriture. L'Académie française occupe d'ailleurs la place centrale dans la publication de ces commentaires. Il y a donc là toujours une visée didactique, comme c'était déjà le cas dans les commentaires des textes antiques. Comme nous l'avons vu au cours de rhétorique de Monsieur Provenzano, l'enseignement ne s'est que récemment intéressé à la créativité. Cela signifie que, jusqu'à lors, pour apprendre correctement la langue française et bien l'employer, il suffisait de connaître ses modèles et de les recopier.

À côté de cela, les compilations raisonnées avec une présentation systématique et ordonnée des observations voient leur intérêt augmenter et le nombre de remarqueurs explose. La Touche et Wailly sont notamment des noms à retenir. Ce dernier combine d'ailleurs les remarques traditionnelles de remarqueurs (la langue, la forme) avec les apports des grammaires récentes.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Révolution de 1789 marque une rupture avec cette image de l'élite polie et raffinée, ce qui se ressent dans le travail de remarqueurs. Il ne s'agit plus de « remarquer » la langue, mais de l'observer d'un point de vue diachronique ; on travaille essentiellement sur des histoires du français (Brunot, Guénin), sans réel regain d'intérêt pour les commentaires des textes classiques, comme c'était le cas lors du siècle précédent. Certains auteurs goûtent cependant à cette nostalgie du purisme perdu et ont repris l'idée des *Remarques* de Vaugelas pour les adapter à leur époque (Francis Wey). On retrouve également des discussions douteuses sur le langage dans les journaux de l'époque (Ayses-Bennett 2011 : 253-268).

Du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours, les chroniques linguistiques (la presse) connaissent un immense succès et se multiplient dans de nombreux journaux parisiens et des périodiques littéraires. Ces articles analysent principalement les tensions entre la norme et l'usage montant. On constate, malgré les changements de régime, les révolutions et les bouleversements socio-politiques, « la longue continuité des préoccupations des Français à travers les siècles dont le désir de résoudre l'usage douteux et la recherche de la correction écrite ou orale ». (Ayses-Bennett 2011 : 267)

#### **4. Les commentaires métalinguistiques sur la plateforme Wattpad**

Notre réflexion à la suite de la lecture de l'article de Dietmar Osthus « Linguistique populaire et chroniques de langage : France » nous a enfin amenées à réfléchir sur les lieux où des débats linguistiques profanes et des réflexions métalinguistiques dans le langage courant pouvaient exister. Nous nous sommes penchées sur les « nouvelles plateformes » dont Osthus parle dans sa conclusion, et en particulier les plateformes où des réflexions et des attitudes métalinguistiques ont lieu. Notre recherche s'est donc dirigée vers ces plateformes, aboutissant ainsi sur un article de trois chercheuses (Bigot, De La Corte Gomez et Noûs 2021) qui nous a offert des réflexions sociolinguistiques et un corpus de base. Ce corpus est augmenté d'exemples de notre propre recherche. Nous avons cherché à savoir comment la norme du français s'imisce dans la linguistique populaire, c'est-à-dire des commentaires de linguistes amateurs, et comment la norme influence un discours plurilingue issu d'un milieu sociolinguistique particulier. Le statut social des linguistes et celui de la linguistique profane de la langue est-il en train de changer ?

Nous nous appuyons principalement sur cet article pour le corpus varié qu'il offre ainsi qu'un début de piste de réflexion. L'article se concentre sur des questions sociolinguistiques (construction d'un éthos, des relations et des identités) à travers l'hétérogénéité linguistique dans les chroniques écrites sur internet. Nous nous intéresserons ici à la question de la mise en discours de cette pluralité linguistique, donc à une approche plutôt métalinguistique. Ce pan est développé dans les points 4, 5.3 et 5.4, respectivement intitulés : « *La construction discursive de l'altérité linguistique* dans les chroniques », « Dynamiques narratives et *translanguaging* : les langues au cœur des relations amicales et familiales » et « La relation avec les lectrices : rassembler, médier ». Depuis un point de vue métalinguistique et sociolinguistique, nous étudierons d'abord les gloses et les traductions proposées par les auteures, ensuite nous nous pencherons sur les commentaires des lecteurs. Enfin, nous verrons comment les auteures de ces chroniques montrent leur diversité culturelle à travers la langue/ les langues utilisées.

De manière générale, l'article aborde l'activité de glose dans les chroniques étudiées. Celle-ci peut prendre diverses formes :

- a. La traduction entre parenthèse. L'utilisation des parenthèses est, selon Authier-Revuz (Authier-Revuz 1987 : 55-103), un assemblage « des manières différentes de dire un même référent », posant le référent comme équivalent et différent.

Le contenu de ces parenthèses est varié, il peut être soit :

- Une traduction littérale, sans forcément marquer l'origine de l'emprunt (arabe, dialecte africain ou arabe, anglais, langue de jeune (sms), etc.). Notons que l'article souligne que la plupart des termes employés dans ces chroniques ne seraient eux-mêmes pas reconnus par des locuteurs francophones comme faisant partie du français standardisé, et que certains termes ont une origine ambiguë (à la fois arabe ou langue des jeunes/cités) (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 7). Il semblerait que ce langage de cité/jeune/internet est en réalité très distant de la langue normée ; ainsi la distinction entre le « bon » français et le « mauvais » se perpétue sur les plateformes en ligne.

« Lilis et McKinney (2014) ont bien montré que les logiques binaires dans lesquelles s'est développée une partie de la sociolinguistique conduisent à placer systématiquement **l'écrit du côté du standard et du mononormatif**, et, lorsqu'il **s'écarte** trop de la représentation partagée, à le catégoriser comme relevant d'une forme **d'oralité**. » (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 5).

L'article reprend l'idée de Canut (Canut 2001 : 443-464) : deux positions à adopter face à l'étude de ces langues. Un point de vue étique (externe) qui amène à catégoriser les termes d'origine autre comme non-standardisé ; et un point de vue émique (interne), c'est-à-dire celui des auteures et considérer le paysage linguistique comme pluriel. Ce second point de vue favorise une étude plurilinguiste de la société actuelle depuis les langues vernaculaires et non plus depuis le point de la norme qui a tendance à juger ce qui ne lui ressemble pas.

Le contenu de ces parenthèses est varié, suite :

- Une explication sur la signification grâce à une définition en langue naturelle : « *Kabako* : ça exprime l'état de choc » (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 11). De cette manière, l'attitude du locuteur devient inconsciemment normative : il cherche à expliquer un terme à ceux qui ne le comprennent pas.
- Un renforcement de l'altérité : « Dernier jour en 5<sup>e</sup> Secondaire (Première pour les Français) ! » (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 7) où l'on peut remarquer un besoin de se situer par rapport à la norme du français de France, il y a une double démarche de la part de l'auteure qui a conscience à la fois de qui est représentant la norme (càd la France) et une conscience du public auquel elle s'adresse, qui est majoritairement français.

- Une traduction au troisième degré lorsque la langue partagée par la majorité des lecteurs est traduite par une troisième langue. L'auteure de l'exemple a conscience de la différence des langues puisqu'elle fait référence à une autre langue secondaire (ici l'arabe) avec « miskin » :

« Ainsi, lorsque sa rivale passe devant elle avec son ex-amoureux, Merveille l'entend dire "ha la jalousie mawa trop" et elle fait suivre l'exclamation de l'explication suivante pour les lectrices non-locutrices de lingala "(genre miskin , pauvre d'elle)". Le recours à "*miskin*" comme terme explicatif de "*mawa*" en fait, plus encore que son usage fréquent sans traduction dans le cours du récit, un mot appartenant pleinement à la variété de langue qui sert à **l'intercompréhension** dans la chronique. » (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 10).

L'auteure a recours à une transcription de l'oralité en utilisant l'expression « genre » qui est une troncation de l'expression classificatoire « genre de + nom ».

- Les parenthèses peuvent contenir une précision sur la prononciation, à la fois l'auteure fait preuve d'une attitude prescriptive et fait référence à un univers culturel spécifique ; exemple : « Junior : eeeh ben , on a sorti les graand jéés quoi (accent bledard) » (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 12).
- Enfin, la glose peut transcrire les stratégies orthographiques mises en place (involontairement) par les auteures ; dans les cas étudiés il s'agit d'un système repris du langage sms de l'arabe (utilisation de chiffre au lieu de l'écriture romanisée). Les auteures de ces chroniques se retrouvent face à une situation similaire à celle que les copistes du Moyen Âge lorsqu'ils ont dû écrire une nouvelle langue sans avoir d'outils adéquat. Exemples de plusieurs graphies d'un même mot :
  - « Jibril il faisait l'adulte ze3ma » (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 14). (non traduit) puis dans la partie 2 et dans la partie 3 de la chronique, c'est la graphie « Zehma » qui est utilisée.
  - « ta7an » (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 12). (traduit par « pd » par la chroniqueuse), ce qui ne simplifie pas la graphie romanisée classique (« *tahan* ») et contribue à l'exotisation graphique du mot, sans que l'on puisse bien sûr affirmer qu'il s'agit là d'un choix stratégique – inconscient – de mise en scène graphique de l'altérité »

« Les langues sont, en effet, aussi nommées dans les commentaires des lectrices qui adressent remarques, compliments et questions à la chroniqueuse, aux autres lectrices et parfois directement aux personnages du récit. Dans ces espaces de dialogue, les choix de langue ou de variété de langue sont, en effet, très souvent et largement commentés ce qui contribue à cette construction discursive de l'altérité linguistique. » (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 8).

En ce qui concerne les commentaires, les auteures de l'articles identifient trois attitudes de la part du public :

- a. Une identification (« 😊😊😊😊 c'est du bambara ») et une dénomination de la langue utilisée dans la chronique en question ; la dénomination est importante car « nommer c'est classer, classer c'est distinguer, distinguer c'est faire être » selon Sériot. (Sériot 2019 : 264).
- b. Une remise en question de la traduction proposée par l'auteure. Exemple : « Tthey musso la traduction de ton bambara il est pas clair » (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 9). Nous verrons avec la partie suivante que l'attitude de correction et de critique n'est pas toujours aussi diplomate et en quoi ces critiques sont pertinentes pour une étude sociolinguistique de la norme.
- c. Les relations entre les lectrices et l'auteure peuvent être négatives lorsque la langue employée divise (« Dommage y'a plusieurs langue sa soûl de lire la traduction sinon elle commence bien ») ou positive lorsque la langue rassemble et permet de trouver des homologues (comportement des mères est similaire ; « Putaainnnn 😊😊 enfinnn j'vois ma langue dans une chro 😊 ») ou encore une attitude de curiosité : « J'comprends kedal mdrrrr déjà ça me concerne pas mais j'ai envie de savoir ce que vous dites mdr »). (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 17-18).

De ces chroniques se dégage une multitude d'attitudes métalinguistiques. Dans un premier temps, nous avons pu constater que la langue continue d'être contaminée : des langues de l'entourage linguistique des auteures amateurs sont intégrées dans les récits (Bigot, Maillard-De le Corte Gomez, Noûs 2021 : 18), une intégration des langues de son entourage proche se développe. Authier-Revuz parle d'une « hétérogénéité constitutive non montrée ». Il y a le français (identifié et considéré comme la norme dans les récits), la langue des origines parentales et les langues que les auteures côtoient dans les cités (dialecte arabe ou africain).

En d'autres termes, les chroniques *Wattpad* étudiées sont écrites par des jeunes filles vivant dans des cités et ayant des origines diverses. Les récits sont ainsi issus d'un milieu socioculturel particulier et situés dans un double ancrage linguistique, synchronique et diachronique. Le discours plurilingue offert dans ces chroniques en ligne nous a permis d'étudier les attitudes métalinguistiques des auteures amateurs de leur langue quotidienne face à la norme (ici le français de France), mais également celles des lecteurs et lectrices. De manière générale, les auteures amateurs de ces chroniques traduisent les langues étrangères qu'elles intègrent dans leur récit. Lorsque cela n'est pas le cas, certains lecteurs et lectrices se prêtent au jeu et traduisent dans les commentaires, d'autres critiquent ce manque de considération envers ceux qui ne comprennent pas la langue ou critiquent un écart par rapport à la norme de la langue en question.

Dans un second temps, des attitudes normatives et prescriptives inconscientes des lecteurs et lectrices mais également des auteures sont visibles. En effet, les traductions montrent que les auteures de ces chroniques se positionnent à la fois par rapport à la norme (c'est-à-dire au français standardisé, français de France) et par rapport aux autres langues des citées (c'est-à-dire d'autres dialectes arabes ou africains puisque les commentaires corrigent ces langues tierces).

Les traductions entre parenthèses montrent une attitude normative reflétant les réflexions des premiers traités de traductologie au XVI<sup>e</sup> siècle avec, par exemple, Etienne Dolet. Les traductions montrent que les auteures de ces chroniques se positionnent par rapport à la norme (puisqu'elles traduisent d'abord selon le français standardisé) et par rapport aux autres langues de cités (puisque les traductions peuvent se faire vers ces autres dialectes).

Ces attitudes sont métalinguistiques et inconscientes, elles démontrent que la langue continue d'être contaminée et d'évoluer. En particulier, ces attitudes métalinguistiques inconscientes nous montrent que la norme influence les discours les plus éloignés des institutions dites « classiques » et que n'importe quel locuteur du français peut se positionner sur des questions linguistiques, et ce même inconsciemment. Les locuteurs quelconques développent ainsi des attitudes normatives et prescriptives face au discours qu'ils entendent ou lisent. Les réflexions linguistiques des auteures touchent aussi la phonétique, elles cherchent une écriture capable de retranscrire un son qui n'a pas d'équivalent en français standard (compensation) ; ou encore la description et l'écriture des prononciations (accent blédard) ; et enfin la langue continue d'évoluer à travers un langage numérique.

## 5. Les commentaires métalinguistiques sur le web

### 5.1. Les types de commentaires métalinguistiques

Grâce au mémoire de Samuel Vernet « Rapport à la norme : discours métalinguistique spontané sur des forums anglophones et francophones » (Vernet 2012), nous disposons d'un large corpus de commentaires internet où les locuteurs expriment leurs opinions métalinguistiques. Vernet a fait une classification des types de commentaires métalinguistiques que l'on peut retrouver.

Nom du thème	Effectifs (n)	Effectifs (%)
Th16 - Relève des lacunes	76	23,60%
Th14 - Correction	62	19,25%
Th11 - Auto-prescription	42	13,04%
Th15 - Donne une leçon	38	11,80%

De sa classification nous ne garderons que les quatre premiers types qui, ensemble, forment la majorité des commentaires recensés. Vernet met donc à jours différentes classes de commentaires que nous pouvons expliciter avec ses exemples :

#### a. « Relève des lacunes »

Les locuteurs relèvent donc les erreurs des autres participants au forum/articles sur internet mais ne les corrigent pas (Vernet 2012 : 34).

Lebossdetaintrux (déclencheur) : mai jaimerai savoir comment faire pour avoir un bo bruit avc une diesel . jai virer mes troi silencieu jai juste lesser mon catalitique jai mi un pot en inox et okun effet jai mi un cornere o moteur mai bon ? # et kelle oteur otoriser pour rouler ? peinture complete de la caisse et montage du kite (M118a, ForumAuto, 10/12/2011)

964rs92 (occurrence) : En français, ça donne quoi 🤔 (M118, ForumAuto, 10/12/2011)

b. « Corrections »

Artemis007 (déclencheur) : Je ne dis pas que ce sont des "sales copts", mais notre civilisation évoluée n'a pas à faire de l'ingérence chez eux. Ils faut qu'ils lavent leur linge sales en famille, et que l'on respecte les méthodes qui sont les leurs. Inch Allah! (M61a, Libération, 03/12/2011)

Barani (occurrence) : ... notre civilisation évoluée n'a pas à faire de l'ingérence chez eux # On peut savoir alors ce que tu fiches là depuis tout à l'heure, "l'évolué" ? (qui est descendu de son arbre). # On dit "Coptes", et non "Copts" Ton correcteur orthographique doit surement bugger... tout comme ta pauvre cervelle endommagée). (M61, Libération, 03/12/2011)

Les locuteurs relèvent les erreurs des autres participants et les corrigent, on peut voir des corrections de type « on dit... mais on ne dit pas... ».

c. « L'auto-prescription »

Ici, ce sont les locuteurs qui corrigent leurs propres productions, on a donc des corrections qui sont légitimes (fautes d'accord, de frappes ou de distraction) mais aussi de l'hypercorrection. En effet, certains locuteurs ont tendance à tellement comparer leurs écrits à la norme qu'ils finissent par s'y perdre et pousser la correction plus loin que ce qui est nécessaire. Cette dernière classe traduit donc une insécurité linguistique assez prononcée chez les locuteurs francophones qui, même s'ils ont une bonne connaissance de la langue, ont toujours peur de commettre une

Chaton175484 (déclencheur) : Ils font tout pour éviter le procès de DSK... # On connaît leurs manœuvres . Ils sont moins serins pour le deuxième procès . Parler de complot il y avait longtemps qu'on n'en avait pas parlé et ça revient comme ça ...Personne n'a obligé DSK à se jeter sur Mme Diallo que son besoin sexuel..... (M11a, Le Figaro, 26/11/2011)

Chaton175484 (occurrence) : J'ai mal tapé sur mon commentaire bien entendu c'est serein qu'il faut lire et non serin ... faute de frappe ... (M11, Le Figaro, 26/11/2011 à 10h19)

Chaton175484 (il insiste) : lisez serein et non serin j'ai oublié le "e"excusez moi (M12, le Figaro, 26/11/2011 à 10h21)

faute.

d. « Donne une leçon de... »

Ce type de commentaire rejoint ceux concernant la correction, mais ici, en plus de fournir une correction, les locuteurs donnent une leçon de langue aux participants ayant commis une erreur. On trouve donc un message qui est non seulement prescriptif mais en plus éducatif, faisant échos aux écrivains de manuels de savoir-vivre et de chroniques qui expliquaient pourquoi telle manière d'écrire est la bonne. Les Français aiment donc jouer le rôle de professeur et expliquer en quoi d'autres locuteurs sont en erreur.

Dans tous ces commentaires il est important de noter que les écrits sont souvent très virulents, voire agressifs. En effet, les locuteurs français ont tendance à utiliser les lacunes ou erreurs langagières de la personne en face d'eux pour la discréditer. C'est une tendance qui ne se dessine pas du tout en anglais, prouvant une fois de plus à quel point les Français attachent une importance à la norme, qui considèrent que son non-respect est aussi grave qu'un mauvais comportement. Nous pouvons donc dire que lors d'un débat les français auront tendance à utiliser une faute de langue pour discréditer leur « adversaire » et leurs faire perdre la face. Ces

agressions sur base de l'usage de la langue ont comme objectif de viser les capacités de la personne (et donc de discréditer une opinion) ou bien la personne/ le groupe à part entière.

964rs92 : Peut-etre que pour les faSSe2bouK'addict élevé aux 100% sms c'est lisible... mais pour des gens normaux c'est tellement blindé de fautes que c'est incompréhensible # (...) (M121, ForumAuto, 10/12/2011)

Mathildelugan (déclencheur) : Algeriens mis dans fours crematoires par français? # Ce n'est pas moi qui le dit, c'est la derniere trouvaille de cet imbécile d'erdogan. Est-il seulement possible de discuter avec ce crétin islamique? (M247a, Libération, 24/12/2011)

Alexiss (occurrence) : En tous cas pour une conne du FN ils t'auront pas appris à écrire correctement. # On dit "mis dans DES fours par LES français". Niveau collège. (M247, Libération, 24/12/2011)

## **5.2. Pourquoi protéger la langue française contre les fautes ?**

### **5.2.1. Ton des commentaires**

Les commentaires métalinguistiques francophones sur les plateformes virtuelles sont souvent agressifs. La raison de ce ton est que, bien souvent, les lacunes langagières d'un tiers sont utilisées contre lui pour le discréditer lors d'un débat ou d'une conversation. Le non-respect des normes linguistiques est donc, dans le domaine français, un critère de jugement sur la valeur d'autrui.

### **5.2.2. Purisme français**

Comme le montre ce relevé, les commentaires ont tendance à être très prescriptifs (que ce soit envers autrui ou soi-même) et les études tendent à dire que c'est en partie parce que le français est lui-même une langue puriste et prescriptive. En effet, comme le dit Paveau/Rosier « les Français seraient plus puristes que les autres locuteurs » (Paveau/Rosier 2008, 7) et ils sont aussi beaucoup moins tolérants face à aux écarts de la norme que bien d'autres locuteurs. Cette absence de tolérance s'explique par l'importance qu'a le poids de la norme dans la société française. Cette norme a toujours été au cœur du débat linguistique entre les chroniques de langage, les manuels de savoir-vivre et l'Académie française (car il faut rappeler que toutes les langues ne disposent pas d'une académie, songeons à l'anglais). Les Français voient tout le temps leur langue à travers le prisme de cette norme. Bien écrire est donc un critère indispensable pour être un citoyen dont l'opinion peut être prise au sérieux, raison pour laquelle les Français utilisent autant la langue comme une arme dans un débat.

Les internautes ont tendance à attendre des journalistes un français répondant aux normes, et ce, qu'importe le média pour lequel ils travaillent. Cette norme de langue est homogène, elle ne distingue pas les fautes de langues des mauvaises formulations ou du type de français utilisé, mettant toutes les erreurs au même niveau. Nous trouvons donc en-dessous des articles postés en ligne énormément de commentaires critiquant non pas juste le contenu mais aussi la forme. Dans leur article « Les commentaires métalinguistiques des internautes sur les sites d'information belges », Antoine Jacquet et Laurence Rosier proposent un corpus de commentaires métalinguistiques sur les sites d'information belges dont nous allons tirer quelques exemples.

Dans les commentaires suivants, nous pouvons retrouver des corrections et le pointage des lacunes de certains journalistes, montrant un sentiment général qui déplore que les journalistes n'écrivent plus correctement, que ce soit au niveau de la forme ou du contenu. Les commentaires se veulent agressifs et critiquent ouvertement la décadence de justesse de la langue montrée dans la profession de journaliste. Ici, c'est donc le groupe « journaliste » tout entier qui se voit attaqué à travers les commentaires métalinguistiques. En effet, il semblerait que dans l'imaginaire collectif les journalistes ne soient pas autorisés à commettre de fautes et qu'ils doivent être la figure du maintien du « bon » français.

(8) "Il se fait tirer dessus" Bon sang, et ça s'appelle journaliste !  
(Dominique Weber, sudinfo.be, 23/06/2013)

(9) (...) Allez, Monsieur Durand, faites attention la prochaine fois !  
L'usage souvent fautif ne justifie pas encore que vous vous joigniez  
à la foule. Vous jouez en effet un rôle dans le maintien de la qualité...  
Maintenez, maintenez ! (Klashebril, lesoir.be, 28/06/13)

Cette position s'explique par l'image que la société a des journalistes qui sont vus comme les gardiens de la norme. Ils sont les descendants des essayistes, journalistes, chroniqueurs et auteurs de manuels de savoir-vivre, qui étaient ces scripteurs qui formaient « l'esprit français » qui dictait la norme de la langue. Tous ces ouvrages prescriptifs étaient pendant des siècles publiés dans la presse, ce qui a fait des journaux un endroit où à l'heure actuelle on attend toujours un purisme langagier. De plus, la presse a pendant longtemps été l'expression de la « vérité ». Étant donné qu'elle était gérée par l'état, ce qui était écrit ne pouvait être que juste. Nous avons donc une presse qui est à l'origine le terrain de l'expression de la norme et en même temps le moyen de communication, qui pendant des siècles, était le plus « sûr ». Elle reste ainsi aujourd'hui, aux yeux des internautes, la représentation ultime de la vérité et du purisme, raison pour laquelle les lecteurs déplorent en même temps la décadence de la langue et aussi la décadence du contenu. Car ce contenu n'est plus une vérité absolue comme il y a un siècle, aujourd'hui avec toutes les TIC tout un chacun peut vérifier et donc valider ou réfuter les informations données. Ceci, on le verra plus tard, change le statut de lecteur profane à expert dans un domaine. Dans une société française où la norme langagière semble être un critère de jugement de valeur sur autrui, « le relâchement normatif serait encore moins tolérable lorsqu'il concerne ceux qui doivent montrer l'exemple » (Jacquet, Rosier 2014 : 123).

(10) (...) Le problème, à mon sens, est la volonté (et l'obligation, parfois) de tjr devoir faire vite, d'être "efficace". Mais à force de vouloir aller vite, les sources ne sont plus vérifiées, la qualité et le style s'appauvrissent ... sans parler de l'orthographe qui est déplorable. Qd je vois certains articles où il y a plusieurs fois le même paragraphe, où les informations sont parfois reprises telles quelles des dépêches ...je me dis qu'il n'y a pas que l'orthographe qui pose problème, c'est aussi la manière de concevoir la communication et l'information. Tout doit aller vite, il faut être "connecté" ... on en oublie la qualité ! Et la qualité, ça passe aussi par l'orthographe. (ps : désolé si j'ai fais des fautes :) ) (Mélanie, rtbf.be, 19/03/2014)

Les internautes continuent donc à accorder aux journalistes un rôle prescriptif sur la langue et de justesse du savoir sur les contenus, mais en même temps déplorent qu'ils ne soient plus capables de les remplir. Nous avons ici un paradoxe où les lecteurs continuent de dorénavant cette profession mais en même temps discréditent ses acteurs actuels. Ce discrédit est rendu possible par la publication des articles en ligne, étant donné que chacun peut émettre son avis et corriger les journalistes. Cette capacité de dégager les fautes commises par ceux qui sont censés être irréprochables permet une certaine élévation sociale pour n'importe quel utilisateur lambda qui passe du statut de profane à celui d'expert, et ce, que ce soit au niveau des corrections langagières ou des corrections d'informations lues dans les articles. Nous pouvons remarquer qu'à travers ces critiques les internautes tentent de prouver qu'ils savent mieux répondre à la norme et qu'ils ont plus de connaissances que la presse elle-même. En corrigeant les journalistes, figures de science infuse, les lecteurs gagnent un statut social et même une reconnaissance pour leurs connaissances langagières et culturelles. Il y a donc un désir d'avoir une presse « parfaite » et, en même temps, une recherche de la discréditer pour être meilleur qu'elle et donc gagner sa position sociale.

Avec la publication en ligne de la presse, nous pouvons voir le débat linguistique évoluer avec maintenant un apport fait par les profanes à la norme. Ces apports montrent que les internautes français, que ce soit envers les journalistes ou d'autres locuteurs, ont des tendances puristes et qu'ils utilisent le respect de la norme pour attribuer un statut social à celui qui la respectera.

Les locuteurs du français sont, comme le prouvent bien des études (Paveau / Rosier 2008 : 7), puristes dans leur langue. En effet, la norme langagière a une place importante dans la société, ce que l'on ne retrouve pas nécessairement dans les autres langues. La tendance à une attitude prescriptive de la part de tous les locuteurs francophones, experts comme profanes, provient de cet attachement à la norme.

### **5.3. Démocratisation du débat**

Avec le développement de la linguistique populaire dans le domaine français, un dialogue entre profanes et experts s'est installé, ce qui permet à toute personne le désirent de pouvoir interagir dans un domaine scientifique qui, durant longtemps, était fermé à ceux qui ne faisaient pas partie d'un cercle social influent (comme les salons). Le second intérêt de la linguistique populaire, comme le présentent Antoine Jacquet et Laurence Rosier, est de « découvrir les faits de langue à travers des conceptualisations populaires », c'est-à-dire que les conceptions du « peuple » vont pouvoir enrichir la langue des experts.

Nous pouvons ici constater qu'avec la linguistique populaire la discipline s'est ouverte au monde en laissant entrer toute une partie de la population qui n'y avait pas sa place avant. Cette démocratisation du débat linguistique est encore plus vraie aujourd'hui grâce aux nouvelles technologies. En effet, cette participation au débat se rencontre souvent dans les commentaires en ligne sur toutes les plateformes virtuelles possibles : forums, réseaux sociaux, sites internet d'informations et autres, et se manifeste par des commentaires métalinguistiques. Nous sommes donc face à des internautes profanes qui corrigent les publications originales ou d'autres internautes se corrigent entre eux sur base de leurs connaissances de la norme. Ce ne sont donc plus des experts de langues, linguistes ou chroniqueurs, qui corrigent et rappellent la norme

mais bien des profanes qui se disent SOIT experts ou SOIT ayant des connaissances. Nous pouvons constater l'esprit critique des internautes quant à l'utilisation de la norme envers les autres locuteurs mais aussi envers eux-mêmes. Cet esprit critique prouve que la plupart des locuteurs, même s'ils ne l'expriment pas, ont une opinion sur l'usage de la langue.

Il est évident que, sans l'apparition d'internet, la linguistique n'aurait pas été autant démocratisée, car c'est bien la capacité à pouvoir prendre la parole librement et à laisser une trace qui sera lue par d'autres qui confère à l'internaute la position d'expert de la langue. Si nous étions toujours à l'édition papier, certaines personnes feraient certainement imprimer leur correction mais elles n'auraient pas le même rayonnement. De plus, l'apparition d'internet permet de donner une dimension instantanée au débat, où le groupe peut réagir directement à ce qui a été dit.

#### **5.4. Pourquoi le français est-il perçu comme une entité qu'il ne faut pas modifier alors que les langues germaniques acceptent le changement ?**

Afin de répondre à cette question, nous nous sommes intéressées à la position normative des internautes face au travail des journalistes. Les internautes attendent des journalistes un usage parfait de la langue. La raison de ce statut est historique, la norme étant exposée depuis des siècles, et aujourd'hui encore, dans la presse. Le paradoxe actuel repose sur l'attente des internautes face à la presse et le manque de justesse, tant du point de vue de la forme que des contenus, des articles de presse (Jacquet, Rosier 2014 : 123). Depuis l'apparition de la presse en ligne, toute personne peut corriger les articles des journalistes. Le lecteur-correcteur qui s'y attèle gagne ainsi un statut social, et une reconnaissance de ses capacités intellectuelles. Par conséquent, le premier paradoxe se mêle à un second qui oppose le désir de lire une presse dépourvue de toute erreur mais également d'y relever des fautes afin de les corriger, et ainsi de permettre au lecteur-correcteur de s'élever socialement.

## **6. Synthèse des acquis**

### **6.1. Acquis de notre travail**

Tout d'abord, ce colloque a été une opportunité de découverte et d'enrichissement. Nous avons choisi un sujet, la linguistique populaire, que nous n'avions jamais étudié auparavant et qui n'était pas un sujet vers lequel nous nous serions tournées de prime abord. En sortant ainsi de notre zone de confort, nous avons pu nous former sur la linguistique populaire, son historique, son évolution, mais aussi sa place actuelle. Nous avons ainsi découvert, dans un premier temps, une nouvelle branche méconnue de la linguistique. Dans un second temps, nous avons développé un regard plus critique sur les commentaires métalinguistiques, qu'ils soient en ligne ou non, visant à réprover tel ou tel usage de la langue ou faute d'orthographe. Cette réflexion sur la métalangue nous a fait prendre conscience de la place de la subjectivité d'un chercheur dans ses travaux lors de son appropriation du sujet, surtout lorsqu'il aborde une question comme la linguistique populaire et le bon usage.

De plus, par son organisation physique, le colloque nous a permis d'apprécier différemment les présentations et les conversations qui en ont découlé. C'était là un exercice différent de la simple présentation en classe, plus convivial. Bien que cela ait apporté une tension

supplémentaire par son caractère plus « officiel », cela nous a également donné un aperçu de ce que pourrait être notre place dans une carrière de chercheur.

Il a fallu adopter la démarche la plus scientifique possible afin de pouvoir intégrer notre auditoire à notre propos, puisqu'il s'agissait pour nous, comme pour nos condisciples, d'un sujet auquel nous n'étions pas familiers. Outre les recherches, il était également indispensable de présenter les résultats de celles-ci, en gardant en tête que nous devons être précises et claires dans nos propos, toujours dans un souci de compréhension de notre auditoire. Cette mise en contexte était totalement inédite et enrichissante, tant d'un point de vue méthodologique que d'un point de vue pédagogique.

## **6.2. Acquis des échanges inter-groupe et intra-groupes**

Ensuite, le travail de groupe nous a permis de confronter des points de vue. En effet, du fait de nos formations différentes et de la mixité des groupes, nous avons toutes abordé la question de recherche différemment, ce qui nous a donné l'opportunité de nous questionner sur des conceptions différentes. Nous nous sommes aussi interrogées sur des conceptions très différentes de la langue, remettant ainsi en question la tradition normative du français et de son usage. Ces conceptions ont d'ailleurs donné lieu à un débat à l'intérieur même de notre groupe, ce qui est une preuve qu'en travaillant en groupe sur des sujets d'actualité, l'opposition d'opinions est un moteur de recherche. Pour cause, ce débat interne nous a permis de trouver les limites de nos conceptions et de nous questionner sur d'autres pistes de réponse. Notre recherche nous aura donc octroyé une ouverture d'esprit, qualité essentielle dans le travail de recherche. Outre le questionnement sur notre sujet, ce travail nous a rappelé l'importance de l'écoute et du travail collectif, où chacun soutient les recherches de l'autre et aide son collègue dans ses moments de doutes.

Tout comme dans les relations à l'intérieur de notre groupe, la conversation qui est ressortie avec les autres groupes nous a rappelé l'importance de la parole au sein de la recherche scientifique. Même si toutes les questions qui nous ont été posées n'ont pas pu trouver de réponse, elles ont suscité un questionnement, ainsi qu'un désir de recherches plus approfondies. Ce colloque démontre l'intérêt d'avoir plus souvent des travaux ponctués d'interventions et de questions de relance car ce sont bien celles-ci qui sont les plus riches et les plus intéressantes. Mais, quelques fois, en s'appropriant nos sujets de recherches, les questions des autres groupes se sont éloignées de notre thème principal, ce qui a pu laisser place à une frustration de ne pas savoir répondre immédiatement. Bien que l'exercice de présentation n'ait pas été facile, nous l'avons trouvé enrichissant et motivant, et nous l'avons perçu comme un défi à relever.

## **6.3. Acquis des autres travaux**

Tout comme pour notre travail, écouter ceux des autres nous a offert une nouvelle perspective sur la linguistique. En effet, les sujets traités étaient loin des cours de linguistique habituels, ce qui nous a permis de nous interroger sur des sujets précis, mais également sur le domaine en lui-même. La force de ce colloque est que tous les sujets traités sont, en plus d'être des sujets linguistiques, des faits d'actualité, ce qui offre une grande place à la conversation. Le seul point « négatif » est que, comme pour les questions, chaque groupe a fait des choix qui parfois écartaient fortement les exposés de leurs articles de départ. En cela réside toute l'importance

d'une écoute attentive ; nous avons pu tout de même rebondir sur ce que nous ont présenté les autres groupes, bien que cela ait été parfois fort différent de ce à quoi nous nous attendions.

En conclusion, ce colloque a aiguisé notre sens critique quant à la linguistique populaire et ses débats actuels, ainsi que notre curiosité et notre ouverture d'esprit, tout en nous rappelant l'importance de la parole et du partage dans le monde scientifique. Après cette expérience, nous nous rendons compte de l'intérêt et de la présence de la subjectivité dans les travaux scientifiques. Bien qu'elle ait souvent été proscrite, nous pensons, suite à cet exercice, qu'elle est inévitable mais qu'elle doit être utilisée de pair avec un regard critique pour mettre en mot le travail.

## **7. Conclusions**

En étudiant la linguistique populaire à travers le cas de la langue française, nous avons observé la tradition puriste enracinée dans l'usage de cette langue du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Plusieurs genres permettent d'étudier la linguistique populaire, qu'il s'agisse de remarques, de traductions ou de chroniques du langage, sous format papier ou en ligne. Le canal de diffusion change, mais la préoccupation sur les usages de la langue française persiste. Les usages, ou plutôt son usage, il s'agit de l'emploi jugé correct par la tradition et les instances normatives. En effet, dès que l'on s'écarte de la norme, comme nous avons pu l'observer sur internet, cela permet d'ouvrir le débat sur l'usage et le pluriel que ce terme emploie dans des situations de communication réelles.

En ce sens, un contexte plurilingue enrichit la réflexion. La comparaison du français avec l'arabe ou l'anglais permet alors de prendre de la distance vis-à-vis de cette perception normative de la langue. La langue est vivante, et ses usages sont le reflet de performances linguistiques et non de la compétence d'un locuteur idéal.

En guise de conclusion, les locuteurs d'une langue participent à sa standardisation et observent, dans des usages non conformes à la norme, des fautes, et par conséquent une décadence de la langue. Il s'agit pour le linguiste d'observer ces pratiques et ces points de vue portés sur une langue afin d'avoir un regard plus ouvert sur la variation.

## **Bibliographie**

Albrecht, Jörn, 2007. « Dietmar Osthus / Claudia Polzin-Haumann / Christian Schmitt (ed.), *La norme linguistique. Théorie – pratique – médias – enseignement*. Actes du colloque tenu à Bonn le 6 et 7 décembre 2002 », *Zeitschrift für romanische Philologie* 123, 713-717. <<https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/ZRPH.2007.713/html>>.

Authier-Revuz, Jacqueline, 1987. « L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de "couplage" », *DRLAV : documentation et recherche en linguistique allemande contemporaine, Vincennes* 36, 55-103. <[https://www.persee.fr/doc/drlav\\_0754-9296\\_1987\\_num\\_36\\_1\\_1055](https://www.persee.fr/doc/drlav_0754-9296_1987_num_36_1_1055)>.

- Ayres-Bennett, Wendy / Sejjido, Magali, 2011. *Remarques et observations sur la langue française : histoire et évolution d'un genre*, Paris, Classiques Garnier.
- Benslimane, Ilhem, 2016. « La communication médiée par ordinateur : “tchat et écriture réinventée” », *Synergies Algérie* 23, 49-59. <<https://www.proquest.com/publiccontent/docview/2060963914?pq-origsite=primo>>.
- Bigot, Violaine / Maillard-De La Corte Gomez, Nadja / Noûs, Camille, 2021. « Contacts de langue dans les espaces discursifs numériques des chroniques : la diversité linguistique en partage », *Alsic* 23. <<https://journals.openedition.org/alsic/4772>>.
- Canut, Cécile, 2001. « À la frontière des langues, Figures de la démarcation : langues déliées (On the Borderline of Languages: Figures of Demarcation). », *Cahiers d'études africaines* 41, 443-463. <[https://www.jstor.org/stable/4393151?sid=primo&seq=1#metadata\\_info\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/4393151?sid=primo&seq=1#metadata_info_tab_contents)>.
- Damar, Marie-Ève, 2010. « De la polymorphie du purisme linguistique sur l'Internet », *Langage et société* 13, 113-130. <<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2010-1-page-113.htm>>.
- Falkert, Anika, 2012. « La dialectologie perceptuelle : problèmes et perspectives », *Dialectologia et Geolinguistica* 20, 108-129. <<https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/dialect-2012-0007/html>>.
- Guilhaumou, Jacques / Mazière, Francine, 2012. « Programmer “la langue nationale”. De la “communication politique” à “la langue commune” (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », in : Grinshpun, Yana / Nyée-Doggen, Judith (dir.), *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, « Sciences du langage », 27-36. <<https://books.openedition.org/psn/3295>>.
- Jacquet, Antoine / Rosier, Laurence, 2014. « Les commentaires métalinguistiques des internautes sur les sites d'information belges/Users' metalinguistic comments on Belgian news websites », *Studii de lingvistică* 4, 111-130. <<https://www.proquest.com/publiccontent/docview/1684190490>>.
- Kibbee, Douglas A., 2018. « Des “commentaires” aux “remarques” : la confluence des disciplines en linguistique appliquée », *Études de linguistique appliquée* 190, 153-162. <<https://www.cairn.info/revue-ela-2018-2-page-153.htm>>.
- Osthus, Dietmar, 2015. « Linguistique populaire et chroniques de langage : France », in : Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, De Gruyter, « De Gruyter reference : Manuals of Romance Linguistics » 8, 160-170.

- Osthus, Dietmar, 2016. « The French *chroniques de langage* between prescriptivism, normative discourse and anti-prescriptivism », *Journal of multilingual and multicultural development* 37, 334-342. <<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01434632.2015.1068791>>.
- Patzelt, Carolin, 2015. « Linguistique populaire et chroniques de langage : Francophonie », in : Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, De Gruyter, « De Gruyter reference : Manuals of Romance Linguistics » 8, 196-215.
- Paveau, Marie-Anne, 2005. « Linguistique populaire et enseignement de la langue : des catégories communes ? », *Le français aujourd'hui* 151, 95-107. <<https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2005-4-page-95.htm>>.
- Paveau, Marie-Anne, 2007. « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et société* 119, 93-109. <<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-1-page-93.htm>>.
- Perret, Michèle, 2014 [1998]. *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 4<sup>e</sup> édition, « Collection Cursus. Linguistique ».
- Sériot, Patrick, 2019, *Le nom des langues en Europe centrale, orientale et balkanique*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Train, Robert, 2011. « La Langue française : passions et polémiques by Marie-Anne Paveau, Laurence Rosier », *The French review* 84, 629-630. <[https://www.jstor.org/stable/25800218?seq=1#metadata\\_info\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/25800218?seq=1#metadata_info_tab_contents)>.
- Vernet, Samuel, 2012. *Rapport à la norme : discours métalinguistique spontané sur des forums anglophones et francophones*, Thèse de linguistique, HAL CCSD. <<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00704879>>.
- Visser, Judith, 2015. « Linguistique populaire et chroniques de langage : les français régionaux et les langues des minorités », in : Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, De Gruyter, « De Gruyter reference : Manuals of Romance Linguistics » 8, 242-261.

# Un « langage » SMS ? Impact d'un mode de communication sur la langue française contemporaine

Présenté par : Elena GONCHARUK, Lydie LEJEUNE, Antoine MATHIAS, Auriane PONCIN,  
Bastien ROSSI

Rapporté par : Marie Deprez, Elisabeth Detemmerman, Ambre Lemaire, Manon Tahon,  
Coline Théâtre

## Introduction

Depuis toujours, la communication joue un rôle important dans notre société, elle occupe une place centrale dès la préhistoire avec l'apparition du langage articulé et plus tard, l'apparition de l'écriture, qui permettent la communication entre plusieurs locuteurs. Néanmoins, ce phénomène a des limites, notamment la distance maximale entre ceux-ci. Cette limite sera compensée par l'invention de nouveaux moyens de communication comme le téléphone mobile, créé en 1990, les courriels électroniques ou les SMS. De cette dernière invention technologique est né un nouveau langage, le langage SMS, sur lequel nous nous pencherons dans ce colloque.

La communication occupant une place centrale dans nos vies, nous avons décidé de nous pencher sur l'article de Anja Overbeck *La communication dans les médias électroniques*. (Polzin-Haumann/Wolfgang Schweickard 2015). Dans une époque où les médias sont plus qu'omniprésents, il est intéressant de voir leur impact sur notre langage. C'est donc avec une approche sociolinguistique que nous étudierons le langage sms.

Afin de mieux cerner le sujet et d'avoir une base de réflexion, nous résumerons brièvement l'article d'Anja Overbeck (1). Un état de l'art sera dressé, par la suite, pour représenter l'étendue des études déjà réalisées sur ce sujet depuis le début des années 2000 (2). Nous verrons, également, les différentes significations du terme « médias électroniques » et les difficultés des linguistes face à ces définitions (3). Nous nous centrerons ensuite sur les différents moyens utilisés lors de la rédaction des SMS (4). Nous mettrons en parallèle les points de vue des différentes études que nous avons analysées. Cela nous permettra d'avoir une ébauche de réponse à la question que nous nous posons : quel est l'impact de ce langage sur notre langue ? (5). Enfin, nous présenterons notre conclusion et les éventuels prolongements vers lesquels nous pourrions nous diriger (6).

## 1. Résumé de l'article

L'article d'Anja Overbeck (Polzin-Haumann/Wolfgang Schweickard 2015) aborde la communication dans les médias électroniques. La problématique est de savoir si les médias traditionnels sont encore adaptables dans les différents domaines de communication. Pour ce faire, Overbeck tente de définir les modèles traditionnels et les nouveaux médias, malgré les définitions imprécises et plurielles.

L'analyse de la conversation débute dans les années 1960, mais connaît un véritable regain avec l'apparition de nouveaux médias électroniques. Overbeck explique que ce sujet a été largement étudié, et précise que certaines formes de communication ont été le sujet d'études plus ou moins poussées (les SMS, les Chats et les courriels). L'auteure prend pour exemple la

sociolinguistique qui a étudié le langage des jeunes afin d'exposer les différentes répercussions de l'utilisation des médias électroniques. Par exemple, le grand public est convaincu que les médias électroniques pourraient entraîner une baisse générale du niveau de langue. Ce point de vue n'est pas partagé dans le domaine scientifique. Overbeck explique cette « baisse » de niveau à l'aide de cinq phénomènes du langage employé dans les médias électroniques : les abréviations, l'oralité, le remplacement de la mimique et de la gestique par des émoticônes, la réduction du lexique et la simplification syntaxique.

Elle aborde également l'intérêt des études sur les SMS : les banques de données se sont multipliées, notamment à la suite de l'étude belgo-germano-suisse *sms4science* qui recense des données plurilingues des SMS. Ces études ont permis de préciser un certain nombre de critères de la communication dans les médias électroniques que l'auteure développe dans son article : l'indépendance spatio-temporelle, la facilité d'accès, un grand nombre d'utilisateurs, la communication écrite, l'absence de gestes et d'expressions du visage, un certain degré d'anonymat et la simplification de l'accès aux traces écrites de la communication.

L'auteure termine en énumérant les différentes caractéristiques typiques des médias électroniques, la plupart des signes distinctifs concernent la phonétique et la phonologie, mais trois tendances sont observables et nous allons les approfondir par la suite.

Elle conclut en disant qu'il est impossible de parler d'un langage du réseau, puisque la théorisation de certaines notions n'est pas encore aboutie. Ensuite, les premières études montrent qu'il n'y a aucun signe annonçant une baisse du niveau de langue, certains des articles que nous avons exploités ont abouti aux mêmes conclusions. Il s'agit en revanche d'un élargissement des domaines fonctionnels de l'écriture puisque les jeunes sont incités à écrire davantage.

## **2. État de l'art**

Les SMS récoltés pour les différentes études ont été écrits selon des modalités différentes que les textos écrits à l'heure actuelle. Avant l'apparition des smartphones, les SMS étaient écrits sur des appareils dotés de 10 touches. De plus, une limite de 160 caractères était imposée aux communicants et, une fois celle-ci dépassée, il y avait un coût supplémentaire. Cette remarque figure en préambule de différents articles sur lesquels nous nous sommes penchés, notamment celui de Jacques David et Harmony Goncalves (Jacques/Goncalves 2007). À l'heure actuelle, nous pouvons assimiler aux SMS des moyens de communications tels que Messenger ou WhatsApp (Morel 2018).

En 2004, L'Université Catholique de Louvain lance une campagne de récolte de SMS à partir de l'enquête *Faites don de vos SMS à la science* (Fairon/Klein/Paumier 2006). Elle avait pour but de récolter un corpus textuel et de récolter des informations sur les utilisateurs de ce moyen de communication via une courte enquête sociolinguistique (âge, sexe, etc.). En deux mois, plus de 75.000 textos ont été récoltés auprès de 3200 participants, dont 2775 ont répondu à l'enquête sociolinguistique. 76% des données récoltées émanent de personnes âgées de moins de 25 ans, ce qui nous communique une information sur le profil des utilisateurs.

Ensuite, différents procédés seront utilisés pour élaborer le corpus réel : la suppression des doublons, des messages pouvant communiquer des informations sur l'identité des expéditeurs

et la retranscription de certains SMS illisibles pour les non-initiés. Ces différents procédés sont réutilisés pour les différents corpus récoltés ultérieurement dans d'autres pays. Les résultats sont publiés dans un ouvrage (Fairon/Klein/Paumier 2006).

Cela a permis de définir une méthodologie et un protocole de collecte et d'analyse qui s'inscrivent dans un vaste mouvement d'enquête (*SMS4Science*). Ce processus de récolte s'est poursuivi dans la francophonie (2008 pour La Réunion, 2009 pour la Suisse Romande et 2010 pour le Québec et certains départements français) et le corpus a été analysé en 2010. De nombreux partenariats ont été signés à l'étranger (Italie, Grèce, l'Université de Zurich), preuve que le SMS est un phénomène qui suscite un intérêt croissant à travers le monde.

### **3. Définitions**

Au sens large et avant 1990, les médias électroniques désignaient la télégraphie, le téléphone, la radiophonie, la radiodiffusion et la télévision. Le concept du « média électronique » évolue au fil des années, grâce aux progrès techniques, ce qui vient ajouter de nouveaux médias électroniques tel que le téléphone mobile, le CD-ROM et l'e-Book. Depuis plus de trente ans, les médias électroniques désignent majoritairement les services rendus par l'Internet.

Dans l'article d'Anja Overbeck, il est précisé que le terme de « médias » est utilisé de différentes façons et sa dénomination varie d'une langue à l'autre. Dans notre exposé, l'utilisation du terme « média » sera retenue dans une perspective technique qui se réfère uniquement au moyen concret de la communication.

Le « SMS » (Short Message Service), quant à lui, signifie « un texte écrit envoyé à partir d'un téléphone mobile vers un autre téléphone mobile » (Bernicot). Au début, les utilisateurs étaient face à de fortes contraintes techniques explicitées précédemment. Il fallait transmettre le maximum d'informations avec le moins de caractères possibles. Cela a été l'élément déclencheur de la création du langage SMS. Malgré la levée de contraintes due à une progression technologique du téléphone mobile vers le smartphone, les adeptes des SMS continuent à pratiquer ce langage. Les différentes raisons de ce phénomène sont expliquées : le langage SMS permet de communiquer rapidement, d'économiser les gestes que nécessite la saisie du message et de se rapprocher des conversations orales en adoptant un style oralisé. Il faut également préciser qu'il n'y a pas un seul langage SMS, mais une pluralité, puisqu'il ne s'agit pas d'un langage normé ou standardisé.

### **4. Classification des phénomènes du langage SMS**

L'impact de l'utilisation de ce langage sur l'orthographe génère deux types de comportements. Le premier est orienté sur la forme et consiste à limiter au maximum le nombre de caractères utilisés. Le second porte sur le contenu et repose sur le principe d'énonciation des idées le plus clairement et le plus directement possible (Minne 2014).

Ces classifications exposent des phénomènes qui peuvent être ordonnés en trois catégories : les phénomènes de réduction et de suppression, qui répondent au premier comportement ; les phénomènes d'expression et d'extraversion, qui répondent au second comportement ; les phénomènes de substitution et de simplification, qui répondent aux deux comportements en même temps.

Dans les phénomènes de réduction et de suppression, nous retrouvons les troncations. (a) la troncation par apocope, qui est la suppression d'un phonème ou d'une syllabe à la fin d'un mot (ex : *ciné* < *cinéma*). (b) La troncation par aphérèse, qui est la suppression d'un phonème ou d'une syllabe au début d'un mot (ex : *bus* < *autobus*). (c) La troncation par aphérèse interne qui concerne les signes linguistiques ayant des doubles consonnes ou des lettres muettes (ex : *franchment* < *franchement*). Ensuite, l'élision des terminaisons verbales et nominales (ex : *tu parle* < *tu parles* et *tes dessin* < *tes dessins*) et l'élision d'éléments sémiologiques ou de signes graphiques tels que les signes de ponctuation (ex : la virgule) et diacritiques (ex : *lecons* < *leçons*) ; les formes allographiques (ex : les majuscules) et les éléments sémiologiques (ex : les guillemets) ; certains articles et conjonctions. L'agglutination (ex : *jai* < *j'ai* ou *jvois* < *je vois*). L'apparition de sigles, d'abréviations et de squelettes consonantiques (ex : *mdr* < *mort de rire*), *p.* < *pages* et *slt* < *salut*).

Dans les phénomènes d'expression et d'extraversion, nous retrouvons les divisions. (a) Les émoticons ou les smileys. Au départ, pour éviter que certains énoncés, notamment ironiques, soient mal compris par le destinataire, les scripteurs ajoutaient un commentaire entre parenthèses (ex : (*rire*)). Progressivement sont apparus les premiers émoticons formés grâce aux signes de ponctuation (ex : :-)). Ce n'est qu'ensuite que sont apparus les petits visages (ex : 😊). (b) Les signes et les graphèmes (ex : *Ta di koi ??????????* et *c'est la finnnnnnnn !*). (c) Les variantes orthographiques pour renforcer l'expressivité (ex : *à moua* < *à moi*). (d) Les onomatopées (ex : *Ha !*).

Dans les phénomènes de substitution et de simplification, nous retrouvons également des divisions. (a) Les emprunts aux langues étrangères (ex : *now* < *maintenant*). (b) Les notations phonétisantes ; elles peuvent être faites par les lettres (ex : *R* < *air*), par les chiffres (ex : *2main* < *demain*), par les signes (ex : *pl@* < *plate*) ou par des graphies supposées plus proches du phonétisme réel (ex : *koi* < *quoi*) ; elles peuvent être de trois types : monosyllabiques (ex : *manG* < *manger*), bisyllabiques (ex : *VriT* < *vérité*) ou totales (ex : *6T* < *cité*) ; ces notations peuvent prendre plusieurs formes comme le logogramme (ex : *l* < *un* ou *+* < *plus*), les rébus (ex : *C* < *c'est*). (c) L'écrasement des signes (ex : *où est-ce que tu es ?* > *ouesketé ?*) et les graphies oralisantes (ex : *j'peux* < *je peux*).

## 5. Conséquences du langage sms

De nombreux articles sur le langage SMS s'interrogent sur les conséquences de cet usage. Si la langue utilisée dans les SMS ne correspond pas aux règles linguistiques, la pratique du SMS ne risque-t-elle pas de nuire à la qualité du langage normé ? Cette interrogation s'adresse en général aux jeunes. Pourtant, on observe que la pratique du SMS n'est pas seulement l'apanage des plus jeunes. Il y a effectivement une généralisation de cette pratique. Si chacune des générations use de ses phénomènes favoris, toutes manipulent le langage et ses normes scolaires.

Pourtant, c'est bien concernant les jeunes que l'inquiétude se fait le plus ressentir. De nombreuses interrogations ont déjà été formulées sur cet usage alternatif de la langue. Néanmoins, les études scientifiques convergent sur un point rassurant : la pratique du SMS par les jeunes n'a pas de conséquence sur leur pratique langagière scolaire et ce pour différentes raisons.

Tout d'abord, les jeunes utilisant et créant leur langage SMS sont déjà lettrés. Ensuite, les jeunes ont toujours été soumis à la variation diaphasique : ils ne discutent pas avec leurs parents comme avec leurs amis. De la même façon, ils n'écrivent pas à l'école comme ils écrivent un SMS. Les jeunes ont donc conscience de cette diglossie et la maîtrisent. En suivant cette logique, les jeunes se créent une nouvelle image des mots, mais ces représentations ne se mêlent pas aux visualisations classiques. Ainsi, le lexique SMS semble rester distinct du lexique normé. De plus, il apparaît que les jeunes utilisant un langage plus 'SMS' acquièrent une meilleure maîtrise de la langue grâce à ces jeux linguistiques conscients.

Cependant, certains professeurs relèvent régulièrement des traces de ce langage SMS dans les productions écrites des élèves. Des chercheurs mettent alors en garde, le langage SMS doit rester l'apanage exclusif du téléphone ; ils condamnent ainsi les publicités ou la télévision qui usent parfois de ce code. Un point d'attention rallie toutefois l'ensemble des spécialistes : le langage SMS ne pose et ne posera pas de problèmes dans l'écriture normée à la condition que les règles linguistiques soient correctement et totalement acquises préalablement.

Les partisans de la valorisation du SMS vont plus loin encore. Ils suggèrent d'intégrer le SMS dans le cadre scolaire comme moyen d'apprentissage de la langue. Trois réflexions nous apparaissent : la difficulté de contrôler cet usage en classe ; la non-séparation entre l'usage du langage SMS et la pratique scolaire de la langue ; l'absence de promulgation de cette méthode d'apprentissage dans les prescrits scolaires. Les SMS ne semblent donc pas fondamentalement négatifs pour l'apprentissage des jeunes si la pratique de ce langage reste consciente.

## **6. Conclusion**

En conclusion, les médias électroniques, malgré les études qui se sont multipliées depuis plusieurs années, restent flous et peu définis. La pratique du langage SMS, quels que soient les phénomènes utilisés et quelles que soient les générations qui les utilisent, n'a pas d'influence sur la pratique du langage scolaire. Cela s'explique par le fait qu'utiliser le langage SMS demande d'être déjà lettré et repose sur une variation diaphasique. S'opposent alors deux points de vue : ceux qui veulent que ce langage reste l'apanage du téléphone et ceux qui veulent l'intégrer à l'apprentissage scolaire.

De notre expérience personnelle, nous utilisons peu le langage SMS dans notre groupe. Cela s'explique notamment par le fait que, le nombre de caractères n'étant plus limités, il n'est plus nécessaire de recourir aux méthodes qui visent à réduire ceux-ci. Notre compréhension de ce langage n'en est pas pour autant impossible. En effet, il s'agit, comme dit en amont, d'une variation du langage scolaire, basée sur des compétences linguistiques qui sont déjà acquises. De fait, une connaissance de ces compétences permet la lecture du langage SMS sans difficulté. Nous rejoignons donc les conclusions des études qui ont été faites jusqu'à présent.

## **7. Synthèse des acquis**

Le format du cours qui a été composé de recherches par groupes, suivies d'un colloque afin de mettre les résultats de ces recherches en commun était inédit et très enrichissant pour nous. Nous nous sommes donc interrogés sur les éléments spécifiques que nous avons retenus.

Le thème de la communication est très intéressant à l'heure d'aujourd'hui. En effet, en raison de la mondialisation à tous niveaux et ainsi de l'hyperconnexion entre les individus, il est

indispensable de s'interroger sur les mécanismes langagiers dont chacun use plus ou moins dans sa communication. Ces différents « mécanismes » relèvent notamment de variations diatopiques, diastratiques et diaphasiques. Les analyser permet de porter un regard neuf sur les formes de communications différentes des nôtres et de prendre conscience de nos propres usages non-normatifs de la langue.

Lors de nos recherches, nous nous sommes penchés sur le langage SMS. Bien qu'aucun des membres de notre groupe ne soit inscrit dans un master approfondi, ces recherches spécifiques nous ont donné un aperçu du travail du chercheur. Nous avons donc endossé la blouse de linguistique le temps de réfléchir aux SMS et aux mécanismes qu'ils convoquent. Pour cela, il a fallu oublier nos a priori sur ce mode de communication.

Entre l'approfondissement des sources de l'article d'Anja Overbeck, l'examen pertinent de nouvelles sources et la découverte de la base de données SMS, ces recherches nous ont permis de déconstruire et analyser en profondeur un de nos modes de communication quotidiens. L'exploration des différents phénomènes était particulièrement intéressante et a entraîné notre esprit critique sur le terrain inhabituel et captivant du SMS.

Bien sûr, il a fallu s'organiser, se coordonner au sein du groupe. Nous avons dû faire face à quelques difficultés spécifiques aux travaux de groupes, tels les impératifs des études de chacun. Mais en s'exprimant, s'écoutant, s'épaulant, en communiquant tout simplement, nous avons surmonté ces obstacles et enrichi notre travail de nos différences.

Lors du colloque, les différents groupes ont pu exposer leurs recherches sur les différents thèmes. Nous avons notamment découvert le nouchi, langue très proche du français, mais peu valorisée dans notre culture ethnocentrée. Les exposés sur les airs périphériques francophones nous ont aussi permis d'étendre notre vision de la pratique du français dans le monde. Le rapport sur l'enseignement du français en France nous a également marqué en raison de la différence avec les pratiques scolaires en Belgique. Le thème sur la notion de genre était quant à lui assez marquant de par l'actualité de ce sujet sensible. Enfin, l'intervention sur le verlan nous a semblé compléter notre propre thème en raison de la désacralisation du français dans ces usages.

Mais au-delà du contenu du colloque, nous avons été positivement surpris par sa forme. En effet, l'ambiance était studieuse sans être lourde. L'actualité des sujets semblaient tous nous pousser à intervenir, avec une question, un avis, une anecdote. En conséquence, les échanges étaient animés, intéressants et permettaient de donner vie aux recherches réalisées. Ce format d'apprentissage par la discussion nous a paru peu traditionnel, mais en même temps tout à fait adapté aux thèmes abordés.

Nous avons particulièrement apprécié l'échange avec le groupe rapporteur. En effet, leurs questions pertinentes nous ont permis d'une part de compléter notre intervention, notamment par des expériences ou opinions bienveillantes, et d'autre part de poser un regard critique sur les résultats de nos recherches.

Ce colloque était donc véritablement enrichissant à tout point de vue. Pourtant, tout ne s'arrête pas à la fin de celui-ci. Notre travail nous a indéniablement apportés de nouvelles ressources et compétences qui continueront de nous être utiles :

Lydie (master à finalité édition et métiers du livre) : « Le fait de devoir présenter nos recherches lors d'une journée de colloque m'a permis de retravailler sur mes techniques de discours, l'intonation, la gestuelle, qui sont des compétences importantes et que je devrai mobiliser lors de la défense de mémoire, cet exercice a donc été une sorte d'entraînement pour mes présentations futures. [...] Je sais qu'il existe des livres avec ce langage SMS. En tant qu'éditrice, je serai certainement amenée à retrouver ce langage dans certains livres. En effet, l'utiliser permettrait de toucher un public plus jeune. Et grâce à ce travail, je pourrai le corriger afin qu'il semble « réaliste ». »

Elena (master à finalité analyse et création de savoirs critiques) : « C'était une expérience très enrichissante et intéressante. [...] L'organisation en groupe m'a permis de bien structurer ma façon de travailler, nous avons en plus une très bonne cohésion entre nous. Cela a également permis d'avoir plusieurs points de vue et avis sur la question, sur la manière d'analyser les choses et enfin de les présenter. [...] Ma vision du langage SMS a changé, car ce travail a déconstruit les aprioris que j'avais et a donc participé à façonner mon esprit critique. »

Bastien (master à finalité analyse et création de savoirs critiques) : « Je me suis rendu compte que le langage SMS n'est pas un « appauvrissement de la langue », ce qui est souvent dit. Ainsi, je conçois et analyse désormais différemment cet usage de la langue française en allant à l'encontre des préjugés. »

Auriane (master à finalité didactique) : « Dans l'enseignement secondaire, je serai amenée à côtoyer des jeunes utilisant sûrement des phénomènes liés au langage SMS. Face à certaines réticences habituelles à écrire, je pourrai utiliser le SMS afin de pousser les élèves à rédiger, puis déconstruire leurs pratiques avec eux pour finalement obtenir une écriture conforme aux règles scolaires du français. C'est grâce à notre analyse des phénomènes que ce souhait du gouvernement me semble plus réalisable. »

Nous concluons simplement ainsi : Mrc D votre /\.

## **Bibliographie**

Bernicot, Josie, « SMS (Short Message Service) ou TEXTO », *Encyclopædia Universalis*, <<https://www.universalis.fr/encyclopedie/sms-texto/>>.

Cougnon, Louise-Amélie, 2010. « Orthographe et langue dans les SMS. Conclusions à partir de quatre corpus francophones », *Éla. Études de linguistique appliquée* 160/4, 397-410.

David, Jacques, Goncalves, Harmon, 2007. « L'écriture électronique, une menace pour la maîtrise de la langue ? », *Le français aujourd'hui* 156/1, 39-47.

Fairon, Cédric, Klein, Jean René, 2010. *Les écritures et graphies inventives des SMS face aux graphies normées*, *Le français aujourd'hui* 170/3, 113-122.

Fairon, Cédric, KLEIN, Jean René, Paumier, Sébastien, 2006. *Le langage SMS. Étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête "Faites don de vos SMS à la science"*, Presses universitaires de Louvain.

Minne, Aude, 2014, *L'impact de l'utilisation du langage SMS sur l'orthographe*. Mémoire de recherche en médecine humaine et pathologie, Nice.

- Morel, Etienne, 2018. *Textos : assemblages hétérosémiotiques. Approche plurielle des pratiques plurilingues dans la communication par SMS et WhatsApp*. De Boeck Supérieur, 81-118.
- Overbeck, Anja, 2015. « La communication dans les médias électroniques », in : Polzin-Haumann, Claudia, Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, De Gruyter, 275-292.
- Trovato, Loredana, 2013, « Langue(s) éphémère(s) : parlars jeunes, sms et verlan, un tourbillon linguistique réinventant le langage standard et la norme ? », in : *Studii și cercetări filologice. Seria Limbi Străine Aplicate*, Editura Universității din Pitești, 130-138.

# **Préambule historique et ébauche d'une typologie des asymétries liées au genre dans le domaine français : vers une communication plus consciente**

Présenté par : Maylee DORANE, Léa GENDARME, Jérémy JOUFFROY, Jeanne ROGLIC, Lucas SACCO

Rapporté par : Elisabeth DETEMMERMAN, Ambre LEMAIRE, Louis-Marie MAGNETTE, Robin JOASSIN, Marco TRUBIA

## **Introduction**

Cet exposé a pour principal objectif de dresser une typologie la plus exhaustive possible des différentes asymétries liées au genre dans la langue française. Pour ce faire, l'exposé commencera par l'explication théorique de différentes notions (point 1.) qui seront employées. Ces dernières peuvent parfois être ambiguës : c'est pourquoi il semble opportun de partir d'une base théorique solide. La deuxième partie (point 2.) consistera en un historique de la problématique, permettant de comprendre d'où viennent les asymétries. La partie centrale (point 3.) se concentrera sur une présentation des différents types d'asymétries existantes tout en tentant d'en dégager une typologie afin de mieux les appréhender. Le travail se conclura via un cas concret (point 4.) permettant de mettre brièvement en application ce qui aura été évoqué auparavant.

## **1. Théorie**

### **1.1. Sexe**

Le sexe se définit par une série de caractéristiques biologiques, en dehors de la linguistique donc. C'est l'ensemble des éléments cellulaires (spermatozoïdes à chromosome X ou Y; ovules à chromosome X), organiques (prostate, glandes de Cowper, vésicules séminales, canaux excréteurs, pénis, testicules; seins, ovaires, trompes, utérus, vagin, vulve), hormonaux (testostérone; folliculine, progestérone), etc., qui différencient l'homme et la femme et qui leur permettent de se reproduire.

Du point de vue de Sophie Bailly, cette conformité physique (apparence, taille, force) et cette fonction biologique (rôle de reproduction) donnent lieu à « une spécialisation des rôles dans la société, par exemple, les femmes s'occupent du foyer des soins à donner aux enfants et les hommes de défendre leur territoire contre les attaques extérieures. » (Bailly 2008 : 27) La notion de sexe prend une valeur culturelle et sociale.

### **1.2. Genre**

Le genre, au contraire du sexe, est une propriété du nom. En linguistique, il correspond à « un système de classification des noms et il se manifeste sur le plan syntaxique par des phénomènes d'accord » (Yaguello 1978 : 111).

Le genre grammatical est une propriété inhérente au nom, qui contrôle l'accord entre le nom et les éléments satellites variables en genre (*vigie* est de genre féminin). Le genre lexical se réfère à des noms contenant la propriété sémantique [+ de sexe masculin] ou [+ de sexe féminin] (*père* ou *mère*) (Elmiger 2008 : 50).

### 1.3. Gender

Aussi appelé *genre socioculturel*, c'est l' « ensemble des rôles sociaux, activités, façons de penser, comportements, propriétés, attitudes, sensibilités et expériences qui, à l'intérieur d'une culture donnée, sont considérés comme typiques pour l'un des sexes. » (Elmiger 2008 : 47)

Le terme s'emploie donc pour désigner le genre grammatical, mais aussi pour renvoyer à la catégorisation socioculturelle des êtres humains. C'est ce sens qui est utilisé dans les *gender studies*. Dans la langue française, il n'y a pas de distinction de terme pour qualifier le genre grammatical et le sexe des humains. La paire féminin/masculin est utilisée pour nommer les deux catégories, alors que les animaux reçoivent l'indication mâle/femelle. On comprend donc pourquoi qualifier une femme de « femelle » est une injure puisque cela rabaisse la femme au rang d'animal, en la réduisant à sa fonction de reproduction.

### 1.4. Le masculin générique

Son emploi recouvre ce qui n'est pas spécifique, lorsqu'on ne parle pas d'un individu précis, on est dans l'emploi générique. Cette « valeur » générique correspond à une prétendue capacité abstractive propre au genre grammatical masculin, permettant de se référer indifféremment au sexe en utilisant la forme masculine. Par exemple, dans des constructions syntaxiques dans lesquelles le nom masculin d'une profession désigne en réalité une femme pratiquant le métier.

## 2. Préambule historique

### 2.1. XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles

C'est à cette période que l'on date ordinairement le début des questionnements sur le langage. « On date ordinairement du XVI<sup>e</sup> siècle la prise de conscience de l'autonomie et du prestige de la langue romane nommée « français » » (Auroux 1992 : 359). Est alors évoquée l'hypothèse d'un rapport motivé entre sexe et genre. « La langue traduirait donc par le genre grammatical une dichotomie première, entre mâles et femelles » (Michel 2016 : 5). Il faut relier cela aux enjeux socioculturels de l'époque. La répartition en genre représenterait à la fois une bipartition sexuée ; il existe d'un côté les hommes, les mâles, et de l'autre les femmes, les femelles. « Le genre est masculin ou féminin. Si le nom conuient au masle, il est masculin : sil conuient à la femelle, il est femenin » (Pierre de la Ramée 1572 : 60-61) Par exemple, *un cheval*, est masculin car il s'agit d'un animal de sexe masculin contrairement à *une jument*, qui est de sexe féminin et donc de genre féminin. Mais le genre serait également lié aux activités considérées soit comme propres à l'homme soit comme propres à la femme. « Premièrement les noms propres de Dieux, d'hommes, d'Ange, & de Démons sont masculins [...]. Tous noms de dignitez & d'offices appartenans à l'homme sont masculins [...]. Mais les noms propres de femmes sont feminins [...]. D'offices & conditions appartenantes aux femmes » (Oudin 1632 : 51-52). Il convient néanmoins de ne pas tomber dans une analyse anachronique. En effet, au XVI<sup>e</sup> siècle, les répartitions sociales sont considérées comme *naturelles* et non comme nous pourrions le penser aujourd'hui comme *culturelles*.

La croyance selon laquelle le masculin est la forme première d'où découle le féminin suit d'une certaine manière la conception biblique de Eve sortie de la hanche d'Adam. Ceci est explicité par Charles Maupas dans sa *Grammaire et syntaxe française* : « Plusieurs substantifs masculins

en font sortir d'eux, d'autres féminins suivant la formation des Adjectifs susdits » (Maupas 1607 : 81). Cela donne l'assertion selon laquelle le féminin est formé sur le masculin.

Quant à l'accord au masculin, l'usage lui préfère l'accord de proximité comme dans cette phrase de Malherbe « Ce peuple a le coeur et la bouche ouverte à vos louanges » dont Vaugelas, dans ses *Remarques sur la langue française*, fait cette analyse : « Il faudrait dire *ouverts* selon la Grammaire Latine, qui en use ainsi, pour une raison qui semble être commune à toutes les Langues, que le genre masculin étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin & le féminin se trouvent ensemble » (Favre Vaugelas 1647 : 264). On retrouve donc les idées de grandeur et de prestige associées au genre masculin. Il faut néanmoins souligner que Vaugelas ajoute à cette citation célèbre : « Je voudrais dire *ouverte*, qui est beaucoup plus doux, tant à cause que cet adjectif se trouve joint au même genre avec le substantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainsi, qui est la raison décisive, & que par conséquent l'oreille y est toute accoutumée » (Favre Vaugelas 1647 : 264).

## 2.2. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles

Durant cette période, deux tendances concernant le genre grammatical émergent (Michel 2016 : 12). La première peut être vue comme une reprise de la conception naturalisante des siècles passés : « Les êtres animés se divisent en deux grandes classes : les êtres *mâles* et les êtres *femelles*. Cette différence entre les mâles et les femelles s'appelle *sexe* dans les êtres, et *genre* dans les noms destinés à en rappeler l'idée » (Bescherelle 1864 : 35). Sexe et genre sont donc liés par une relation logique et naturelle ; pourtant, la conception théologique qui y était auparavant attachée disparaît au profit d'une forme d'argument d'autorité, d'axiome. On peut y rattacher également la théorie de la sexuation des genres qui consiste à attribuer aux choses une *sexuïsemblance* métaphorique : « Il existe des cas dans lesquels nous arrivons à apercevoir consciemment ce symbolisme métaphorique. Un moteur communique la puissance et l'action à toutes les machines sans force propre qui lui obéissent ; ces machines, la balayeuse, la perceuse, la moissonneuse, etc. ne peuvent rien sans lui » (Damourette/Pichon 1911–1927 : 380).

La deuxième tendance est celle d'une *dénaturalisation* (Michel 2016 : 12). Cela est visible par exemple dans l'accord au masculin qui était auparavant expliqué car le masculin serait le genre noble, par la supériorité de l'homme sur la femme. Il n'est désormais plus justifié, comme le montre cet exemple : « 365. Lorsque les noms sont de différents genres, l'adjectif qui s'y rapporte se met au masculin » (Bescherelle 1841 : 117).

Ces deux tendances ne s'opposent donc pas réellement car il en découle un même phénomène d'abstraction qui renforce l'idée d'une « hiérarchie structurellement nécessaire » (Michel 2016 : 13). Le processus qui a mené à ces *règles*, à ces axiomes est effacé.

## 2.3. XX<sup>e</sup> siècle

Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle apparaît un renouveau dans les conceptions du genre. Roman Jakobson élabore avec Nicolas Trubetzkoy le concept « d'oppositions corrélatives entre système marqué et système non-marqué » (Michard 1996 : 29). Un système marqué possède une marque A dont est dépourvu le système non-marqué. Dans la question du genre, c'est le

féminin qui est le genre marqué, qui pose la catégorie du sexe, en opposition au genre masculin qui est non-marqué (Michard 1996 : 30). Cette théorie explique le fait que le genre masculin peut à la fois désigner des êtres de sexe masculin et peut servir de neutre, contrairement au féminin qui ne peut désigner que des êtres de sexe féminin : « La signification générale du masculin est donc posée comme première : c'est celle qui s'oppose au féminin comme genre non-marqué par rapport au genre marqué, et c'est de cette signification générale que dérivent les significations spécifiques. » (Michard 1996 : 31). L'apport de Jakobson aux études sur le genre est de « ne pas postuler d'isomorphie entre définition de sciences naturelles et définition de sémantique linguistique » (Michard 1996 : 32).

### 3. Typologie

#### 3.1. Asymétrie lexicale

Une asymétrie lexicale est liée à l'inégalité entre le genre grammatical d'un substantif et le sexe du référent. Nous pouvons distinguer deux cas de figure :

Le premier est le masculin générique, dont la définition a déjà été précédemment donnée. Plus particulièrement, nous nous intéresserons ici au cas spécifique des ataxies. *Elle est auteur, elle est médecin, chercheur, président, maire (maresse), ministre (ministresse)* (Yaguello 1979 : 121), ce sont des constructions syntaxiques dans lesquelles le nom masculin d'une profession désigne en réalité une femme pratiquant le métier. Khaznadar (Khaznadar 1993 : 163-167) prend l'exemple de « Madame Édith Cresson [...] le nouveau premier ministre » qui restait au masculin dans le journal *Le Monde* en 1991, parce que les noms et prénoms étaient estimés suffisants pour comprendre le genre de la personne. Il existe aujourd'hui deux solutions pour pallier au masculin générique : soit la féminisation par suffixation, soit l'emploi épïcène. Cette féminisation s'effectue par des flexions qui peuvent être morphologiques (une marque sur le nom : auteure<sup>5</sup>), morphosyntaxiques (un déterminant pour les noms épïcènes : *une* ministre), une flexion énonciative par reprise pronominale (les élèves, *elles* sont jeunes), lexicale (les élèves sont des *lectrices*) ou par phénomène d'accord (les élèves sont *intelligentes*) (Paveau 2002 : 123). Des solutions ont par ailleurs été appliquées, notamment dans le milieu lexicographique. À titre d'exemple, de 1981 à 2008, Le Petit Robert a féminisé son lexique : sur soixante lemmes considérés difficiles à féminiser, les lemmes purement masculin sont passés de quarante-et-un à vingt-trois, les termes épïcènes ont augmenté d'un à dix, et les suffixations par féminisation sont passés de quinze à vingt-sept. Cependant, certains termes semblent plus récalcitrants que d'autres lors de la féminisation, si bien qu'une précision du type « femme » ou « madame » est apparue, s'affichant comme une « construction de compromis », tels *femme médecin, madame le maire* ou *madame le ministre* (Polzin-Haumann 2015 : 342). Yaguello précise qu'une pareille construction démontre le caractère marqué et inhabituel du féminin pour un usage habituellement réservé au masculin. Ainsi, lorsque *maire* est mentionné, c'est avant tout le masculin qui vient à l'esprit. Le féminin, pour être apparent, doit être marqué par une forme extérieure : les flexions ainsi que la construction de compromis évoquées ci-dessus. Certains termes ne peuvent pas changer morphologiquement de genre, pour des raisons biologiques, sociales ou historiques. Le terme

---

<sup>5</sup> Le féminin est ici caractérisé par l'emploi du *e* final, souvent muet (MICHEL 2016 : 4)

*parturiente*<sup>6</sup> ne peut pas être masculinisé pour raison biologique ; les termes *curé*, *évêque*, *cardinal* ou *pape* ne peuvent pas être féminisés parce que l'Église catholique n'autorise pas les femmes à accéder à ces fonctions.

Le deuxième sont les lexèmes dont le genre grammatical représente le sexe opposé. Il existe des lexèmes de genre masculin qui désignent un référent de sexe féminin, et vice-versa. De cette asymétrie naissent des significations péjoratives dans le cas où le genre masculin s'approprie les attributs du sexe féminin (*bas-bleu*, *laideron*, *tendron*) ou inversement (*lope*, *lopette*, *femmelette*, *tantouze*, *souillon*). Il y a aussi des termes qui peuvent référer aux deux sexes, de manière neutre ou négative. Pour le premier cas : *star*, *victime*, *ange*, *personnage* ; pour le second : *canaille*, *bête*, *saligaud*, *escroc* (Polzin-Haumann 2015 : 343-344).

### 3.2. Asymétrie syntaxique

Dans une langue genrée ne possédant pas de neutre (au sens étymologique du terme *ne-uter*<sup>7</sup>), un choix doit s'opérer lorsque les deux genres doivent être accordés en même temps. Ce choix peut concerner aussi bien les substantifs aux référents animés qu'inanimés. Soit les deux phrases *Le texte et la signature examinés par le tribunal* et *Un violoniste et une pianiste ont joué ensemble, ce sont de très bons musiciens*. Dans les deux cas, les traits féminin et masculin coexistent en tant que sujets. Mais, étant donné l'aspect redondant du genre<sup>8</sup>, les adjectifs, participes passés et pronoms qui se réfèrent aux sujets acquièrent les deux traits –féminin et masculin. Il n'existe pourtant, en français, pas de forme permettant de rendre compte parfaitement de cet état de fait. C'est en réalité un problème commun à toutes les langues romanes. Historiquement, il existe trois propositions pour régler ce problème : soit le masculin l'emporte sur le féminin (cf. exemples ci-dessus), soit il y a un accord de proximité où il se fait en genre et en nombre avec le substantif qui précède immédiatement (*le texte et la signature examinée*), soit l'accord en genre se fait avec le substantif qui précède immédiatement, mais en prenant compte le pluriel (*le texte et la signature examinées*) (Polzin-Haumann 2015 : 345-346). Nous nous permettons ici de rappeler simplement l'existence récente d'une nouvelle piste : l'écriture dite "inclusive".

### 3.3. Asymétrie grammaticale

Il est en réalité compliqué de distinguer complètement les asymétries lexicales et grammaticales, non seulement parce que le genre est une catégorie grammaticale qui s'applique au lexique, mais également parce que dans les œuvres qui nous servent de cadre, les deux termes sont utilisés pour désigner des phénomènes similaires. Nous souhaitons cependant garder cette distinction, en mettant en évidence sa faiblesse relative, pour distinguer malgré tout certains phénomènes. Chez Schafroth (Polzin-Haumann 2015 : 342-345), les asymétries lexicales désignent avant tout l'inégalité du rapport entre le genre grammatical et le référent. Chez Yaguello (Yaguello 1979 : 115-141), ces éléments sont également présents dans ce qu'elle appelle les « dissymétries grammaticales ». Cependant, elle présente quelques éléments non repris par Schafroth qui semblaient être pertinents pour cette catégorie-ci. Il faut premièrement

---

<sup>6</sup> Il s'agit d'une femme qui accouche.

<sup>7</sup> La traduction étant *ni l'un ni l'autre*.

<sup>8</sup> Dont les particularités se retrouvent dans les accords, pronoms, articles, etc.

distinguer les référents animés des référents inanimés. Dans le premier cas, la répartition des genres semble difficile à justifier. Dans le second, il y a une corrélation très importante entre le sexe et le genre. Concernant les exceptions, nous renvoyons au chapitre concernant les asymétries lexicales. Ensuite, Yaguello remarque une différence de traitement vis-à-vis de la féminisation de certains mots, en prenant l'exemple des mots finissant par le suffixe *-eur*. Elle distingue trois manières de féminiser le mot : *-eure*, en notant que cet usage est tombé en désuétude : *inventeure, intercesseure, promoteure* ; *-eresse* ; par ajout du suffixe grec *-issa*, survivance du Moyen-Âge : *demanderesse, chasseresse, venderesse* ; *-euse*, aujourd'hui le seul procédé productif. Elle remarque pourtant une inégalité de traitement : pourquoi le couple *chanteur/chanteuse, danseur/danseuse, balayeur/balayeuse* est-il possible, tandis que des formes comme *docteuse, professeuse, ingénieuse* ne sont pas envisagées ? Yaguello reprend ensuite plusieurs paires de suffixes masculin/féminin : *-er/-ère, -ien/-ienne, -in/-ine, -ain/-aine, -an/-ane, -ouin/-ouine, -ant/ante, -ent/-ente, -f/-ve, -re/-resse, -ajout d'un -e muet final, -teur/-teuse, -teur/-trice* (Yaguello 1979 : 122).

Parmi ces catégories, Yaguello met surtout en avant les inégalités soit de traitement (certains mots ne peuvent pas se féminiser alors que d'un point de vue linguistique, rien n'y fait objection), soit de signification. Pour *cuisinier/cuisinière*, seul le cuisiner a droit au titre de « chef cuisinier », tandis que cuisinière s'accompagne d'un trait inanimé (une cuisinière au gaz). *Partisan/\*partisane* : *partisane* existe en tant qu'adjectif, mais pas en tant que substantif. C'est une preuve, selon Yaguello, que le blocage n'est pas linguistique mais social. *Avocat/avocate* : pour Paveau, le terme féminin s'est imposé à l'oral, mais a eu de grandes difficultés dans la tradition lexicographique à être traité comme l'égal de *avocat* (Michel 2016 : 13-16).

### 3.4. Asymétrie sémantique

Selon Yaguello, il s'agit des « dissymétries les plus criantes » ( Yaguello 1979 : 141) car elles se cachent dans le sens des mots en apparence symétriques. L'asymétrie se trouve ici au niveau des connotations lorsqu'il existe un doublet synonymique féminin/masculin. *Homme/femme* : pour les expressions *aller chez les femmes, se ruiner pour les femmes*, le sens absolu de *femme* désigne ici une *femme de mauvaise vie*. Alors que le sens absolu d'*homme* est plutôt laudatif, comme le suggère l'expression *sois un homme !*, qui n'existe pas dans sa version féminine. La femme galante est une femme de mauvaise vie alors qu'un homme galant est un homme bien élevé ; une honnête femme est vertueuse alors qu'un honnête homme est cultivé ; une femme légère l'est de mœurs quand l'homme léger l'est d'esprit. *Gars/garce* : alors qu'ils étaient de parfait équivalents au Moyen-Âge, *garce* acquiert vers le XVI<sup>e</sup> siècle (Yaguello 1979 : 143) le sens de « fille de mauvaise vie », puis *chameau, chipie, chienne*. *Mâle/femelle* : *mâle* se dit aussi bien de l'homme que de l'animal, sans être péjoratif, tandis que *femelle* est soit lié au règne animal, soit est connoté péjorativement comme une plaisanterie ou un dénigrement dans le langage vulgaire. *Paternel/maternel* : *Maternel* évoque la douceur, le sein, l'enfance, la langue alors que *paternel* figure surtout pouvoir et autorité, d'où les dissymétries qu'on retrouve dans tous les mots dérivés. Se dit *materner, maternage*, mais non *paterner, paternage* ; *patronner* mais non *matroner* ; *patriarche* mais pas *matriarche* ; le *patrimoine* existe mais non le *matrimoine* (Yaguello 1979 : 145). Yaguello conclut cette partie en notant que l'asymétrie

est toujours en défaveur de la femme, et s'insère dans un ensemble plus vaste qu'elle nomme « la langue du mépris ». Sans rentrer dans les détails, il s'agit d'une vision de la langue d'un point de vue social, avec d'un côté des opprimés, de l'autre des oppresseurs. La langue serait modelée par les oppresseurs et imposée aux opprimés. Ce même modèle peut s'appliquer à des sexes, à des classes sociales, et à des races. Dans cette partie, Yaguello tente notamment d'expliquer pourquoi la langue se fait le reflet d'une oppression sociale et pourquoi les asymétries y sont si nombreuses. Elle justifie cela par le phénomène d'euphémisation. En effet, l'euphémisme, en cachant la vérité par des atténuations, contribue à donner à des termes de base neutres des connotations péjoratives. C'est ce qui expliquerait que chaque nom féminin pourrait avoir la connotation de la prostituée selon le contexte. Ainsi, l'usage de métaphores et de métonymies participe à la connotation des différents substantifs.

#### **4. Conclusion : le cas concret de la féminisation des noms de métier**

Avant de conclure notre propos, nous souhaiterions procéder à l'analyse d'un cas concret, mettant en œuvre les mécanismes et les difficultés que nous avons évoqués ci-dessus : la féminisation des noms de métier. Reprenons les mots de Marie-Jo Mathieu qui, dans son introduction à l'ouvrage *Extension du féminin - Les incertitudes de la langue*, reprend une information importante dont nous avons déjà traité : « [...] sur le plan de la langue, RIEN ne s'oppose à la formation des noms de métiers, titres, grades et fonction désignant des femmes, [...]. » (Mathieu 2002 : 9). Lorsque nous observons la manière dont les personnes n'ayant pas de rapport direct avec la langue (par leur métier, par leurs études...) féminisent les noms de métier, nous remarquons effectivement un décalage entre les mécanismes de féminisation, qui ne devraient *à priori* pas poser de problème quant à leur application, et l'usage qu'elles en ont. Ceci peut s'expliquer par des appréhensions, des ressentis, des « normes fictives » (v. infra) que pourraient avoir certains individus face à des formes qu'ils ne connaîtraient pas ou peu : « Difficile à entendre par manque d'habitude ou même difficile à produire par inquiétude prescriptive : le mot était-il dans le dictionnaire, cela pouvait-il se dire ? D'autres argumentations encore plus imaginaires (normes fictives) apparaissent : le mot féminin n'était pas « beau », il n'existait pas de femme pompière, pourquoi donc les nommer. [...] [Pourtant] *pompière*, linguistiquement parlant, ne présente aucune difficulté de féminisation (cf. *épicière/épicière, pompier/pompière*). » (Mathieu 2002 : 20)

Daniel Elmiger, dans son ouvrage *La féminisation de la langue en français et en allemand. Querelle entre spécialistes et réception par le grand public* nous offre à voir des données qualitatives tirées d'entretiens de groupe où il a recensé le rapport qu'entretiennent des individus avec la féminisation de leur langue. Citons un seul exemple : *chauffeur* (de camion, par exemple) se féminisant en *chauffeuse* sort de sa dénotation en obtenant certaines connotations pouvant altérer son sens. Une fois féminisé, en effet, plusieurs personnes présentes ont évoqué le fait que *chauffeuse*, comparé à *chauffeur*, se pare de connotations négatives (sexuelles, principalement) ; il est également qualifié de « bizarre », de « lourd », voire ne plaisant pas phonétiquement (Elmiger 2008 : 199-200). Cet exemple met donc en application notre propos (décalage entre masculin et féminin, normes fictives).

Pour conclure, citons à nouveau Marie-Jo Mathieu, qui résume parfaitement les enjeux liés à la problématique que nous venons d'évoquer : « [...] la langue fait partie de l'inconscient collectif, [...] elle est la traduction de nos joies, de nos espoirs, mais aussi de nos angoisses ; [...] elle dit aux autres *ce que* nous sommes ou ne sommes pas, *qui* nous sommes ou ne sommes pas, et surtout *où* nous sommes ou ne sommes pas dans la société [...]. Nous n'existons pas seulement sous le regard de l'autre, pour reprendre une analyse célèbre de Jean-Paul Sartre, nous existons aussi dans la parole de l'autre, [...]. » (Mathieu 2002 : 10)

## 5. Retour réflexif sur notre expérience

La linguistique peut être un objet d'étude en soi, un métalangage, mais elle est aussi et surtout *un outil d'analyse du monde contemporain*. Ses conceptions théoriques permettent de prendre du recul sur des questions d'actualité, de cadrer voire de recadrer, de préciser. En cela, la discipline est aussi large que le sont les champs d'application du langage : nous avons pu voir et analyser divers usages, récents et controversés, tels que le langage « SMS », le langage inclusif mais aussi des usages tels que ceux du français international, souvent décriés ou oubliés dans l'opinion publique centrée sur la France Métropolitaine comme émanatrice d'une norme. Nous avons aussi pu aborder des questions fondamentales sur la politique linguistique et sur les langues en contact, questions d'autant plus fondamentales qu'elles nous touchent, en Belgique, de très près. Entre autres, nous avons aussi pu voir que la linguistique pouvait s'étendre à plus que la langue *dite avec des mots*, puisque nous avons même abordé la gestuelle. Très riche et très varié, ce colloque nous a permis en réalité d'aborder nos études sous un angle autre qu'uniquement académique. En effet, des débats *linguistiques* ont suivi chacune des interventions, permettant d'effectuer quelque chose que nous avons en réalité jusqu'ici dans notre cursus universitaire peu eu l'occasion : nous avons pu discuter de ces sujets d'une manière cadrée (le colloque), bienveillante et prolifique (pensons, par exemple, aux discussions qui ont suivies notre présentation). C'est aussi cela, la science : interroger le monde qui nous entoure, viser à le modifier vers l'objectivement meilleur ; une arme intellectuelle permettant d'aller de l'avant. Cette même variété des approches et des opinions, très enrichissante, nous a montré la preuve d'une autre évidence : la linguistique, comme toutes les sciences humaines, ne vise pas à atteindre une « vérité générale » applicable à toutes et tous, *elle vise la pluralité des vérités*, elle vise l'humain dans toutes ses conceptions et acceptations.

Le colloque a également été enrichissant en amont, dans sa conception même. En nous mettant face à une grande question, aussi large que complexe (« qu'est-ce que communiquer aujourd'hui en français ? »), il nous a mis face à nous-même et à nos ce que nous avons acquis durant nos années de bachelier. Son ouverture nous a permis une originalité et un attachement personnel dans le sujet choisi, mais son exigence nous a poussés au dépassement. Il a fallu se perdre au fil des lectures, voyager de livre en livre, d'article en article, se tromper de routes, en emprunter d'autres, ajuster le tir. Il a fallu également s'adapter aux frustrations : le travail d'équipe demande des compétences qui ne peuvent s'acquérir que par la pratique, le travail de recherche ne peut se faire que par d'éternels allers et retours donnant parfois l'impression de stagner. Finalement, il a fallu s'adapter aux contraintes : se plier aux dates imposées et donc au temps de recherche, adapter le contenu de l'intervention au temps de présentation imposé et, ce faisant, limiter ce qui peut être dit, effectuer une nécessaire mais frustrante découpe dans les

informations. Ne pas céder à la tentation de franchir la frontière existante entre objectivité et subjectivité faisait également partie de nos tâches ; dans notre cas, comment parler d'un sujet aussi politique et vague que le sexisme dans le langage de manière objective ? Il fallait bien évidemment s'abreuver de nécessaires ouvrages féministes tout en distinguant le commentaire scientifique du commentaire militant. Enfin, comme cela a été dit par l'intervention d'un autre enseignant, préparer ce colloque nous a permis un instant de changer de casquette et d'endosser celle de chercheuses et de chercheurs.

Si préparer le colloque et y assister nous a été plus que profitable, le présenter n'était pas non plus sans difficulté. Nous avons mentionné le temps réduit pour présenter nos recherches, nous pourrions aussi parler, très simplement, du stress que cela suppose. Passer la frontière entre l'étudiant et le chercheur ne vient pas sans défis : saurons-nous être clairs, précis, corrects, intéressants, voire à la hauteur ? Ce colloque nous a appris la concision, la précision, l'humilité, mais également à prendre confiance en nos compétences acquises durant ces années de formation. Plus encore que l'essentielle capacité à s'exprimer tant à l'oral qu'à l'écrit, nous avons également acquis la confiance pour entreprendre une véritable discussion autour de notre sujet. Le débat qui a suivi notre présentation fut un défi satisfaisant, mettant cette fois-ci à l'épreuve nos connaissances réelles du sujet, brassant de manière improvisée de nombreuses questions soulevées et nous permettant de jongler avec toutes nos lectures, avec nos propres hypothèses et avec celles de nos interlocuteurs. Ces discussions ont rendu réellement vivantes toutes ces heures de recherche et de lectures, démontrant ce que nous avons dit plus haut : la linguistique peut être un excellent outil de lecture et de débat sur notre monde. De cela, nous nous estimons heureux.

Finalement, mettons en avant un dernier aspect, purement organisationnel, qui nous a semblé être un choix judicieux : le fait d'organiser une *journée entière* dédiée au colloque et non pas, comme prévu initialement, assister à plusieurs séances étalées sur plusieurs semaines. En effet, cela a permis une *continuité réflexive* importante. Si les sujets avaient été écartés temporellement, il nous aurait été moins facile de faire des liens entre les différents sujets. Grâce à cela, nous avons pu facilement effectuer des liens entre les sujets ; cela ayant permis, à terme, de créer un *environnement réflexif* plus que fertile, une présentation enrichissant une autre ; un débat éclairant, nuancant, un autre.

## **Bibliographie**

Auroux, Sylvain, 1992. *Histoire des idées linguistiques*, Liège, Mardaga.

Bailly, Sophie, 2008. *Les Hommes, les femmes et la communication : mais que vient faire le sexe dans la langue ?*, Paris, L'Harmattan.

Bescherelle, Louis-Nicolas / Lamotte, L., 1841. *Grammaire de l'Académie*, Paris, Delloye.

Bescherelle, Louis-Michel, 1997. *L'orthographe pour tous*. Paris, Hatier.

Coady, Anne, 2016. « La construction socio-discursive du masculin générique : discours et contre-discours », in : Bailly, Sophie / Ranchon, Grâce / Tomc, Sandra (éd.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*, Louvain-La-Neuve, EME, 79-98.

- Elmar Schafroth, 2015. « Sexe et genre », in : Polzin Haumann, Claudia / Schweickard Wolfgang (éd.), *Manuel de linguistique française*, Berlin / Boston, Walter de Gruyter GmbH 8, 334-364.
- Elmiger, Daniel, 2008. *La Féminisation de la langue en français et en allemand : querelle entre spécialistes et réception par le grand public*, Paris, Honoré Champion.
- Damourette, Jacques / Pichon, Édouard, 1911-40. *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- Duro Couso, Silvia, 2018. *Dissymétries de genre dans la langue française*, Santiago de Compostela, Facultade de Filoloxía.
- Favre Vaugelas (de), Claude, 1647. *Remarques sur la langue française*, Paris, Didot.
- Guiraud, Pierre, 2006, *Dictionnaire érotique*, Paris, Payot.
- Guiraud, Pierre, 1975. *Les Gros Mots*, Paris, Presse Universitaire de France, Que sais-je?.
- Khaznadar, Edwige, 1993. « Pour une première : la dénomination de la femme dans l'actualité », *Cahiers de lexicologie* 2, 63, 143-169.
- Mathieu, Marie-Jo, 2002. *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue*, Paris, Honoré Champion.
- Maupas, Charles, 1632. *Grammaire et syntaxe françoise*, Rouen, Jacques Cailiove.
- Michard, Claire, 1996. « Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique. », *Mots* 49, 29-47.
- Michel, Lucy, 2016. *Penser la primauté du masculin - sémantique du genre grammatical, perspectives synchroniques et diachroniques*, Dijon, Université de Bourgogne.
- Oudin, Antoine, 1972 [1632]. *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*, Genève, Slatkine Reprints.
- Polzin-Haumann, Wolfgang, 2015. *Manuel de linguistique française*, Berlin, De Gruyter.
- Ramée (de la), Pierre, 1572. *Grammaire*, Paris, André Wechel.
- Yaguello, Marina, 1978. *Les Mots et les femmes: essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot.
- Widlak, Stanislas, 1965. « L'interdiction linguistique en français d'aujourd'hui », *Revue belge de philologie et d'histoire* 43, 932-945.

# **Le verlan, son objet et son histoire : stagnation, évolution, influences ?**

Présenté par : Marine BIDAINE, Tiffany BORGUET, Estelle HINON, Laura LA PORTA, Julie SCHYNS, Marco TRUBIA

Rapporté par : Fanni DELFERRIERE, Victoire LEGRELLE, Rachel OSSIEUR, Céline PAULY, Théo VAN DEN BLINK

## **Introduction**

En partant de l'article de Kristina Bedijs « Langue et générations : le langage des jeunes » (1.), nous avons décidé d'orienter notre travail sur le phénomène bien connu du verlan. Si pour bon nombre d'entre nous, ce processus linguistique est extrêmement familier, nous nous sommes posé quelques questions d'ordre historique et linguistique à son sujet. Dans un premier temps, nous avons cherché à savoir où et quand est apparu le verlan dans nos usages (2.) et de quelle manière (2.1.), vers quels locuteurs (2.2.), il a évolué jusqu'à nos jours (3.). Nous avons ensuite décortiqué sa formation morphologique (4.) en deux grandes règles (4.1. et 4.2.). Pour approfondir, nous nous sommes interrogés sur sa vivacité actuelle (5.). Produit-il encore aujourd'hui un lexique nouveau ? Nous terminerons par une synthèse des éléments que nous avons appris tout au long de la conception de ce travail jusqu'à sa concrétisation durant le colloque (6.).

### **1. « Langue et générations : le langage des jeunes » de Kristina Bedijs**

Dans son article, Kristina Bedijs fait une présentation très générale du langage des jeunes en commençant par exposer les problèmes terminologiques de ces études. Elle expose également le débat qui dénonce le langage des jeunes comme étant une décadence linguistique. Après avoir défini le contexte terminologique du langage des jeunes et ses principales caractéristiques, elle exposera des modèles et des théories, sociolinguistiques et variationnelles, influentes avant de passer en revue les différentes options d'analyse linguistique du langage des jeunes. Elle détaillera également les phénomènes de la variété à tous les niveaux du système avant de conclure sur des pistes d'ouverture qui pourront mener à de futures recherches sur le langage des jeunes. Selon elle, le verlan est un jeu structurel simple et ludique. Il a connu un essor considérable dans les années 80, au sein des classes défavorisées, il s'est ensuite répandu au cours des années 90 dans toutes les classes sociales. Sa formation se fait de façon orale en découpant les syllabes et en les réarrangeant à l'envers (Bedijs 2015 : 303).

## **2. L'histoire du Verlan**

### **2.1. L'histoire de l'argot**

Le verlan, au même titre que d'autres jeux de langage tels que le javanais ou le louchébem, tire ses racines de l'argot traditionnel parisien que Goudaillier appelle « l'argot des cités » ou « l'argot des banlieues » (Goudaillier 2002 : 5).

Dans leur article intitulé « Le Verlan, phénomène langagier et social : récapitulatif », Larissa Sloutsky et Catherine Black nous rappellent un concept déjà évoqué par Goudaillier : le fait qu'il existe, dans toute langue, un besoin naturel pour un groupe d'individus ne respectant pas les règles admises, de s'opposer aux autorités en créant une langue codée compréhensible

uniquement par eux. Et le français ne fait pas exception à la règle. L'argot qui nous intéresse ici vient d'un groupe d'individus qui est représenté, dans un premier temps, par les malfrats.

Sloutsky et Black nous précisent que si le jargon des truands est attesté dès le XII<sup>e</sup> siècle, c'est au XV<sup>e</sup> siècle qu'on trouve les premiers documents sur ce langage. C'est l'époque où le monde du crime s'organise et se répand, en particulier à Paris. Les guerres ont beaucoup affaibli les populations déjà défavorisées poussant plus de monde vers la criminalité. Les malfrats créent alors un langage clos afin de communiquer entre eux (Sloutsky et Black 2008 : 310). Le verlan lui-même apparaît au même moment, même s'il nous est impossible de déterminer avec certitude sa date de naissance.

À ce stade, nous avons plusieurs types de français qui coexistent à Paris : le français populaire, employé par les classes populaires, le français argotique, employé par les malfrats et le français qu'on peut qualifier de standard, utilisé par les hautes couches de la société. Par la suite, on va voir un fossé se créer entre le français standard et le français populaire d'une part, et un rapprochement se faire entre le français argotique et le français populaire, d'autre part.

En effet, au XVI<sup>e</sup> siècle, avec la normalisation de la langue française, et donc l'instauration d'une norme et d'un bon usage au XVII<sup>e</sup> siècle, on voit, toujours selon l'article de Sloutsky et Black, apparaître un écart entre le français populaire et le « parler cultivé de la bonne bourgeoisie parisienne » (Sloutsky et Black 2008 : 309).

Par après, au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'émergence des médias, tels que les presses, la télévision et le cinéma qui utilisent l'argot comme langue exotique pour attirer l'intérêt du public, une mode de l'argot se forme. Un phénomène se produit alors : la langue populaire absorbe petit à petit la langue argotique. Bien sûr, les médias ne sont pas les seules causes de ce phénomène. Il s'explique notamment par le fait que Paris a toujours été un lieu où se mélangent et se fondent beaucoup de variantes langagières de différents niveaux. De plus, avec la révolution industrielle et le développement du chemin de fer, on voit une migration de masse se former : beaucoup de provinciaux migrent vers Paris, enrichissant le parler populaire parisien avec leurs langues régionales, leurs patois, leurs dialectes, etc. Enfin, avec les grands travaux de transformation de la ville lancés par Haussmann, on peut voir une deuxième migration se former : les habitants de quartiers défavorisés se voient dans l'obligation de se déplacer vers les banlieues. C'est la naissance de la fameuse ceinture des banlieues (Sloutsky et Black 2008 : 310-311).

Tous ces mouvements de populations ont permis un brassage du peuple, et plus particulièrement un mélange entre les malfrats et le peuple. Le monde du crime cesse donc d'être un milieu fermé et son langage secret fuit peu à peu dans le parler populaire. Qui connaît aujourd'hui l'origine argotique des termes tel que cambrioler, balade, boulot... ?

Revenons à présent au verlan à proprement parlé. Comme nous l'avons mentionné précédemment, il émerge en même temps que l'argot autour des XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Il connaîtra par la suite une alternance de périodes d'inactivité et d'activité chez les usagers. Dans les années 30, en raison de la situation politique provoquée par le Troisième Reich et le début de la Seconde Guerre mondiale, le verlan reprend presque tout à fait sa fonction cryptique. Il est ensuite délaissé jusque dans les années 60 où il subit l'influence du mouvement hip-hop, très présent dans la culture urbaine. Mais c'est dans les années 80, qu'il entreprend un essor

fulgurant grâce aux médias qui signalent pour la première fois un écart entre la langue de la société et les jeunes. On le voit d'ailleurs apparaître dans la musique, surtout dans le rap français avec des groupes tels que Les Sages Poètes de la Rue, Assassin ou encore NTM, mais également au cinéma. On peut d'ailleurs citer le film de Claude Zidi, *Les Ripoux*, sorti en 1984. Le verlan s'impose aujourd'hui comme le langage des jeunes, même s'ils ne sont pas les seuls à s'en servir.

## 2.2. Qui parle le verlan aujourd'hui ?

Nous venons de balayer de façon générale l'histoire du verlan et des populations qui l'ont parlé jusqu'à très récemment, puisque nous nous sommes jusqu'ici arrêtés aux années 80 du XX<sup>e</sup> siècle. Mais aujourd'hui, concrètement, qui parle le verlan ? Le verlan, au cours du temps, a subi de nombreuses influences qui lui ont donné sa forme actuelle, mais également son public. En effet, le verlan est aujourd'hui, selon David Katolický, « un langage variable, dynamique, ludique et multiculturelle » (Katolický 2019 : 5). C'est ce dernier terme surtout qui témoigne des influences subies par le verlan, puisqu'il s'est notamment transformé par contact avec d'autres langues, l'anglais et l'arabe principalement. Gerhard Ernst, ensuite, dans son article « La diachronie dans la linguistique variationnelle du français », place le verlan dans ce qu'il appelle le « français des jeunes » (Ernst 2015 : 82), langage qu'il attribue aux locuteurs ayant entre 13 et 17/18 ans, à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle uniquement, et même plus précisément à partir des années 80-90, car au cours de l'histoire, les « jeunes » dont il est question maintenant ne sont pas tous entrés à l'âge « adulte » au même moment. Le verlan, dès lors, ne concerne plus des classes sociales comme par le passé, mais « un groupe de la société auquel tout individu appartient un certain temps sans possibilité de choix ». Ernst émet cependant la réserve que pour certains locuteurs, le « langage des jeunes » persiste après l'âge de 17/18 ans, ce qui est effectivement facilement vérifiable puisque nous-mêmes, alors que nous avons passé 20 ans, utilisons très fréquemment de nombreux mots verlan tels que « pécho, teubé, vénère, chelou, relou » et bien d'autres encore. De plus, pour d'autres locuteurs, le « langage des jeunes » ne sera jamais parlé. En outre, une partie des jeunes a accès à d'autres variétés du français et la plupart du temps, ils n'utilisent le « français des jeunes » qu'entre eux. Cette vision du langage des jeunes ne prend également pas en compte la variation diatopique à laquelle tous les locuteurs sont soumis.

Henri Boyer, dans son article « Nouveau français, parler jeune ou langue des cités ? » ajoute à cela l'influence considérable des médias (Boyer 1997 : 6-8), qui transposent indirectement le « parler des jeunes » à quasiment toutes les autres tranches de la société. En effet, selon lui, pour les médias, les jeunes sont un « objet de gourmandise » en le sens que « montrer ces jeunes, c'est être jeune soi-même et attester que l'on participe à l'avenir du monde » (Boyer 1997 : 7). Il y a donc un enjeu très important concernant les couches « adultes » de la société à utiliser le langage des jeunes. Ce phénomène s'explique également par l'attrait considérable des centralités pour les banlieues, dont l'opposition reste « un des grands schèmes structurant les imaginaires collectifs » (Boyer 1997 : 7), dit encore Boyer. En revanche, cet attrait pour la banlieue, s'il ne faiblit pas, change souvent du tout au tout et la banlieue se voit tour à tour idéalisée, symbole du progrès et de la modernité, puis diabolisée en ce qu'elle devient l'image d'espace surpeuplé et parfois-même dangereux. Mais de nouveau, la question se pose ; quel est le « français des jeunes » adopté par les médias ? Boyer propose une distinction entre « français

branché » et « français des jeunes », le second n'étant qu'une sous-branche du premier. En effet, selon Boyer, le français diffusé par les médias et généralement appelé « français des jeunes » est en réalité adopté par une couche bien plus large de la société dans laquelle on peut compter le monde du spectacle, des arts, de la publicité, du commerce, du sport, etc. Boyer pose alors une question qui nous semble pertinente : « ce “ français branché ” ne serait-il pas simplement une phase de l'intégration médiatique du français des jeunes et une étape sur le chemin de sa normalisation sociolinguistique ? » (Boyer 1997 : 9).

En dernier lieu, pour situer le verlan de nos jours il est nécessaire de parler du rap français et des réseaux sociaux. Le premier représente une grande source de création pour le verlan, peut-être même la plus importante, mais il est nécessaire de préciser que, si les rappeurs inventent à foison des mots verlan, et qu'ils sont dans la grande majorité compris par leur public, très peu d'entre eux utilisent ces nouvelles créations dans leurs discours quotidiens, notamment parce que ces nouvelles créations se situent souvent dans des registres qui connotent la violence, la drogue, l'argent, etc. ce qui ne fait pas partie intégrante du quotidien de tout un chacun.

Jusqu'ici, il n'a été question que de langage oral. Si nous nous tournons vers les réseaux sociaux, lieu d'utilisation massive du verlan, on peut non seulement observer le verlan écrit, mais également jauger la popularité d'une expression ainsi que définir précisément le type de locuteur l'utilisant. David Katolický, après avoir analysé le taux de récurrence dans les quatre publications Facebook, Instagram et Twitter de certaines expressions figées du verlan telles que « relou, chelou, truc de ouf... » est arrivé à la conclusion que le verlan sur les réseaux sociaux est presque exclusivement utilisé par les jeunes de tous milieux sociaux dans un contexte de conversation quotidienne (Katolický 2019 : 28-36).

### **3. L'intégration des verlanisations dans le français courant**

L'intérêt du public a un impact sur la nature des lexèmes verlanisés. Cette intégration des verlanisations dans le français courant s'est produite à l'aide de deux processus majeurs : celui de la lexicalisation et celui de la médiatisation (Sekninová 2012 : 24-25).

À l'époque actuelle, il existe des dictionnaires spécialisés dans le vocabulaire argotique et populaire français incluant de nombreuses verlanisations. Mais il faut tout de même savoir que tous les dictionnaires n'ont pas le même degré d'« acceptation » face à des unités lexicales en verlan (Sekninová 2012 : 25). Voici quelques dictionnaires de la langue des jeunes et des cités dans lesquels l'emploi du verlan est fréquemment utilisé :

- *Comment tu tchatches !* (1998) de Jean-Pierre Goudaillier, un petit dictionnaire du français contemporain des cités.
- *Bien ou quoi ?* (2004) de Roland Laffitte et Karima Younsi, un ouvrage qui se focalise sur la langue des jeunes à Vitry-sur-Seine.
- *Lexik des cités* (2007) d'Alain Rey, un collectif de jeunes.

Si à première vue on pourrait penser que les mots en verlan ne sont que l'affaire des dictionnaires spécialisés, ces termes trouvent également leur place dans les dictionnaires de référence. Si ces verlanisations deviennent des termes officiellement lexicalisés, leur valeur argotique s'atténue considérablement, autant que leur connotation expressive (Sekninová 2012 : 32).

Dans *Le nouveau Petit Robert de la langue française* (2008). Nous retrouvons des exemples des verlanisations démontrant le cheminement des vocabulaires argotiques au registre de langue familière. :

- « Barjo » verlan de ‘jobard’ (parution : début XX<sup>e</sup> siècle) ;
- « Beur » verlan de ‘arabe’ avec apocope (parution : v. 1980) ;
- « Keuf » verlan de ‘flic’ avec apocope (parution : v. 1978) ;
- « Relou, reloue » verlan de ‘lourd, lourde’ (parution : 1994) ;
- « Teuf » verlan de ‘fête’ avec apocope (parution : 1984).

Selon Henri Boyer, la « sollicitude médiatique » participe à « l’intégration dans les imaginaires sociolinguistiques collectifs » dont la « transgression identitaire » et l’« intégration communautaire » sont deux fonctionnements complémentaires (Boyer 1991 : 9-12). Il paraît évident que les verlanisations ont déjà presque perdu leur fonction cryptique en échange de la fonction identitaire.

### **3.1. Degrés de lexicalisation des lexèmes en verlan**

Selon plusieurs critères (Sekninová 2012 : 83-84), nous distinguons plusieurs degrés de lexicalisation des lexèmes en verlan :

- Si la verlanisation n’apparaît dans aucun dictionnaire consulté<sup>9</sup>, nous la considérons comme non-lexicalisée ;
- Si la verlanisation est trouvable dans un, deux et/ou trois dictionnaires consultés, elle se pose comme semi-lexicalisée ;
- Si la verlanisation fait son entrée dans quatre et/ou plus de dictionnaires consultés, elle peut être estimée comme lexicalisée ;
- Si la verlanisation est présente dans un sur deux dictionnaires de référence consulté, elle est de caractère lexicalisé (et généralisé) sans rendre en compte le nombre de dictionnaires dans lesquels elle figure.

## **4. Construction morphologique du verlan**

Nous allons maintenant vous expliquer les deux règles de formation du verlan. La première est la règle d’inversion, la deuxième est la règle de troncation.

### **4.1. Inversion**

Le verlan est considéré par les locuteurs comme un codage où il suffit d’inverser les syllabes. Cependant, cette analyse se heurte à des problèmes pour les mots n’étant pas dissyllabiques. Voyons comment les dissyllabes, les monosyllabes et les trisyllabes se comportent face à cette règle.

#### **4.1.1. Dissyllabes**

Pour expliquer le codage en termes d’inversion de syllabes, il faut poser comme principe que la première syllabe est toujours ouverte, sauf si elle se termine par une liquide.

---

<sup>9</sup> Les dictionnaires utilisés : *Le nouveau Petit Robert* (2008); *Trésor de la langue française informatisé*; *Dictionnaire de l’argot français et de ses origines*; *Comment tu tchatches ?* ; *Bien ou quoi !* ; *Lexik des cités*.

(1) *Pascal* → *Pa/skal* → *Skalpa*.

La consonne suivant la première voyelle (sauf si c'est une liquide suivie d'une autre consonne) est toujours prise comme point de départ.

Le mot idéal pour le codage est la suite CVCV (C1V1C2V2). L'opération de codage consiste en la réécriture à partir de C2 de tous les éléments qui se trouvaient à gauche, aboutissant à la forme C2V2C1V1 :

(2) *Cité* → *Teci*

(3) *Louche* → *Chelou*.

Le mot idéal peut être augmenté d'un groupe consonantique en position C1/C2. Le groupe se comporte alors comme une seule consonne. Il peut aussi se terminer par une consonne codique qui restera solidaire au bloc C2V2.

(4) *Clochard* → *Charclo*.

La suite semi-voyelle se comporte comme une diphtongue, c'est-à-dire que la semi-voyelle restera toujours solidaire à la voyelle.

(5) *Gardien* → *Dyègar*.

#### 4.1.2. Monosyllabes

Les monosyllabes se subdivisent en monosyllabes ouverts et fermés.

##### a. Ouverts

Quand la position C2V2 est vide, alors C1 et V1 sont désolidarisés et la réécriture commence à partir de V1, c'est-à-dire que la consonne d'attaque se place après la voyelle.

(6) *Seins* → *Ins*.

Le codage produit des mots commençant par des voyelles ou des semi-voyelles, rendant le verlan étrange.

##### b. Fermés

Le codage se réalise de la même façon : pour produire des dissyllabes, soit le *e* muet est prononcé, soit on insère un schwa épenthétique après la consonne codique.

(7) *Mousse* → *Seumou*.

#### 4.1.3. Trisyllabes

Les trisyllabes se subdivisent en deux catégories, les réductibles et les non réductibles.

##### a. Réductibles

Il faut faire entrer un maximum de mots dans la catégorie des dissyllabes ; le verlan s'appuie sur la prononciation dite populaire où le schwa entre deux consonnes à l'intérieur d'un mot peut être omis.

(8) *Travelo* [travlo] → *Vlotra*.

Les mots se terminant par une consonne suivie d'un *e* muet sont aussi traités comme des dissyllabes.

(9) *Bagnole* → *Gnolba*.

Quelques mots se terminant par une occlusive suivie d'une liquide et d'un schwa peuvent aussi entrer dans la catégorie des dissyllabes par suppression de la liquide et de la voyelle.

(10) *Possible* → *Sibpo*

(11) *Calibra* → *Libka*.

b. Non réductibles

Nous avons trois possibilités.

La première suit la règle générale de réécriture et réécrit le mot à partir de la deuxième consonne en balayant à droite puis en revenant à gauche pour aligner les éléments.

(12) *Cigarette* → *Garetsi*.

La deuxième consiste en la réécriture à partir de C3 comme premier élément.

(13) *Vérité* → *Teveri*.

La troisième est la réécriture à partir de C3 mais dans l'ordre inverse.

(14) *Portugais* → *Gètupor*.

## 4.2. Troncation

Pour des raisons de prononciation, on peut retrancher la voyelle finale du mot, ou même parfois la modifier. Beaucoup de mots dissyllabiques au départ deviennent monosyllabiques en verlan. La dernière syllabe du mot en verlan peut être amputée de la voyelle finale et même d'une consonne qui la précède, pourvu qu'il reste une consonne en position codique.

(15) *Flic* → *Kæfli* → *Kæf*.

Cette règle n'est pas un procédé significatif au verlan ; l'argot en général y fait appel et les mots tronqués sont nombreux (« gym, prod, dégueu ») mais en verlan, la troncation semble s'appliquer aux dissyllabes.

Les variantes tronquées varient selon les époques.

(16) *Zarbi* → *Zarb*.

(17) *Keufli* → *Keuf*.

(18) *Meufa* → *Meuf*.

## 5. Processus de reverlanisation

La reverlanisation est un phénomène qui s'applique à certains mots en verlan communément admis, populaire ; et consiste à appliquer une seconde verlanisation régie par certaines lois. On l'applique à des monosyllabes<sup>10</sup> fermés issus de troncation :

(19) *Meuf* → *Feumeu*.

Le maître-mot de la reverlanisation est le remplacement des voyelles par la même unique voyelle, /ø/ ou /œ/. Vivianne Méla fait cependant remarquer que la reverlanisation intensive due à la diffusion large du verlan résultait de plus en plus en une instabilité du cryptage traditionnel : on a surtout des mélanges de systèmes de codage :

---

<sup>10</sup> NB : *nouach* pour 'chinois' qui va donner *wanch* n'est pas une reverlanisation propre.

(20) /asmok/ au lieu de /sakom/ pour ‘comme ça’ (et même, aujourd’hui, on trouve /komas/).

Cela dit, la reverlanisation permet aux véritables créateurs de renouveler leur lexique sans sortir du cadre du verlan et de distancier ainsi leurs imitateurs. Nous voyons alors le plein potentiel de la créativité lexicale qui contribue au succès du verlan.

La reverlanisation pose alors des questions très prégnantes dont une plus importante : le verlan, est-ce du français ? Pour répondre, on sait que le verlan est, à l’origine, un langage secret donc une langue secondaire, voire mal-aimée pour certains utilisateurs et pourtant usitée : le statut du verlan est complexe.

Selon Méla, « au niveau phonologique, on trouve en position initiale des consonnes ou suites de consonnes exclues, ou tout au moins très rares, en français comme /ŋ/, /kt/, /ft/, /ft/, /ks/. On note également un nombre élevé de /œ/ et de /o/, résultant de la resyllabification par adjonction du schwa. L’absence de liaison devant un mot en verlan commençant par une voyelle, compensée souvent par un coup de glotte, donne une qualité plus hachée au discours ; les seins, [leʔs], le cul, [lʔyk], ça pue, [səyp]. Tout ceci n’est pas issu de l’influence arabe. Des verlangs plus anciens peuvent donner [ftōbi]. » (Méla 1991 : 85) Elle ajoute, qu’« au niveau grammatical, certains marqueurs se trouvent en tant qu’infixes au lieu de suffixes. Le marqueur du féminin se trouve à l’intérieur du mot. » (Méla 1991 : 85).

Les adjectifs sont souvent invariables quant aux verbes, seuls l’infinitif et le participe passé sont en verlan et constituent ainsi la forme invariable qui correspond à toutes les conjugaisons. De ce fait, les appartenances aux conjugaisons ne sont plus marquées par un suffixe mais par un infixe à l’intérieur du mot codé.

Nous citons de nouveau Méla car elle précise que « malgré ces différences, la structure des phrases est celle du français. Si on excepte les quelques locutions citées plus haut, l’ordre des mots reste inchangé. Un verlanisant dira [søkawat] (casse-toi) [tømaas] (mate ça) ou [møfriaps] (frime pas), mais il ne dira pas [warnjola]. Ceux qui veulent “ faire du verlan ” en inversant à la fois tous les mots et l’ordre des mots se trompent sur la nature du verlan. » (Méla 1991 : 86) Dans l’interview d’un verlanisant, Méla remarque que les récits les plus « denses » ne comportent pas plus de 10 % de mots en verlan. Ils sont pourtant incompréhensibles à la première écoute, pour quelqu’un qui n’a pas une pratique constante du verlan.

Méla ajoute que « dans le domaine lexical, on peut se demander si certains mots n’ont pas acquis leur signification propre. Les adjectifs en verlan [øj], [rølu], [ʃølu], [rødy] ne semblent plus tout à fait équivalents à chaud, louche, lourd et dur. Il est clair également qu’un beur ne désigne pas un arabe, ni une [ʃwan] une chinoise ; on peut aussi se demander si un [sefrâ] est vraiment français ! » (Méla 1991 : 86).

Dans son corpus, Méla a relevé deux exemples qui illustrent l’idée que le verlan a tendance à se lexicaliser :

(21) « Ça upait là-dedans »<sup>11</sup>. On voit le verbe [yp], qu’on ne trouvait jusqu’ici que dans l’expression « ça [yp] », conjugué à l’imparfait.

---

<sup>11</sup> ‘Ça puait là-dedans’.

(22) « [Tema] la [tœʃ] comme elle est [walpe] »<sup>12</sup>. Le substantif [walp] est transformé en adjectif sur le modèle gant/ganté, botte/botté.

Selon Méla, on sort du domaine du jeu : « si ce type de procédé se multipliait, le verlan pourrait devenir non plus une version cryptée du français mais un argot au plein sens du terme ». (Méla 1991 : 86) La richesse du verlan le défait du simple code.

Les résultats des enquêtes de Vivianne Méla sont très intéressants : elle a une carte de la distribution et surtout de la fréquence de certains termes employés. Il existerait quarante-huit verlans courants (*keums, meuf*, etc). Les individus se définissant comme des garçons ont en commun les champs lexicaux qui délimitent leurs choix de mots à verlaniser : il s'agit de terme tournant autour de la violence, du sexe, de la drogue, de la parenté, du vol, des nationalités ainsi que du sport et de la musique. Tandis que chez les individus se définissant comme des filles, il n'y a tout bonnement aucune limite à la verlanisation. Cependant, Méla remarque que l'illégalité est le centre du verlan, le refus de la conformité. De la même manière, le verlan atténue l'agressivité des propos tabous (procédé litotique, pour le dire autrement) surtout face à des personnes qui ne comprennent pas de quoi il est question.

## 6. Retour sur le colloque

Pour ce qui est des acquis apportés par le colloque, on peut les séparer en plusieurs catégories.

D'un point de vue purement pratique, parler devant des pairs, surtout après la longue période de confinement, est devenu un exercice particulièrement ardu. Cependant, la période de préparation ainsi que les conseils du professeur ont permis d'approcher l'événement avec une certaine sérénité et de nous réconcilier avec la prise de parole devant un public. Ensuite, l'organisation de ce colloque nous a, en outre, donné un aperçu, certes bref, du travail de recherche, débouchée possible à la fin de nos études, et nous a permis d'ouvrir nos horizons à des parcours un peu plus atypiques.

D'un point de vue méthodologique maintenant, alors que les études en langues et lettres romanes abordent le plus souvent la matière d'un point de vue chronologique et que les phénomènes et événements étudiés se situent souvent dans un passé plus ou moins lointain, le cours de *Question de linguistique romane* nous a permis d'aborder des thématiques très actuelles, de nous aventurer sur des terrains moins explorés et de mettre en pratique les méthodes et savoirs acquis les années précédentes.

## 7. Conclusion

Nous venons de retracer de manière assez large l'histoire du verlan, de ses débuts à nos jours. Nous avons également parlé de ses règles de construction. Et finalement, nous avons abordé les transformations que le verlan a pu engendrer lui-même, principalement par le phénomène de reverlanisation.

Revenons à présent sur les questions que nous nous sommes posées à l'origine de notre recherche. Il s'agissait dans un premier temps de définir ce qu'est le verlan, de déterminer quels sont aujourd'hui les locuteurs qui l'utilisent puis de déterminer si le verlan est toujours une source de création lexicale parmi ces locuteurs.

---

<sup>12</sup> 'Matez la chatte comme elle est poilue'.

Nous ne reviendrons pas ici sur la définition du verlan puisque nous l'avons déjà donnée plus tôt. Pour ce qui est des locuteurs du verlan, si dans un premier temps nous pensions que seuls les jeunes (13-18 ans), à l'origine provenant de milieu banlieusards, étaient concernés par ce phénomène linguistique, il nous est apparu que le verlan persiste souvent chez des individus plus âgés et de milieux sociaux plus diversifiés. En outre, il s'est également étendu dans certains milieux professionnels qui, *de facto*, concernent une génération de tranche d'âge plus âgée.

Quant à savoir si le verlan est encore de nos jours un procédé de création actif chez ses locuteurs, le processus de reverlanisation, ainsi que les exemples de verlan nouveau que nous avons donnés durant notre exposé, prouvent que ce phénomène se renouvelle encore et même est tellement ancré dans l'usage commun qu'il est à l'origine de nouveaux phénomènes linguistiques.

Nous avons eu la chance d'apprendre tout au long de ce travail, notamment en le présentant durant un colloque. Cet événement nous a permis de grandir intellectuellement, il nous a apporté des nouveaux acquis qui nous seront précieux pour la suite de notre formation aussi bien d'un point de vue pratique, organisationnel, méthodologique qu'au niveau de la rigueur scientifique inhérente à la recherche.

## **Bibliographie**

- Bedijs, Kristina, 2015. « Langue et générations : le langage des jeunes », in : Polzin-Haumann Claudia and Schweickard Wolfgang (ed.), Manuel de linguistique française, Berlin/München/Boston, De Gruyter, vol. 8, 293-313.
- Boyer, Henri, 1997. « “ Nouveau français ”, “ parler jeune ” ou “ langue des cités ” ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié », *Langue française* 114, 6-15.
- Ernst, Gerhard, 2015. « La diachronie dans la linguistique variationnelle du français », in : Polzin-Haumann Claudia and Schweickard Wolfgang (edd.), Manuel de linguistique française, Berlin/München/Boston, De Gruyter, vol. 8, 72-107.
- Goudailler, Jean-Pierre, 2002. « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités », *La linguistique* 38/1, 5-24.
- Katolický, David, 2019. *Fonction et usage du verlan en français contemporain*, Brno Masarykova univerzita, 1-41.
- Méla, Vivienne, 1988. « Parler verlan : règles et usages », *Langage et société* 45, 47-72, <[www.persee.fr/doc/lsoc\\_0181-4095\\_1988\\_num\\_45\\_1\\_2405](http://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1988_num_45_1_2405)>.
- Méla, Vivienne, 1991. « Le verlan ou le langage du miroir », *Langages* 101, 73-94.
- Méla, Vivienne, 1997. « Verlan 2000 », *Langue française* 114, 16-34.
- Plénat, Marc, 1995. « Une approche prosodique de la morphologie du verlan », *Lingua* 95:1-3, 97-129.
- Sekninová, Tereza, 2012. *Stéréotypes liés au verlan : variation diatopique dans le rap français*, Brno, Masarykova univerzita. <[https://is.muni.cz/th/khlpn/DP\\_Tereza\\_Sekaninova\\_bxkovzcyj.pdf?fbclid=IwAR34\\_8HAIiLioqJSnjL9JEdhCnpUIKINRu21YBYUHURckoEvS3WGGCwMX69U](https://is.muni.cz/th/khlpn/DP_Tereza_Sekaninova_bxkovzcyj.pdf?fbclid=IwAR34_8HAIiLioqJSnjL9JEdhCnpUIKINRu21YBYUHURckoEvS3WGGCwMX69U)>.

Sloutsky, Larissa et Black, Catherine, 2008. « Le Verlan, Phénomène Langagier et Social: Récapitulatif », *The French Review* 82/2, 308-324, <<http://www.jstor.org/stable/25481548>>.

*Wikipédia*, « le verlan », <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Verlan>>.

# **La multimodalité à travers les âges. Comment les locuteurs de générations différentes emploient des marqueurs multimodaux dans leurs discours**

Présenté par : Fanni DELFERRIÈRE, Victoire LEGRELLE, Rachel OSSIEUR, Céline PAULY, Théo VAN DEN BLINK

Rapporté par : Marine BIDAINE, Tiffany BORGUET, Estelle HINON, Laura LA PORTA, Julie SCHYNS, Marco TRUBIA

## **Introduction**

Nous avons choisi de lire et de prolonger l'article « Langue et générations : enjeux linguistiques du vieillissement » d'Annette Gerstenberg, qui contribue au huitième volume du *Manuel de linguistique française* (Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang, 2015). Le vieillissement est un terrain de recherche qui nous était tout à fait inconnu, alors que nous côtoyons des locuteurs âgés au quotidien. En tant que jeunes locuteurs, nous ressentons souvent le clivage entre la langue de nos aînés et la nôtre, notamment au niveau du lexique et de la syntaxe. Compte tenu du vieillissement général de la population, il nous a aussi paru intéressant d'explorer un champ de recherche qui témoigne d'un intérêt récent mais grandissant et qui se voit de plus en plus valorisé. Notre approche était donc l'occasion d'objectiver ces différences d'usage, c'est pourquoi nous avons choisi d'étudier la multimodalité, c'est-à-dire une perspective de recherche récente qui éclaire d'un jour nouveau l'analyse du discours grâce à des avancées technologiques accessibles. À ce sujet, Annette Gerstenberg évoquait en effet les récentes recherches sur des corpus spécialisés de Catherine Bolly : la base de données CorpAGEst étudie les marques pragmatiques dans le discours de locuteurs très âgés. C'est cette étude multimodale du vieillissement qui a nourri notre réflexion, notamment puisqu'elle permettait le contraste avec les ressources multimodales de jeunes locuteurs. Notre exposé s'organisera comme suit : nous nous attacherons dans un premier temps à examiner la notion de « langage des aînés » (1). Nous évoquerons alors les diverses acceptions de l'âge (1.1.), sa prise en compte dans les études sociolinguistiques (1.2.) et la possibilité de délimiter un chronolecte (1.3.). Nous poserons ensuite le cadre théorico-méthodologique de la multimodalité (2), considérant sa définition (2.1.) et le cas particulier de l'action construite (2.2.). Nous procéderons enfin à la partie pratique (3) : après une rapide présentation des corpus multimodaux mobilisés dans notre étude (3.1), nous analyserons les occurrences d'actions construites dans le discours d'une locutrice âgée et dans celui de locuteurs jeunes (3.2.). Notre conclusion rendra compte des échanges avec l'auditoire à la suite de notre exposé et des réponses que nous y apportons (4.). Pour finir, nous prolongerons notre travail par un retour d'expérience (5.).

## **1. La langue des aînés et le vieillissement linguistique**

### **1.1. Les définitions non-linguistiques de l'âge**

Avant d'explorer les notions de langage des aînés et de vieillissement linguistique, il convient d'indiquer les différentes définitions de l'âge (Gerstenberg, 2015 : 316). L'acception la plus fréquente concerne l'âge désigné par l'année de naissance, ce qui correspond à l'âge

chronologique. On y retrouve la distinction entre le troisième (60-80 ans) et le quatrième âge (80-100 ans). Une autre classification se réfère à l'état de santé avec, d'une part, le vieillissement normal lié à la responsivité<sup>13</sup> et d'autre part, le vieillissement caractérisé par des manifestations pathologiques. La définition de l'âge peut enfin être liée aux mécanismes du système sociopolitique : l'augmentation de la population âgée de plus de 60 ans, la croissance de l'espérance de vie et le retard de la pension conduit à définir un âge social lié à l'activité socio-professionnelle des locuteurs. Cette variété des critères de définition de l'âge rend difficile la délimitation entre le langage des aînés et celui des autres générations.

## **1.2. L'âge et le vieillissement dans les études sociolinguistiques**

Les études sociolinguistiques, qui incluent la variable de l'âge sans délimitation précise, considèrent deux axes : l'*apparent time* et le *real time* (Abu Ain, 2018 : 58). Les recherches en *real time* s'établissent en diachronie, elles étudient le changement linguistique chez un même locuteur sur une longue période. Dans les années 1960, Labov a proposé d'étudier le changement linguistique en synchronie, en *apparent time*, plutôt qu'en *real time* : il s'agissait de considérer le comportement linguistique de différents groupes d'âge à un même moment. Cette approche de la linguistique variationnelle postule que la langue acquise dans l'enfance n'évolue que très peu et que les changements observés entre deux générations sont le résultat de l'évolution de la langue en tant que système (Eckert, 1997 :151). L'objectif des deux méthodes est bien d'observer le changement linguistique et non de circonscrire des pratiques langagières propres aux générations. Dès 1970, les premières recherches centrées sur le vieillissement en tant que tel et non comme indicateur du changement diachronique ont étudié les troubles cognitifs langagiers des locuteurs, considérant avant tout l'affaiblissement des compétences langagières corrélées à l'avancée de l'âge (Gerstenberg, 2015 : 314). Ce n'est que depuis les années 1980 que le vieillissement n'est plus associé directement à un déficit de langage et que les recherches considèrent le vieillissement normal. Pourtant, ces études ne s'interrogent pas sur la définition d'un langage des aînés, restent marginales et quasiment inexistantes en français (*Ibid.* : 317). De plus, de nombreuses recherches sur le langage des adultes n'incluent généralement pas les personnes âgées et d'autres, par défaut, associent sans distinction la langue parlée par les locuteurs âgés à celle des locuteurs plus jeunes (Murphy, 2010 : 12).

## **1.3. Variations et idiosyncrasie, quels traits définitoires dans un spectre hétérogène ?**

Le récent intérêt pour le vieillissement langagier, qui ne considère pas exclusivement des cas pathologiques, impose une définition du langage des aînés qui le distingue du langage d'autres générations. Les pratiques langagières des locuteurs âgés ne constituent pas un ensemble homogène et unifié mais dépendent de multiples variables sociolinguistiques (sexe, âge, origine géographique et socioculturelle, etc.). Si le langage des locuteurs âgés est habituellement réduit au seul trait du conservatisme langagier, ce paramètre de définition ne suffit pas à le circonscrire. Le spectre des pratiques langagières est varié et une tentative d'unification est aisément critiquable (Gerstenberg, 2015 : 315). Il apparaît donc difficile d'établir le profil clair

---

<sup>13</sup> Le critère de responsivité correspond au niveau de réactivité d'une personne par rapport à une durée minimale et reflète son état de santé (Gerstenberg, 2015 : 318).

d'un chronolecte sans contourner les variations et ignorer la personnalité des locuteurs dans leurs usages idiosyncrasiques. Toutefois, il est possible de dégager quatre grands traits caractéristiques largement partagés par des locuteurs âgés en situation de discours (Hupet et Nef, 1992 : 412). Il est d'abord fréquemment associé à la vieille génération de locuteurs une tension entre conservatisme des usages linguistiques et relâchement accompagnant la retraite. Cependant, ce relâchement n'est que partiel et subit la contre-influence d'une richesse lexicale accumulée au fil du temps. Le lexique, généralement désigné comme « vieilli », contient des termes qualifiés de désuets. En deuxième lieu, l'âge induit une baisse de production de phrases complexes. Ensuite, la cohésion du discours tend à diminuer avec l'âge. Enfin, les compétences narratives des locuteurs s'améliorent avec le vieillissement.

## **2. L'étude multimodale du discours**

### **2.1. La multimodalité : définition et articulateurs**

Les analyses multimodales ont pris leur essor en linguistique dans les années 2000 (Mondada, 2017 : 3). On entend par multimodalité l'association de deux canaux de communication : le canal vocal-auditif et le canal visuo-kinésique. Ces recherches permettent une nouvelle analyse du langage oral et des interactions en se concentrant sur le rôle de l'action (comprise en tant que mouvement du corps et manipulations d'objets des co-énonciateurs) dans la situation conversationnelle (*Ibid.*). Les mouvements du corps en conversation sont désormais considérés en tant que « [...] symbols that exhibit meanings [...] <sup>14</sup> » (McNeil, 1992 : 105). Les gestes réalisés n'expriment par ailleurs pas le même contenu symbolique que les mots (*Ibid.* : 106). Les recherches sur la multimodalité commencent en linguistique anglaise (notamment avec les travaux de Goodwin [2000]) puis se développent en francophonie. Elles ont pour but de mettre en évidence la combinaison des multimodalités en situation d'interlocution (Traverso, 2016 : 162). Dans la lignée des travaux du corpus CorpAGEst (Bolly, 2016 : 4), nous considérons exclusivement les articulateurs gestuels suivants : 1) les expressions faciales (mouvements des sourcils, des yeux, de la bouche, position du regard) ; 2) les mouvements des mains ; 3) les mouvements du corps (tête, torse, jambes, pieds, épaules).

### **2.2. Une perspective d'analyse multimodale : l'action construite**

Compte tenu du vaste champ d'investigation qu'ouvre l'étude de la multimodalité, nous avons sélectionné et analysé un phénomène frappant d'utilisation des articulateurs gestuels pour construire notre comparaison des ressources multimodales employées par une locutrice âgée et deux locuteurs jeunes : l'action construite. Il s'agit d'un « representational device where one or more bodily articulators (including the head, face, eyegaze, arms and torso) are used to represent the utterances, thoughts, feelings and/or actions of one or more referents <sup>15</sup> » (Cormier, Smith, Sevcikova, 2015 : 167). La locutrice âgée et les locuteurs jeunes dont nous avons observé les échantillons vidéo, se trouvaient en situation de narration ou de description,

---

<sup>14</sup> « [...] symboles qui présentent des significations [...] »

<sup>15</sup> « dispositif de représentation où un ou plusieurs articulateurs corporels (y compris la tête, le visage, les yeux, les bras et le torse) sont utilisés pour représenter les énoncés, les pensées, les sentiments et/ou les actions d'un ou plusieurs référents »

deux discours propices à la prise de rôle, ou action construite. C'est cette utilisation iconique du corps et de la voix pour rendre le référent visible et audible que nous entendons comparer.

### **3. Pour une comparaison générationnelle des ressources multimodales, le cas de l'action construite**

#### **3.1. Corpus et ressources de la comparaison**

Cette étude vise à une première comparaison des différences multimodales selon les générations. Les moyens à notre disposition ne nous ont pas permis de réaliser une enquête large et diversifiée qui permettait des résultats plus précis. Nous souhaitons donc proposer une première recherche qui se veut introductive.

Afin de pouvoir étudier les marques des modalités, il est nécessaire de surmonter quelques difficultés. En effet, l'objectif des corpus est d'étudier ces marqueurs dans des contextes réels. Néanmoins, l'étude de marqueurs gestuels et discursifs implique un enregistrement vidéo, ce qui dénature indéniablement l'authenticité de l'interaction entre l'interviewé et l'intervieweur (Bedijs, 2015 : 299-300). De plus, notre objectif est de comparer les deux corpus dont la variable principale est l'âge des interviewés. Or, il est important de signaler qu'elle n'est pas l'unique variable. En effet, les locuteurs ne sont pas interrogés exactement dans les mêmes conditions même si nous avons tâché de trouver des corpus semblables. De plus, chaque locuteur présente ses particularités et, tout comme il actualise la langue dans un idiolecte qui lui est propre, il manifeste un usage idiosyncrasique des marques multimodales.

Nos recherches se basent sur deux corpus multimodaux différents : l'un concerne l'analyse du langage de personnes âgées et le second recueille le langage utilisé par les jeunes. Le projet CorpAGEst vise à étudier la compétence pragmatique des personnes très âgées (75 ans et plus), en examinant leur utilisation de marqueurs pragmatiques verbaux et gestuels dans des contextes réels. Plus précisément, cette étude émet l'hypothèse que l'identification de modèles pragmatiques multimodaux dans le langage utilisé par les personnes âgées aide à mieux caractériser la variation du langage et les capacités de communication plus tard dans la vie. L'hypothèse sous-jacente est que les marqueurs du discours (comme « tu sais») et les gestes pragmatiques (comme une ouverture exagérée des yeux) sont des indices pertinents d'énonciation de points de vue et d'émotions dans le discours. Pour ce faire, CorpAGEst a réalisé et enregistré plusieurs interviews de personnes âgées volontaires, en bonne santé et dont le français est la langue maternelle. Ces interviews prennent la forme de conversations semi-dirigées en face à face avec une personne familière ou non. La conversation est divisée en deux parties abordant le passé et le présent. Le temps de parole est grandement dominé par le témoignage de l'interviewé. Une fois réalisées, ces interviews sont analysées et annotées à l'aide du logiciel ELAN selon une liste de paramètres physiologiques. Cette liste reprend les éléments gestuels tels que les expressions faciales, les mouvements du haut et du bas du corps. Les éléments verbaux sont également pris en compte. La liste se veut exhaustive : chaque élément observé est divisé en de nombreux articulateurs (par exemple, les gestes de la main sont décomposés en vingt-et-une lignes d'annotations). Le second corpus que nous avons mobilisé, DisReg, a été collecté en 2018 dans le cadre d'un travail de thèse (Kosmala, 2021 :

78). Ce projet d'analyse des fluences<sup>16</sup> sur un corpus français oral spontané et préparé prend en compte les différentes modalités du discours (linguistique, vocal, visuel et gestuel) et s'inscrit dans une perspective de linguistique interactionnelle. Il comporte des vidéos de douze étudiants francophones âgés de 18 à 22 ans, filmés dans deux situations différentes. La partie nous intéressant comprend des conversations semi-dirigées dans un cadre informel. Les étudiants, filmés par paires, devaient discuter de manière spontanée de sujets variés qui leur étaient soumis (« dernier film vu au cinéma », « anecdote marrante à l'université », etc.) mais ils étaient également libres de parler de sujets divers. Comme pour le corpus CorpAGEst, les analyses des enregistrements ont été annotées à l'aide du programme ELAN.

### 3.2. Application

Désormais, nous savons que le corps est utilisé à des fins référentielles en discours au même titre que le lexique ou la construction morphosyntaxique. Afin de concrétiser la théorie vue précédemment, nous avons décidé d'analyser et de comparer les actions construites (désormais AC) chez des locuteurs jeunes et moins jeunes. Pour rappel, l'action construite est une stratégie référentielle par laquelle les locuteurs font appel à des mouvements corporels et à des modulations de leur prosodie vocale afin d'imiter, depuis une perspective interne, les référents dénotés ainsi que leurs actions, énoncés et pensées. (Cormier, Smith & Sevcikova-Sehyr, 2015 : 2). Les extraits étudiés sont des interviews de Nadine<sup>17</sup> dans le corpus CorpAGEst et la conversation B du corpus DisReg. Voici, à titre d'illustration, deux AC<sup>18</sup> :



Fig. 1 a, b et c : « le bébé tourne la tête », CorpAGEst, Nadine

Ici, Nadine incarne le mouvement du bébé pour accompagner son récit (fig. 1). Simultanément au discours verbal « l'me r'gardait, i'tournait sa tête i'tournait sa tête », la locutrice rejoue le mouvement de tête du bébé dont elle dénote le comportement. En effet, elle quitte le regard de son interlocutrice et fait lentement pivoter sa tête sur la gauche pour restituer la scène du point de vue du bébé. Il s'agit bien là d'une utilisation du corps à des fins référentielles.

<sup>16</sup> Les (dis)fluences sont caractérisées par une interruption du flux verbal et vocal. Elles peuvent être des marques de « fluence », qui rétablissent la fluence du discours ou de « disfluence », qui interrompent et perturbent le flot de la parole (Kosmala, 2021 : 81).

<sup>17</sup> Nom d'emprunt utilisé par CorpAGEst.

<sup>18</sup> Nous avons, pendant le colloque, diffusé les séquences vidéo sélectionnées pour illustrer notre travail. Il ne nous est pas possible d'en rendre compte ici. Pour des raisons d'intelligibilité, nous transcrivons les séquences verbales qui supportent les AC analysées et renvoyons aux arrêts sur image qui les illustrent (fig. 1-6).

Il en va de même lorsque le jeune locuteur « mime » à son interlocutrice les gants de pied du secrétaire de Paris III (fig. 2, voir infra). Bien qu'il n'y ait pas d'incarnation à proprement parler, le locuteur représente l'objet qu'il dénote par deux séquences de mouvements de mains qui accompagnent la séquence verbale « Je sais pas si tu vois les lees des gants de pied c'est des chaussures avec lees euuh voilà ». Il présente d'abord la main droite, dos vers le haut et doigts écartés puis agités dans un mouvement ascendant-descendant répété plusieurs fois (« Je sais pas si tu vois les lees des gants de pied »). Nous notons aussi que son avant-bras pivote vers le bas simultanément à la réalisation des mouvements de doigts, rapprochant ainsi légèrement la main du sol et amorçant un mouvement descendant qui indique la position basse de ces chaussures particulières. Une seconde représentation exprime ensuite physiquement l'idée que le discours verbal ne parvient pas à communiquer : le locuteur « dessine » de l'index pointé le contour des orteils épousés par le gant de pied (« c'est des chaussures avec lees euuh voilà »).



Fig. 2 a, b, c et d : « les gants de pied »

a : la main droite, dos vers le haut et doigts écartés, effectue un mouvement vers le bas

b : la main poursuit le mouvement descendant

c : les doigts sont agités et miment les orteils

Nous nous sommes interrogés sur la manière dont les AC prennent place dans les discours des deux générations. Nous les avons d'abord isolées afin d'analyser et contraster leur mise en œuvre. La première différence relevée concerne l'amplitude physique. À première vue, nous avons constaté que Nadine fait preuve de plus d'économie de mouvement : ses mains restent généralement croisées et posées sur un coussin à sa droite. Ses mouvements, peu fréquents, sont discrets : les gestes dépassent rarement la zone verticale comprise entre sa poitrine et le coussin sur lequel reposent les mains et la zone horizontale délimitée par son buste. Les rotations de la tête restent lentes et légères, de même que les expressions faciales (fig. 3 et 4). Nadine, en termes de fréquence des gestes et d'amplitude de mouvement, se montre donc plutôt statique lorsqu'elle s'exprime.



Fig. 3 : « applaudir »,  
CorpAGEst, Nadine

Fig. 4 : « jouer aux cartes »,  
CorpAGEst, Nadine

Les AC de Nadine sont en effet de faible ampleur en comparaison de celles des jeunes locuteurs dont les mouvements apparaissent plus amples et plus vifs (fig. 5 et 6). La séquence de la fig. 6, en particulier, révèle le dynamisme gestuel du locuteur qui incarne l'action « marcher » : poings fermés et avant-bras repliés, il répète un mouvement rapide ascendant-descendant plusieurs fois et réalise un balancement saccadé du buste.



Fig. 5 : « manger »

DisReg, Pair B



Fig. 6 : « marcher »

DisReg, Pair B

L'analyse des AC depuis la perspective de l'organisation syntaxique des séquences révèle la complexité du rapport entre discours oral et modalité gestuelle tant chez Nadine que chez les jeunes locuteurs. En voici un exemple : « On a demandé “Les gens de 80 ans lèvent la main” y'en avait peut-être quatre sur tout l'auditoire et alors euh on s'est retournés sur papa eeeet les gens ont applaudi mais on était pfoo on était étonnés quoi ». Lors de l'action construite « applaudir » (fig. 3), Nadine décompose la scène qu'elle rejoue : ses articulateurs gestuels introduisent d'abord l'étonnement (abaissement des sourcils et écarquillement des yeux) en même temps que le mouvement du public qui se retourne (légère rotation de la tête vers la gauche). Ici, la modalité gestuelle anticipe donc le sentiment de Nadine et son mari, puisque le discours verbal (« et alors euh beh on s'est retournés sur papa ») n'évoque pour l'instant que le mouvement du public. Lorsque Nadine raconte que « les gens ont applaudi » simultanément à l'AC de l'applaudissement, elle mobilise ses deux mains sans entrechoquer les paumes. Au

niveau du visage, ses sourcils levés et la plus grande ouverture des yeux continuent d'anticiper l'étonnement. Cette position des yeux et des sourcils est maintenue par la locutrice lorsqu'elle énonce verbalement son étonnement (« on était pfoo on était étonnés quoi »). Alors que l'organisation du discours oral de Nadine reste linéaire, deux articulateurs gestuels (les sourcils et les yeux) projettent la fin de l'anecdote : il s'agissait de raconter l'étonnement provoqué par la scène et cette émotion qui en est la chute à l'oral se manifeste tout au long de la séquence par le biais de la gestuelle. Par ailleurs, les marqueurs de discours semblent introduire l'AC : « et alors euh beh » annonce en effet l'AC du public retourné, alors que « pfoo » marque l'étonnement, verbalisé et mis en geste par l'ouverture des deux mains positionnées vers le bas et les paumes légèrement tournées vers le haut. Un autre exemple d'anticipation gestuelle chez Nadine est illustré par la fig. 4. Nadine déclare « Je ne me sens pas faire partie des ... des trois fois vingt à jouer aux cartes, etcetera » et exprime des mains l'activité qu'elle verbalise. Le geste anticipe de peu la parole. Il est difficile d'expliquer les raisons de ce phénomène. Néanmoins, nous pouvons émettre l'hypothèse que Nadine, sachant qu'elle est filmée, est particulièrement attentive à la clarté de son discours, ce qui l'oblige à réfléchir à ses paroles avant de les prononcer. Ses gestes construisent l'action à laquelle elle pense avant même qu'elle ne soit prononcée. Une seconde hypothèse pourrait être que Nadine, à force d'associer les soixantaines aux parties de cartes, a assimilé ces deux conceptions à un point tel que la simple mention des premiers engage l'action construite du jeu. C'est cette assimilation des deux concepts qui la pousserait à mimer le jeu de cartes à la prononciation de « trois fois vingt ».

Cette complémentarité disjonctive des modalités a également été identifiée chez les locuteurs jeunes. La jeune locutrice, par exemple, à l'aide d'un mouvement de poignet haut bas et d'un poing serré comme pour tenir un couvert, illustre son récit : « là on mange tranquilles / on est au thaï tu vois » (fig. 5). Le rapport de congruence entre le discours oral et le discours gestuel indique que l'AC est réalisée pendant la séquence orale « on est au thaï », alors qu'elle illustre en réalité la séquence verbale qui la précède immédiatement. La jeune locutrice utilise un marqueur de discours (« tu vois ») qui énonce *a posteriori*, et non pas *a priori* comme chez Nadine, le geste iconique de la fourchette portée à la bouche. De même, le geste est postposé à l'énoncé verbal correspondant. Le jeune locuteur, lui aussi, montre un rapport complexe entre gestuelle et discours oral (fig. 6). Il raconte ici son embarras à la vue des gants de pieds portés par un secrétaire de Paris III. Le locuteur annonce « du coup j'ai continué de parler "ah, mmh, oui, bien sûr" », mais il accompagne ses propos de larges mouvements verticaux d'avant-bras accompagnés d'un léger balancement gauche-droite du haut du corps renvoyant à l'action de marcher (fig. 6). Ces mouvements replacent l'action dans la situation énoncée quelques secondes plus tôt (« "oh bah accompagnez-moi dans le couloir euhh machin je vais faire un truc et tout on va parler" et il s'est levé il a fait l'tour de son bureau et j'ai vu qu'il avait des gants de pied là [...] »). Ce lien asymétrique entre parole et gestuelle permet au locuteur de représenter au mieux la scène qu'il décrit en profitant de la complémentarité des modalités.

Nous pouvons donc conclure que tous les locuteurs, âgés comme jeunes, utilisent les AC afin d'accompagner leurs récits et mobilisent les canaux communicationnels en disjonction. Étant donné le peu d'échantillons analysés, nous ne pouvons pas affirmer de façon valable que les locuteurs jeunes font un usage plus régulier de l'AC et des gestes iconiques. Toutefois, nous

avons noté l'attitude statique de Nadine, dont les mains reposent croisées sur la droite pendant une large partie de son discours. Les mouvements de Nadine sont en général moins fréquents, moins amples et dépassent peu la zone verticale poitrine-coussin et la zone horizontale délimitée par son buste. En ce qui concerne l'appui syntaxique de la modalité gestuelle à l'énoncé verbal, nous avons noté les anticipations gestuelles sur le discours oral, tant chez Nadine que chez les locuteurs jeunes.

#### **4. Conclusions et discussion**

Notre étude du vieillissement langagier, depuis peu considéré hors des cas pathologiques liés à l'avancée de l'âge, nous a conduits à interroger l'existence d'un langage des vieilles générations. Les diverses acceptions de l'âge, le peu de considération dans les études sociolinguistiques pour les traits propres au discours des locuteurs âgés et le danger d'élaborer une unification des pratiques langagières soumises à tous les axes de variation linguistique sont autant d'arguments contraires à la définition d'un gérolecte. Quelques caractéristiques communes aux locuteurs âgés émergent toutefois, dont la meilleure maîtrise des compétences en matière de narration orale. C'est cette compétence typique du vieillissement linguistique que nous avons choisi de mettre en contraste avec les ressources expressives des jeunes locuteurs. Pour ce faire, nous avons exploité deux corpus multimodaux (CorpAGEst et DisReg) et comparé les actions construites – c'est-à-dire les utilisations iconiques du corps et de la voix pour rendre visible et audible un référent – mobilisées par les locuteurs de quelques échantillons. La sélection d'actions construites pour chaque génération, considérées pour elles-mêmes avant d'entrer en comparaison, a débouché sur différents constats. Globalement, Nadine est plus statique et sa gestuelle est de faible ampleur en comparaison de celle des jeunes locuteurs. Néanmoins, le rapport entre son utilisation du discours et son utilisation des gestes n'est pas moins complexe chez Nadine. Comme nous l'avons observé, chacun de ses articulateurs gestuels renvoie à un instant précis de la scène qu'elle illustre et anticipe parfois le discours verbal. Ce décalage entre parole et geste est également présent chez les jeunes.

Cette étude, puisque destinée à un exposé oral bref, n'a pu rendre compte de la totalité des actions construites présentes chez Nadine et chez les deux locuteurs jeunes. De plus, nous avons choisi de nous concentrer sur un seul aspect de la multimodalité afin d'assurer un degré de rigueur d'analyse suffisant sans pour autant dresser un inventaire exhaustif des marques multimodales des deux générations.

Notre exposé a donné lieu à une discussion avec les étudiants, nous en transcrivons les termes. Nos réponses sont ici augmentées et sourcées grâce à l'apport de recherches complémentaires.

- *Quelle place ont les stases et les silences dans l'étude des multimodalités ?*

Stases et silences ont évidemment leur lot de significations et sont tous deux considérés dans l'étude des multimodalités. Ils ont d'ailleurs chacun leur place parmi les catégories analysées à l'aide de programmes tels qu'ELAN. Néanmoins, après réflexion, nous ne mettrions pas stase et silence sur un pied d'égalité. En effet, le silence se caractérise par un arrêt prolongé du récit oral. Or, l'oralité est au premier plan de la communication et un silence est généralement lourd

de sens. Les gestes, comme nous l'avons vu, accompagnent et complètent le récit. Leur rôle, bien que non négligeable, reste secondaire et la stase est donc moins porteuse de sens. Dans le cas particulier des langues des signes, toutefois, le geste supporte le premier plan de la communication et la stase équivaldrait alors au silence.

- *L'étude de la multimodalité auprès de locuteurs âgés peut-elle conduire à des applications pratiques ?*

La meilleure appréhension des discours des locuteurs âgés peut servir des études de linguistique appliquée, notamment en termes d'*elderspeak* et de rencontre intergénérationnelle (Gernstberg, 2015 : 327-328). L'*elderspeak*, destiné à une communication avec les personnes âgées, est le pendant du *baby talk* qui concerne les jeunes enfants. Il consiste en une communication lente, syntaxiquement simple et d'un volume de voix élevé. Ce comportement, adopté tant par les professionnels de la santé gériatrique que par l'entourage familial, répond à l'adaptation communicative des interlocuteurs aux comportements et aux besoins des aînés. Cette perception se fonde sur un imaginaire commun de l'âgisme et ne correspond pas aux besoins réels des locuteurs âgés. Plus qu'un haut volume de voix, par exemple, les aînés nécessitent qu'on leur adresse une prosodie marquée et une articulation claire. C'est donc là qu'intervient l'une des applications possibles des études multimodales chez les locuteurs âgés : observer, analyser et comparer les ressources multimodales permet de circonscrire les compétences langagières et gestuelles de nos aînés afin d'adopter un comportement conversationnel idoine, informé des capacités réelles de l'interlocuteur et attentif à celles-ci.

- *Même si vous n'avez pas écarté de votre analyse les cas pathologiques, avez-vous des remarques à formuler à ce sujet ? Je pense par exemple à un locuteur atteint du syndrome de Gilles de la Tourette.*

Notre propos était de comparer les AC d'une locutrice âgée et de deux locuteurs jeunes. Il nous est donc apparu nécessaire d'écarter tout à fait les cas pathologiques de notre analyse. Une telle comparaison ne pouvait en effet être établie que si la locutrice âgée présentait un état langagier et cognitif normal. Nous avons alors préféré ne pas considérer de cas cliniques pour délimiter notre travail, qui présentait déjà une certaine ampleur et demandait une analyse minutieuse et attentive des paramètres voco-prosodiques et mimo-posturo-gestuels. Si l'aspect clinique des études multimodales du vieillissement langagier vous intéresse, nous vous renvoyons aux travaux de Guillaume Duboisdindien et notamment à sa contribution au volume *Atypies langagières de l'enfance à l'âge adulte. Apports de la psycholinguistique et des neurosciences cognitives* édité par Caroline Bogliotti (2017). Dans « Des aînés hors normes ? – Interroger le continuum du vieillissement langagier à travers une perspective interactionnelle et multimodale », Duboisdindien et Lacheret-Dujour s'intéressent, depuis la perspective multimodale, au profil atypique de locuteurs âgés qui se situent entre le vieillissement cognitif sain et le cas ouvertement pathologique.

- *Les résultats de votre comparaison entre une locutrice âgée et un locuteur jeune ne sont-ils pas biaisés par leur personnalité respective ? Le jeune locuteur semble théâtral, il est très démonstratif dans ses gestes. N'y a-t-il pas là un biais ?*

Notre travail ne prétendait pas modéliser un profil discursif multimodal de locuteurs jeunes ou âgés et nos conclusions ont seulement l'ambition de présenter un vaste champ de recherche. Il s'agissait surtout d'introduire cette étude discursive, qui reste un silence dans notre cursus académique, tout en l'objectivant pratiquement pour éviter une abstraction théorique. Notre focalisation sur l'action construite, un fait multimodal très local, nous paraissait en effet plus riche si elle était prise dans les enjeux d'une analyse pratique et personnelle. Nous avons abordé beaucoup de notions théoriques, denses et nouvelles pour nous tous et une application de celles-ci nous a paru nécessaire. C'était pour nous un défi et pour vous, nous l'espérons, une lumière sur les enjeux de l'étude multimodale du discours. Ce choix pratique nous a imposé de sélectionner trois locuteurs seulement, un échantillon bien trop maigre pour toute étude qui entendrait systématiser. Nous sommes conscients que nos conditions méthodologiques nous ont poussés à analyser un nombre restreint de vidéos. Cet échantillon tend à atténuer les traits idiosyncrasiques autant qu'il incite à la généralisation. Nous sommes aussi conscients de l'exacerbation expressive du jeune locuteur. Notre choix était ouvertement biaisé : nous souhaitions sélectionner des faits multimodaux patents pour des raisons d'intelligibilité didactique. Le propos n'était pas de présenter des résultats comparatifs fondés sur une vaste étude, qui par ailleurs dépasse nos moyens de chercheurs en herbe à l'occasion de ce colloque organisé par Madame Boutier. Là n'était pas l'objectif, nous souhaitions plutôt découvrir et partager nos découvertes sans pour autant négliger la rigueur de l'analyse et la production d'un savoir, si partial et partiel soit-il.

## **5. Retour d'expérience**

La multimodalité étant un aspect de la linguistique actuelle peu abordé dans nos cours, il était extrêmement intéressant d'en découvrir les méthodes, les enjeux et les intérêts. En effet, qu'il s'agisse des cours plus généraux de linguistique ou de rhétorique et de sémiologie, les enseignements qui nous sont proposés restent essentiellement centrés sur le langage écrit et oral dans sa réalisation phonique ou graphique. Nos professeurs ont bien entendu pu nous sensibiliser par l'un ou l'autre aparté au rôle du « paraverbal » dans les discours, ce qui nous a permis de formuler notre question de recherche dans le cadre de ce colloque. Nous nous sommes donc initiés à cette méthode d'étude discursive qui requiert certaines compétences nouvelles, notamment informatiques. Ainsi, nous avons pu découvrir le logiciel ELAN, les corpus informatisés CorpAGEst et DisReg et la plateforme ORTOLANG, une base de données et d'outils (corpus, dictionnaires et lexiques) au service de la recherche sur l'analyse, la modélisation et le traitement automatique de la langue. Dirigé vers une application pratique, notre travail nous a amenés à manipuler ces ressources : nous en avons extrait des données de discours filmés et observé les méthodes d'annotations pour s'en inspirer dans nos propres analyses. Par ailleurs, ce travail analytique des rapports entre discours verbal et gestuel nous a permis de nous rendre compte de la centralité des pratiques mimo-posturo-gestuelles, une dimension très souvent reléguée en périphérie des études discursives. Le contraste que nous avons établi entre la gestuelle d'une jeune génération et celle d'une locutrice âgée, nous a aussi sensibilisés à la recherche en *apparent time* et ainsi aux variations de phénomènes multimodaux entre ces deux générations de locuteurs.

Au-delà de nos propres découvertes, la diversité des sujets abordés lors du colloque nous a introduits à d'autres aspects de la linguistique globalement peu abordés dans notre cursus. Nos cours considèrent plus généralement les variations linguistiques de la langue française ou encore les évolutions diachroniques des langues romanes mais évoquent peu les variations romanes en synchronie. Dès lors, les variations et singularités du français en Côte d'Ivoire et le cas particulier du *nouchi*, ou encore le *spanglish*, langue de contact des communautés hispanophones des États-Unis, étaient des sujets nouveaux pour nous. Ces domaines d'études sont, faute de temps, absents de nos programmes de cours. C'est pourquoi pouvoir les aborder lors de ce colloque, même brièvement, a ravi notre curiosité.

Un autre aspect du colloque qui nous a semblé des plus intéressants fut les considérations très contemporaines. La nouveauté et les changements impliqués par les médias, tout comme les usages singuliers de la langue des jeunes sont des matières à analyse qui nous ont particulièrement intéressés. Le *verlan* ou encore le *langage SMS* ont été envisagés par nos camarades, qui nous ont offert une vision nouvelle et particulièrement vivante des études linguistiques. Ce colloque nous a ainsi plongés dans diverses approches inattendues de la linguistique romane que nous n'aurions jamais eu l'opportunité, le temps ou encore l'idée d'approfondir par nous-mêmes.

D'autres exposés de notre journée-colloque ont aussi suscité notre intérêt pour leur lien avec les intérêts respectifs de nos filières d'étude. Plus spécifiquement, en ce qui nous concerne, les didacticiens, la présentation sur le français dans l'enseignement en Flandre a retenu notre attention. En effet, elle nous a fait réaliser l'importance primordiale du français au-delà de la frontière linguistique de la Wallonie, ce que l'on ne soupçonnait pas forcément. Nous avons pu comprendre les causes qui sous-tendent l'attitude réfractaire de certains locuteurs flamands face à la langue française. Parmi celles-ci, la méthode d'enseignement de la didactique du FLE, qui manque de pratique orale, nous rappelle à quel point il est important de privilégier cet aspect pour s'assurer de l'intégration de la matière auprès des élèves. Même aux temps les plus ancestraux, l'oral a vu le jour avant l'écrit et non l'inverse. De plus, la pratique assidue de l'écrit « fige » la langue et ne rend pas compte de sa vivacité : l'oraliser serait mettre en avant sa richesse et la réalité de ses usages. Enfin, l'hypothèse selon laquelle le meilleur professeur serait un natif de la langue concernée, dévoile une réelle possibilité professionnelle et nous incite à davantage d'échanges entre communautés. Il est évident que cette vision des choses nous sensibilise à cet aspect de l'enseignement et nous conduira à modifier certaines de nos pratiques afin de mieux servir nos futurs élèves. Parallèlement, d'autres membres du groupe ont choisi d'approfondir leur cursus dans leur choix de master. Ce colloque a été l'occasion d'ouvrir de nouveaux horizons et d'écouter ce que des étudiants d'autres options, voire d'autres filières, avaient à apporter. C'est avec certitude que la diversité des exposés a enrichi notre cursus universitaire.

En guise de mot de la fin, nous aimerions insister sur l'expérience de groupe positive que nous avons vécue. Nous avons su chacun défendre et offrir des idées personnelles qui se sont révélées complémentaires : nos profils différents nous ont permis, il nous semble, d'allier la clarté expositive à la précision d'une approche très locale, la synthèse de notions théoriques denses et

nouvelles à la rigueur des applications. Nos forces respectives nous ont conduits à présenter un travail nourri d'échanges et d'idées équilibrées dans une synergie dont nous conservons tous un agréable souvenir.

## **Bibliographie**

Abrams, Lise, Farrell, Meagan T., 2011. « Language Processing in Normal Aging », in : Guendouzi, Jackie, Loncke, Filip, Williams, Mandy J. (ed.), *The Handbook of Psycholinguistic and Cognitive Processes. Perspectives in Communication Disorders*, New-York, Psychology Press, 49-73.

Abu Ain, Noora, 2018. « Real Time, Apparent Time and Age Grading », *Research on Humanities and Social Sciences*, 8, 56-60.

Bedijs, Kristina, 2015. « Langue et générations : le langage des jeunes », in : Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang (edd.), *Manuel de linguistique française*, Berlin : Walter de Gruyter, 8, 293-313.

Boden, Deirdre, Bielby, Denise, 1986. « The Way it Was : Topical Organization in elderly Conversation », *Language and Communication* 6, 73-89.

Bolly, Catherine T., 2015, « CorpAGEst Annotation Manual », (I. Gestural Annotation Guidelines), in : Bolly CorpAGEst © 2015.

Bolly, Catherine, 2021. *CorpAGEst*, ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage), <<https://hdl.handle.net/11403/corpagest/v1>>.

Cormier, Kearsy, Smith, Sandra, Sevcikova-Sehyr, Zed « Rethinking constructed action », *Sign Language & Linguistics* 18, 2, 167-204.

Duboisindien, Guillaume, Lacheret-Dujour, Anne, 2017. « Des aînés hors normes ? – Interroger le continuum du vieillissement langagier à travers une perspective interactionnelle et multimodale », in : Bogliotti Caroline (ed.), *Atypies langagières de l'enfance à l'âge adulte. Apports de la psycholinguistique et des neurosciences cognitives*, De Boeck Supérieur, 215-244.

Eckert, Penelope. 1997. « Age as a Sociolinguistic Variable », in : Coulmas, Florian, *The Handbook of Sociolinguistics*, Oxford / Malden, Blackwell, 151-167.

Gerstenberg, Annette, 2015. « Langue et générations : enjeux linguistiques du vieillissement », in : Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang, *Manuel de linguistique française*, Berlin, Walter de Gruyter, 8, 314-333.

Hupet, Michel et Nef, François, 1992. « Les manifestations du vieillissement normal dans le langage spontané oral et écrit », *L'année psychologique : revue de psychologie cognitive*, 92, 393-419.

Kosmala, Loulou, 2020. « Euh, le saviez-vous ? le rôle des (dis)fluences en contexte interactionnel : étude exploratoire et qualitative », *Congrès Mondial de la Linguistique Française*, Montpellier, SHS Web of Conferences, 78.

McNeill, David, 1992. *Hand and mind: What gestures reveal about thought*, Chicago, University of Chicago Press.

Mondada, Lorenza, 2017. « Le défi de la multimodalité en interaction », *Revue française de linguistique appliquée*, XXII, 71-87.

Murphy, Bróna, 2010. *Corpus and Sociolinguistics: Investigating age and gender in female talk*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing.

PRISMES - SeSYLiA, 2022. *Corpus DisReg*, in : ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage), <<https://hdl.handle.net/11403/corpus-disreg/v2>>.

Traverso, Véronique, 2016. *Décrire le français parlé en interaction*, Paris : Éditions Ophrys.

# **Langues et variétés de langue en contact : regards croisés sur deux aires périphériques de la francophonie : le Canada et la Belgique**

Présenté par : Noa ABIUSO, Caroline BERNARD, Robin JOASSIN, Yoline PETIT

Rapporté par : Laura DOCQUIER, Fanny GOBLET, Camille JONAS, Joé LIBERT, Amaryllis MOREAU

## **Introduction**

Le français parlé au Canada n'a pas beaucoup été abordé lors de notre cursus, même s'il y a eu, au sein de notre université, un Centre d'études québécoises. C'est pourquoi nous avons souhaité en savoir davantage en lisant l'article « Le français dans le monde : Canada » de Édith Szlezák (Szlezák 2015). Nous avons alors constaté que la situation linguistique canadienne est similaire à celle que nous connaissons en Belgique, pour deux raisons principales. Premièrement, dans les deux cas, le français et une langue germanique se partagent un même territoire : l'anglais pour le Canada, le néerlandais, voire l'allemand<sup>19</sup> pour la Belgique. Deuxièmement, le Canada et la Belgique francophones sont deux zones périphériques de la francophonie, ce qui implique que deux variétés de français y sont en contact : une variété régionale et la variété standard. Le présent travail partira de cette situation doublement commune pour voir les conséquences qu'elle engendre dans les deux pays. Celui-ci s'organisera en trois temps. D'abord, nous présenterons brièvement le Canada francophone (1.). Ensuite, nous aborderons la question du contact entre le français et l'autre langue nationale (2.). Enfin, nous traiterons du contact entre la variété périphérique du français et celle de référence (3.).

## **1. Le Canada francophone : brève présentation**

Avant de nous plonger dans la comparaison de la situation linguistique du Canada et de la Belgique, il nous paraît important de faire le point sur ce qu'est le Canada francophone. Nous présenterons, d'une part, sa démographie linguistique actuelle (1.1.) et, d'autre part, ses origines historiques (1.2.).

### **1.1. Démographie linguistique actuelle**

Le français est la langue maternelle de 21% de Canadiens. Les francophones se trouvent principalement dans la province du Québec (qui en compte 85%). Dans les autres provinces, ils sont minoritaires. Ils sont quand même présents à 31% au Nouveau-Brunswick, qui formait autrefois, avec d'autres provinces, l'Acadie (on parle donc pour cette région de 'français acadien') (Szlezák 2015 : 478).

---

<sup>19</sup> Dans cette contribution, nous laisserons de côté les rapports entre français et allemand en Belgique pour nous concentrer sur ceux entre français et néerlandais. En effet, l'allemand a une plus faible importance que le néerlandais en Belgique, pour des raisons démographiques, historiques et géographiques.



Figure 1 – Carte du Canada et de ses différentes provinces (*Parcours Canada* [en ligne])

## 1.1. Origines

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la France commence à coloniser l'actuel Canada (Szlezák 2015 : 478). Or, comme le dit Édith Szlezák, « [l]a majeure partie des Français qui s'établissent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans les colonies françaises d'Amérique du Nord proviennent du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre de la France » (Ibid. : 487). Dès lors, au vu de ces origines diverses, à l'heure où les dialectes étaient encore la langue maternelle de la majorité de la population, un français populaire composé de nombreux régionalismes s'est rapidement imposé comme langue véhiculaire (Auger 2005 : 53).

En 1763, suite à la Conquête anglaise, la France rompt avec ses colonies canadiennes (Szlezák 2015 : 488). Ainsi, la langue française au Canada s'est retrouvée isolée des politiques linguistiques ayant cours en France et a évolué indépendamment du français de référence. Le français canadien conserve donc « des particularités de la prononciation, de la morphosyntaxe et du lexique d'origine régionale et/ou reflétant un usage linguistique plus ancien [...] qui apparaissent aujourd'hui dans les dialectes d'oïl ou bien dans le français populaire parlé en France » (Ibid. : 488). De plus, le français canadien a été influencé par des substrats et des adstrats, anglais ou amérindiens (Ibid.).

## 2. Langues en contact

Cette situation de contact entre deux langues nationales a des conséquences linguistiques externes et internes au système de la langue. Nous traiterons, premièrement, des conséquences externes (2.1.) et, deuxièmement, des conséquences internes (2.2.).

## **2.1. Conséquences externes**

Les conséquences externes sont du ressort des politiques linguistiques (2.1.1.) et de l'enseignement (2.1.2.). Dans le premier cas, nous étudierons, dans un premier temps, la situation du Canada (2.1.1.1.) et, dans un second temps, celle de la Belgique (2.1.1.2.). Dans le second cas, nous ne traiterons que du Canada. En effet, les questions liées aux rapports qu'entretiennent le français et le néerlandais dans l'enseignement belge sont, elles, traitées dans la contribution de notre groupe rapporteur : « Le français dans l'enseignement en Flandre. Quelles perspectives linguistiques ? Quel statut pour la langue anglaise ? ».

### **2.1.1. Politiques linguistiques**

#### **2.1.1.1. Au Canada**

Durant la domination britannique du Canada, de 1763 à 1867, date de son indépendance, l'anglais est la seule langue qui est reconnue. À son indépendance, le Canada reconnaît toutefois le bilinguisme français-anglais. Il faudra cependant attendre 1969 pour que l'État soit officiellement bilingue. C'est le fruit d'une loi du premier ministre d'alors, originaire du Québec : Pierre-Elliott Trudeau. Elle est une des conséquences de la 'Révolution tranquille', période de mutations idéologiques et culturelles que connaît le Québec dans les années 60 (Rey 2010 : 1822-1823).

Seulement, le Canada est un État fédéral. Dès lors, chaque entité fédérée – les provinces – est autonome en matière de politique linguistique. Ainsi, « il y a entre les différentes provinces des divergences < considérables > en ce qui concerne < le statut, la fonction et la diffusion du français > » (Szlezák 2015 : 485, citant Erfurt 2005 : 56). Le français est l'unique langue officielle du Québec, situation résultant de toute une série de lois, dont la plus fameuse est la loi 101 (appellation commune de la 'Charte de la langue française') votée en 1977. Celle-ci oblige notamment les institutions publiques et les entreprises québécoises à communiquer en français. De plus, à cette occasion, un Conseil et un Office de la langue française ont été créés. Ils veillent à la bonne application de la loi et combattent les anglicismes dans le lexique des domaines techniques et dans l'affichage commercial. Or, dans le grand Montréal, malgré l'application de la loi 101, l'anglais reste relativement présent dans la vie quotidienne, dans les hôpitaux ou les universités, par exemple. Par conséquent, l'application de cette loi diffère selon qu'on se trouve à Montréal ou dans d'autres régions du Québec (Rey 2010 : 1822-1823). Nous pouvons donc en conclure que le bilinguisme est ainsi reconnu dans certains contextes. Le Nouveau-Brunswick, quant à lui, est la seule province qui est officiellement bilingue. Les autres provinces privilégient l'anglais, bien que, pour certaines, la situation soit parfois ambiguë (Szlezák 2015 : 483-487).

Province/territoire	Langue(s) officielle(s) et statut
Alberta	anglais <i>de jure</i> , mais justice bilingue
Colombie-Britannique	anglais <i>de facto</i>
Île-du-Prince-Édouard	anglais <i>de facto</i>
Manitoba	anglais <i>de jure</i> , mais justice bilingue
Nouveau-Brunswick	anglais et français <i>de jure</i>
Nouvelle-Écosse	anglais <i>de facto</i>
Ontario	anglais <i>de facto</i> , mais bilinguisme reconnu
Québec	français <i>de jure</i> , mais bilinguisme reconnu
Saskatchewan	anglais <i>de jure</i> , mais justice bilingue
Terre-Neuve	anglais <i>de facto</i>
Yukon	anglais et français <i>de jure</i> , mais statut ambigu
Territoires du Nord-Ouest	anglais et français <i>de jure</i>
Nunavut	anglais et français <i>de jure</i> , inuktitut, inuinnaqtun <i>de facto</i>

Figure 2 – Statut linguistique des provinces canadiennes (Szlezák 2015 : 485)

### 2.1.1.2. En Belgique

La Belgique est, elle, un État plurilingue, c'est-à-dire qu'elle reconnaît plusieurs langues officielles : le français, depuis sa création en 1830, le néerlandais, depuis 1898 et l'allemand, depuis les lois linguistiques de 1962-1963, qui ont entre autres mené à la fixation de la frontière linguistique. Mais, comme le Canada, la Belgique est un État fédéral. Ainsi, depuis 1993, et ce suite à toute une série de réformes, la Belgique est divisée en trois communautés unilingues. Ce système, plus strict qu'au Canada, relève du principe de territorialité : à un territoire, correspond une langue. Seule la région de Bruxelles-capitale déroge à ce principe : elle est officiellement bilingue français-néerlandais. De plus, certaines communes de sa périphérie ainsi que d'autres communes jouxtant la frontière linguistique jouissent d'un statut linguistique particulier, s'apparentant à du bilinguisme. Ce sont les communes 'à facilités' (Sellier 2019 : 311-313).



Figure 3 – Communautés linguistiques de Belgique (Douz Quinz [en ligne])

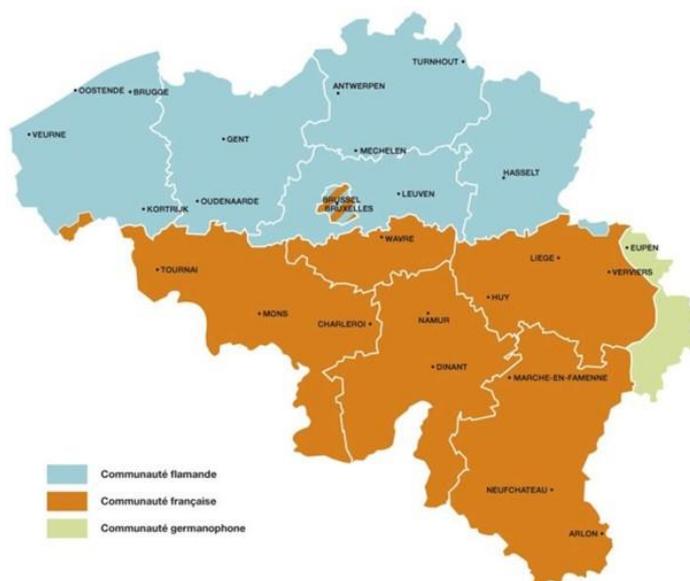


Figure 4 – Communes à facilités en Belgique (Leclerc 1999-2022 [en ligne])

### 2.1.3. Enseignement au Canada

En matière d'enseignement, au Canada, notons qu'il n'y aucune obligation à apprendre les deux langues. Alors que pour les francophones, minoritaires, l'apprentissage de l'anglais semble indispensable, la situation est toute autre pour les anglophones. En effet, pour les anglophones vivant en dehors du Québec, « le français est une langue seconde non vitale [...] » (Cordier-Gauthier 1995 : 4). Toutefois, celle-ci « représente un atout humain et professionnel important » (Ibid.). C'est pourquoi le français est quand même étudié par beaucoup d'anglophones. Mais ceux-ci désirent apprendre le français de France, rejetant ainsi la variété de leur pays. En effet, de nombreux anglophones ayant les moyens envoient leurs enfants dans des collèges ou des lycées privés français pour qu'ils apprennent un « [...] français dit international, standard, correct, pur, sans accent, et autre semblables qualificatifs stéréotypés, plutôt que le français local d'[ici] jugé douteux, impur, bâtard, incompréhensible, de peu d'envergure, et autre chevaux semblables, bourré de sacres et d'anglicismes [...] » (Fournier 2007 : 19).

## 2.2. Conséquences internes

Nous l'avons dit, le contact des deux langues nationales dans les deux pays que nous étudions a également des conséquences internes. Nous exposerons les conséquences internes, premièrement, au Canada (2.2.1) et, deuxièmement, en Belgique (2.2.2.). Précisons que nous nous focaliserons ici sur le français, laissant la question de l'anglais et du néerlandais aux spécialistes des langues germaniques, que nous ne sommes pas.

### 2.2.1. Au Canada : anglicismes et 'chiac'

Si l'anglais est source de nombreux emprunts pour le français de France, il exerce *a fortiori* une influence majeure sur le français parlé au Canada. Ces influences sont doubles. Premièrement, cette variété contient de nombreux anglicismes. Les emprunts *stricto sensu* sont en réalité peu nombreux (*brake* 'frein', *overtime* 'heures supplémentaires'...) et s'adaptent souvent au système phonologique et morphologique du français (*pinotte* 'cacahuète' < *peanut*...). Ce sont surtout les calques de forme (*tomber en amour* < *to fall in love*...) et les calques sémantiques (*chambre* 'pièce' < *room*...) qui abondent. Ces derniers sont notamment le fruit des nombreuses campagnes anti-anglicismes menées par le Conseil et l'Office de la langue française au Québec (Szlezák 2015 : 492-495).

Deuxièmement, dans la province bilingue du Nouveau-Brunswick, où les francophones sont minoritaires, on observe, majoritairement chez les jeunes, un cas de 'code mixing' ou 'code switching' : le 'chiac'. Il s'agit d'« une variété du français acadien qui se caractérise par l'intégration et la transformation, dans une matrice française, de formes lexicales, syntaxiques, morphologiques et phoniques de l'anglais » (Bourdreau 2008 : 66).

### 2.2.2. En Belgique : les 'flandricismes'

Tout comme l'anglais influence le français au Canada, le néerlandais influence le français en Belgique. À vrai dire, comme le montre Michel Francard (Francard 2010a), ce n'est pas tellement le néerlandais standard qui influence le français de Belgique, mais bien les variétés parlées en Flandre (voir *Figure 5*). C'est pourquoi nous parlons davantage de 'flandricismes'. Ceux-ci touchent tout l'espace francophone du pays, même si Bruxelles, historiquement néerlandophone et enclavée en Flandre, use de flandricismes qui lui sont propres. Il n'y a pas de véritables campagnes anti-flandricismes en Belgique francophone, le français étant ici celui qui domine dans le rapport de force à l'œuvre entre lui et le néerlandais, contrairement au Canada où il est minorisé face à l'anglais. Toutefois, « si certains belgicismes sont considérés comme étant < de bon aloi >, ceux qui font l'objet des condamnations les plus vives sont les flandricismes » (Francard 2010a : 8).

Français de Belgique	Néerlandais de Belgique	Néerlandais standard
<i>fritkot</i> 'baraque de marchand de frites'	<i>fritkot</i>	<i>frietkraam</i>
<i>stoemp</i> 'purée assez grossière de pommes de terre et de légumes'	<i>stoemp</i> (< <i>stoempen</i> 'broyer, écraser')	<i>stampen</i>
<i>crolle</i>	<i>krol</i>	<i>krul</i>

'boucle de cheveux'		
<i>dracher</i> 'pleuvoir à verse'	<i>draschen</i>	<i>stortregenen</i>

Figure 5 – Exemples d'emprunts du français de Belgique au néerlandais de Belgique, confrontés à la forme du néerlandais standard (d'après Francard 2010a et 2021)

En outre, notons que, s'il existe bien, en Belgique, des témoins de 'code-mixing' – notamment mêlant français et wallon (Francard 2010a : 3) – il n'y a pas, à notre connaissance, d'équivalent au 'chiac' canadien, c'est-à-dire un code qui mixerait des éléments néerlandais à une matrice française. Certains pourraient voir dans le 'français des Marolles' un exemple de code de ce type. Mais, à vrai dire, il s'agit plus d'un artefact littéraire que d'un véritable parler observable dans la réalité, du moins contemporaine (Ibid. : 3-5).

### 3. Variétés de langue en contact

Comme tous locuteurs vivant dans des zones périphériques de la francophonie, les francophones canadiens et belges souffrent d'insécurité linguistique en regard de la norme du français standard, associée aux pratiques des classes socio-culturellement élevées parisiennes. Dans un premier temps, nous traiterons de cette insécurité linguistique (3.1.). Dans un second temps, nous poserons la question de l'émergence d'une 'norme endogène', c'est-à-dire d'une norme valable dans le marché linguistique interne des deux pays, par opposition à la 'norme exogène' que constitue le français standard, valable pour le marché francophone en général (3.2.).

#### 3.1. De l'insécurité linguistique

Alix Dassargues (2015 : 59) caractérise l'insécurité linguistique des Belges francophones en trois points, valables également pour les autres régions francophones périphériques : elle se remarque à une « sujétion linguistique face à la France, [une] autodépréciation des pratiques linguistiques régionales et [au] recours à des stratégies de compensation dans le but de valoriser ces variétés ». Voyons comment se traduit concrètement ce sentiment au Canada, d'abord (3.1.1.) et en Belgique, ensuite (3.1.2.).

##### 3.1.1. Au Canada

L'insécurité linguistique des Canadiens francophones se manifeste vraiment au XX<sup>e</sup> siècle, lorsque, après une période de rupture avec la France, les contacts entre les deux pays reprennent. Les élites se rendent compte de l'écart qui sépare le français canadien et le français de référence (Thibault 2003 : 18). Au Québec, ce sentiment d'insécurité caractérise presque toute la population, incluant les intellectuels et les dirigeants (Auger 2005 : 66). Ce malaise ne s'est pas encore tout à fait estompé de nos jours (Thibault 2003 : 18). Cependant, les Québécois sont tout de même plus confiants quant à leur langue et à son avenir (Szlezák 2015 : 501). Cette confiance est en partie due à la plus grande reconnaissance accordée aux français régionaux (Auger 2005 : 68). Toutefois, le discours puriste qui recommande la conformité avec la France a marqué les esprits. Pour rassurer les locuteurs québécois, il faudrait mieux connaître la genèse et l'évolution du français québécois (Poirier 2008 : 95). Il est nécessaire, entre autres, que les

québécois soient perçus comme des mots 'normaux', appartenant à des registres de langage variés (Poirier 1998 : 928).

Les 'Acadiens', quant à eux, subissent une double insécurité linguistique. Premièrement, par rapport à la France, comme le Québec, mais de manière plus intense encore : en effet, là, les contacts avec le français de référence ont cessé bien plus tôt qu'au Québec. Le français acadien a donc conservé davantage d'aspects archaïques, dialectaux ou populaires (Boudreau 2008 : 61). Cependant, dans les années 1990, la situation a tendance à s'inverser. Par exemple, les locuteurs de l'acadjonne, une des variétés parlées en ancienne Acadie, souhaitent donner à leur langue une certaine légitimité qui permettrait de diminuer l'insécurité linguistique (Boudreau 2008 : 65). C'est notamment grâce à la mise en scène publique du français acadien que les locuteurs ont pu retrouver une certaine confiance (Boudreau 2008 : 66).

Deuxièmement, ils ressentent une insécurité linguistique également vis-à-vis du Québec. De fait, celui-ci occupe une position de force dans la francophonie canadienne (Szlezák 2015 : 500), notamment dans la problématique de l'élaboration d'une norme endogène canadienne (voir *infra*, 3.2.1.).

### **3.1.2. En Belgique**

Comme au Canada, les discours puristes faisant la 'chasse aux belgicisms' ont profondément alimenté l'insécurité linguistique des Belges francophones, du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin du XX<sup>e</sup> siècle (Francard 2010b : 115-117). Aujourd'hui, l'insécurité linguistique semble s'amointrer chez les locuteurs belges, Michel Francard montrant en 2010 que les jeunes étaient moins insécurisés que les personnes plus âgées (Francard 2010b : 123).

En outre, nous pouvons nous demander si, comme au Canada, une variation de l'insécurité linguistique sur l'axe diatopique est observable chez nous. Dominique Lafontaine, dans une étude menée à la fin des années 80 auprès de locuteurs et locutrices francophones belges, d'âge et de milieux variés, originaires de Bruxelles, Charleroi et Liège et équitablement représentés, constatait que les Liégeois, peu importe leur profil, semblaient être moins insécurisés linguistiquement que les Bruxellois et Carolorégiens. Ils étaient même plutôt fiers de leurs particularismes langagiers et les privilégiaient au détriment des tournures françaises standards. Les habitants de Bruxelles et de Charleroi considéraient même la variété liégeoise comme la variété belge francophone la plus proche de la norme standard (Lafontaine 1991). Nous pouvons expliquer cette fierté linguistique liégeoise en invoquant différentes raisons : tout d'abord, sur le plan géographique, Liège est relativement isolée par rapport à Paris et aux autres villes belges ; ensuite, sur le plan historique, la principauté de Liège a longtemps été indépendante du reste de la Belgique ; enfin, nous pourrions également y voir une influence des considérations épilinguistiques qui entourent le substrat local, à savoir le wallon liégeois, variété qui « incarne une sorte de modèle, une certaine norme » pour le dialecte wallon (Baiwir 2006 : 18). Mais les études plus récentes semblent montrer que l'axe diatopique n'a plus d'influence, au contraire de l'axe diastratique et diachronique (Francard 1993 : 2010b).

### 3.2. Vers une norme endogène ?

Voyons à présent si cette baisse progressive de l'insécurité linguistique au Canada et en Belgique peut mener à l'élaboration d'une norme endogène. Nous poserons la question pour le Canada, d'abord (3.2.1.), puis pour la Belgique (3.2.2.).

#### 3.2.1. Au Canada

Lorsque l'on tente de décrire une variété canadienne, on se heurte à l'absence d'une norme homogène et codifiée (Szlezák 2015 : 488). En effet, il existe au Canada une norme implicite, notamment pour le français québécois, dotée de plusieurs niveaux de langue, adaptée à certaines situations de communication et ayant évolué (Thibault 2003 : 18). Cependant, la question d'une norme explicite et codifiée continue de se poser (Szlezák 2015 : 489). Le vrai problème est la distance entre la norme canadienne et la norme du français standard. Deux traditions s'affrontent : d'une part, ceux qui souhaitent que l'usage québécois s'aligne sur la norme standard et, d'autre part, ceux qui veulent faire correspondre la norme à l'usage et marquer davantage les traits spécifiques qui rendent cette langue si originale (Thibault 2003 : 18-19).

Finalement, l'alignement total sur le français de référence a été abandonné car « la province de Québec n'est pas la France, et ne pourra jamais l'être » (Pelletier, cité dans Lüsebrink 1997 : 35). La référence au 'joual' (parler populaire des Canadiens francophones), érigé langue et symbole national à une époque, a également été abandonnée (Auger 2005 : 69). Aujourd'hui, la réalité se situe entre ces deux traditions. Le français québécois a même innové, notamment en féminisant les noms de métiers, domaine dans lequel il est pionnier (Szlezák 2015 : 495).

Récemment, un accord dans la population québécoise et chez les linguistes a vu le jour en faveur d'une norme québécoise qui leur permet de conserver leur place dans la francophonie internationale et de revendiquer leur identité linguistique (Auger 2005 : 69). Bien que la reconnaissance de la norme soit davantage implicite qu'explicite, elle reste incontestable. Dorénavant, la « création d'un < standard d'ici >, destiné à prendre davantage en compte la réalité linguistique nord-américaine, contrairement au standard hexagonal du français » (Erfurt 2005 : 58, cité dans Szlezák 2015 : 500) est le but des politiques linguistiques et de défense de la langue (Szlezák 2015 : 500).

Cette norme implicite doit être décrite scientifiquement dans tous ses aspects et dans toutes les variétés du français canadien (Szlezák 2015 : 500). De plus en plus de questionnements se posent sur cette variété de français : des ouvrages en matière de lexicologie, de lexicographie et de grammaire paraissent (Thibault 2003 : 17-18). Cependant, il reste des lacunes en matière de description. De plus, seuls les Québécois possèdent une institution de standardisation, l'OQLF ('Office québécois de la langue française') (Eggert 2015 : 452) et deux outils importants.

Le premier est le *Trésor de la langue française au Québec* (TLFQ), lancé dans les années 1970, dont le but est de « créer une infrastructure de recherche qui permette le développement d'une véritable lexicographie française dans le cadre d'une recherche approfondie sur l'histoire et l'usage actuel du vocabulaire français au Québec » (Szlezák 2015 : 501). Il est le leader dans le

développement de la lexicographie au Québec et contribue à fonder la réflexion sur les aspects internes de l'utilisation du français québécois sur des données objectives (Poirier 1998 : 913). Il fournit désormais une identité, une naissance et une histoire aux québécois (Poirier 1998 : 914). Pour ouvrir la voie à un programme de standardisation, il était nécessaire d'avoir un dossier à propos des québécois (Poirier 1998 : 914). Les travaux du TLFQ auront également participé à ancrer le fait que la norme lexicale au Québec ne peut résulter que d'un compromis entre l'adoption du modèle parisien et la reconnaissance des traits spécifiques du français québécois (Poirier 1998 : 915). Le second outil est *Franqus*, aujourd'hui *Usito*, dictionnaire qui « décri[t] le français contemporain d'usage public, représentatif de l'activité sociale, culturelle, économique, politique et scientifique au Québec » (Szlezák 2015 : 501).

Néanmoins, le problème du Québec est qu'il recherche une norme « sans avoir résolu la question de sa forme propre : créera-t-on une norme régionale soumise à la norme hexagonale et si oui, comment définira-t-on la dimension < régionale > ? Ou bien établira-t-on un modèle pluricentrique comme pour l'anglais ? » (Szlezák 2015 : 501).

De plus, pour totalement s'émanciper, les variétés canadiennes du français devront sans doute se rapprocher les unes des autres (Szlezák 2015 : 501). Le Québec, de par son statut privilégié, doit partager ses ressources avec les autres communautés francophones d'Amérique du Nord en espérant que ces échanges soient fructueux (Auger 2005 : 75). Il est nécessaire que les francophones nord-américains reconnaissent une norme commune. Sans cela, rien ne changera dans un avenir proche. « Le travail de la norme endogène [...] reste à poursuivre. » (Auger 2005 : 74, citée dans Szlezák 2015 : 501)

### **3.2.2. En Belgique**

En Belgique, la question d'une norme endogène n'a pas les mêmes enjeux qu'au Québec. En effet, alors que les Québécois ont fait du français un des moteurs de leur destin collectif, les francophones de Belgique n'y ont pas été contraints (Pöll 2011). De plus, le français du Canada est nettement plus distinct du français de référence que le français de Belgique.

Est donc abordée ici la question de la distance du français de Belgique par rapport au français standard. D'un point de vue phonologique, celui-ci ne s'en distingue que par un nombre minime de traits. Ceci, couplé aux faits qu'il existe peu de traits communs à tous les francophones belges et que ceux-ci sont encore assez stigmatisés, nuit à l'émergence d'une norme endogène belge en matière de prononciation (Francard 2010b : 118-120). Par contre, au point de vue du lexique, les belgicisms distinguent davantage le français de Belgique de la norme standard, sont plus largement répandus à travers les classes sociales et les régions et sont de moins en moins stigmatisés. Donc, dans ce domaine précis, nous pouvons observer l'émergence d'une norme endogène belge (Francard 2010b : 122-123).

Enfin, si, en bons 'sujets' de la norme, la Belgique et le Canada se sont illustrés dans sa description (pensons, pour la Belgique, à la grammaire de Maurice Grevisse, qu'on ne présente plus, ou, pour le Canada, à celle de Suzanne-Geneviève Chartrand – didacticienne canadienne

du français – qui est une référence dans le milieu scolaire même de notre côté de l’Atlantique<sup>20</sup>), les deux pays se sentent aujourd’hui plus légitimes pour prendre la parole en matière d’innovations de la norme standard, au vu de l’amoindrissement de leur sentiment d’insécurité linguistique (Pöll 2011). Au Canada, nous l’avons vu, cela se traduit notamment par la question de la féminisation des noms de métiers (voir *supra*, 3.2.1.). En Belgique, nous pouvons observer cette tendance avec le récent débat sur l’accord du participe passé, qui y a été initié.

#### **4. Conclusion, approfondissements, apports**

Ce regard croisé porté sur la situation du français au Canada et en Belgique a été intéressant à de nombreux égards. Nous avons pu voir que les contacts entre le français et l’autre langue nationale ainsi que ceux entre variété périphérique du français et français standard ont des conséquences communes : nécessité pour l’État de légiférer en matière linguistique, processus d’emprunts, rejet de la langue de l’autre, sentiment d’insécurité linguistique qui, petit à petit, disparaît, émergence d’une norme endogène... Cela a également été l’occasion de mettre en évidence deux différences majeures entre les deux pays. Premièrement, alors qu’au Canada le français est minorisé face à l’anglais, chez nous, en Flandre, historiquement, et encore aujourd’hui à Bruxelles, il joue le rôle de langue dominante. Deuxièmement, le français canadien étant minorisé et plus distinct du français de référence que celui de Belgique, la question de l’émergence d’une norme endogène n’est pas aussi primordiale et intense ici que là-bas. Bien entendu, ce travail aurait pu approfondir certains points et emprunter d’autres voies. Nous aurions pu comparer le traitement des langues endogènes, langues amérindiennes pour le Canada, dialectes germaniques et romans en Belgique. Il pourrait également être intéressant d’étudier l’influence qu’exerce le français sur le néerlandais chez nous et sur l’anglais au Canada, si, du moins, cette influence existe. Enfin, nous aurions pu parler également de la place qu’occupe l’anglais ici.

Quoi qu’il en soit la participation à ce colloque a été une expérience enrichissante tant sur les plans intellectuel et culturel que pédagogique. D’une part, sur les plans intellectuel et culturel, le thème du colloque, « Communiquer aujourd’hui en français et dans d’autres langues : fondements de la communication, axes de variation et de renouvellement de la langue », volontairement vaste, a permis d’embrasser des sujets très variés, abordant des questions relatives à tous les axes de la variation linguistique. Nous avons ainsi beaucoup appris sur des thèmes contemporains et souvent peu étudiés dans notre cursus, comme nous l’avons notamment souligné dans notre contribution. En plus d’avoir approfondi nos connaissances sur certains concepts, étudiés depuis notre première année à l’université, comme l’insécurité linguistique, par exemple, nous avons pu, grâce à notre propre recherche et à celles des autres participants, nous interroger et en apprendre davantage sur des pratiques linguistiques étrangères (comme le 'nouchi' ou le 'spanglish') mais également sur nos propres pratiques (langage SMS, emploi d’anglicismes). Cela a été même l’occasion de prendre conscience de comportements linguistiques devenus inconscients (notre rapport à la norme française, notamment). Même si le thème du colloque était vaste, des liens ont pu être tissés entre les

---

<sup>20</sup> Nous remercions M. Daniel Delbrassine d’avoir porté les travaux de cette chercheuse à notre connaissance, à la suite de notre exposé.

différents sujets : par exemple, le cas du 'spanglish' a pu faire écho à la question du 'chiac' canadien. Mais, la contribution à laquelle notre étude répondait le plus était sans nul doute celle de notre groupe rapporteur. Nos échanges ont été riches en enseignements. Nous avons dès lors pu approfondir notre comparaison entre les situations linguistiques canadienne et belge : tout d'abord, nous pouvons souligner le fait qu'en Flandre, le français est vu comme une « langue étrangère », alors que, au Canada, il s'agit d'une « langue seconde » (Cordier-Gauthier 1995) ; ensuite, nous remarquons également qu'en Flandre et dans la partie anglophone du Canada, il existe un mouvement qui prône l'enseignement d'un français de prestige au détriment d'un français courant ; en outre, nous relevons que le rejet de la langue de l'autre observé au Canada se retrouve également en Belgique néerlandophone, même dans l'enseignement, domaine épargné au Québec ; enfin, le néerlandais est, chez nous, contrairement au français au Canada, doublement menacé : il l'est, d'un côté, par le français et, de l'autre, par l'anglais.

D'autre part, sur le plan pédagogique, ce colloque a permis de valoriser notre travail et de nous immerger concrètement dans le monde de la recherche scientifique universitaire. Nous n'avons jamais participé à l'élaboration d'un véritable colloque. Ici, nous avons été mis en situation du début à la fin, du choix du sujet à la présentation orale. Cela nous a amenés à devoir faire preuve d'une certaine rigueur scientifique, pour respecter les différentes conventions qu'implique un colloque, tant à l'écrit qu'à l'oral. Nous avons pu, par la même occasion, exercer nos capacités à prendre la parole en public et à transmettre les résultats de notre recherche de manière claire et attrayante. De fait, le public n'était pas exclusivement constitué d'étudiants suivant le cours de *Questions de linguistique romane*. Des professeurs et des jeunes chercheurs en romanistique étaient également présents, ce qui n'a pu qu'enrichir les échanges, déjà très intéressants. En outre, nous avons même pu nous adresser à un public *a priori* non initié au domaine de la recherche en linguistique. En effet, des personnes extérieures au monde universitaire ont également fait le déplacement. Pour toutes ces raisons, nous sommes très heureux d'avoir participé à ce premier colloque et en sommes sortis considérablement enrichis.

## Bibliographie

- Auger, Julie, 2005. « Un bastion francophone en Amérique du Nord : le Québec », in : Valdman, Albert *et al.* (ed.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 39-79.
- Baiwir, E., 2006. « Les dialectes évoluent-ils ? Un demi-siècle après l'ALW », *Dialectes de Wallonie*, 31-33, 9-24.
- Bourdreau, Annette, 2008. « Le français parlé en Acadie : idéologies, représentation et pratiques », in : Delage, Gisèle (ed), *La langue française dans sa diversité*, Québec, Gouvernement du Québec, 59-74.
- « Carte de la Communauté française », *Douz Quinz*, <<https://www.douzquinz.be/moi-et-lecole/lenseignement-en-communaute-francaise/carte-de-la-communaute-francaise/>>.
- Cordier-Gauthier, Corinne, 1995. « Le français langue seconde au Canada », *Tréma*, 27-37.
- Dassargues, Alix, 2015. « (In)sécurités linguistiques francophones en Belgique : du taux d'insécurité aux facteurs d'(in)sécurité », in : Wintgens, Sophie, Grandjean, Geoffrey, Vanhaeren, Stéphanie, *L'insécurité en question. Définitions, enjeux et perspectives*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 55-72.
- Dubois, Jean *et al.*, 2012. *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Eggert, Elmar, 2015. « Le français dans la communication scientifique et internationale », in : Polzin-Haumann, Claudia, Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, de Gruyter, 432-456.
- Erfurt, Jürgen, 2005. *Frankophonie. Sprache – Diskurs – Politik*, Tübingen, Narr.
- Fournier, Robert, 2007. « Une petite histoire des français d'icitte », *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, <[http://glottopol.univ-rouen.fr/numero\\_9.html#sommaire](http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_9.html#sommaire)>.
- Francard, Michel, 1993. « L'insécurité linguistique dans la Communauté française de Belgique », *Français et Société*, 6.
- Francard, Michel, 2010a. « L'influence de Bruxelles sur le français en Belgique. Le lexique d'origine flamande ou néerlandaise », *Brussels Studies*, <<https://journals.openedition.org/brussels/824>>.
- Francard, Michel, 2010b. « Variation diatopique et norme endogène. Français et langues régionales en Belgique francophone », *Langue française*, 113-126.

- Francard, Michel (dir.), 2021. *Dictionnaire des belgicisms*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- Lafontaine, Dominique, 1991. « Les mots et les Belges. Enquête sociolinguistique à Liège, Charleroi, Bruxelles », *Français et société*, 2.
- Leclerc, Jacques, 1999-2022. « Belgique », *L'aménagement linguistique dans le monde*, <<https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/belgiqueacc.htm>>.
- « Les provinces & territoires du Canada », *Parcours Canada*, <<https://www.parcourscanada.com/guide-canada/fiche-identite-du-canada/provinces-territoires/?fbclid=IwAR28AnR0o-JhEK0XUs2pUMGu7To8HYxb5uu6lfI9T6NgeL8H72lZ9AaUq-0>>.
- Lüdi, Georges, 1990. « Diglossie et polyglossie », in : *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, V, 1, 307-334.
- Lüsebrink, Hans-Jürgen, 1997. « « La France et nous » – relecture d'un « événement catalysateur » dans les relations France – Québec », in : Budach, Gabriele, Erfurt, Jürgen (ed.), *Identité franco-canadienne et société civile québécoise*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 31-45.
- Poirier, Claude, 1998. « Vers une nouvelle représentation du français du Québec : les vingt ans du Trésor », *The French Review*, 912-929.
- Poirier, Claude, 2008. « Perception et évaluation de la variation linguistique au Québec : locuteurs vs planificateurs », in : Delage, Gisèle (ed.), *La langue française dans sa diversité*, Québec, Gouvernement du Québec, 95-96.
- Pöll, Bernhard, 2011. « Le français en Belgique et en Suisse romande : du purisme franco-français à « quelques fonctionnements pluricentriques » », in : Argod-Dutard, Françoise (ed.), *Le français et les langues d'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 73-83.
- Rey, Alain (dir.), 2010. « La langue française au Québec », in : Rey, Alain, Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, 1822-1823.
- Roegiest, Eugeen, 2018. « La frontière linguistique franco-néerlandaise », in : Ossenkop, Christina, Winkelmann, Otto, Berlin, Boston, De Gruyter, 47-72.
- Sellier, Jean, 2019. *Une histoire des langues et des peuples qui les parlent*, Paris, La Découverte.

- Szlezák, Édith, 2015. « Le français dans le monde : Canada », in : Polzin-Haumann, Claudia, Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, de Gruyter, 478-504.
- Thibault, André, 2003. « Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon », *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, < <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02568707>>.
- Winter-Froemel, Esme, 2015. « Le français en contact avec d'autres langues », in : Polzin-Haumann, Claudia, Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, de Gruyter, 401-431.

## Le français dans l'enseignement en Flandre.

### Quelles perspectives linguistiques ? Quel statut pour la langue anglaise ?

Présenté par : Laura DOCQUIER, Fanny GOBLET, Camille JONAS, Joé LIBERT, Amaryllis MOREAU

Rapporté par : Noa ABIUSO, Caroline BERNARD, Robin JOASSIN, Yoline PETIT

#### Introduction : le plurilinguisme, un outil communicatif fondamental

La société dans laquelle nous évoluons aujourd'hui, loin d'être fragmentée, tend vers une internationalisation toujours plus importante. Le monde actuel est un monde pluriculturel puisque les nombreux pays qui le composent entretiennent des relations permanentes. Les points de contact sont, nul besoin de le préciser, nombreux et variés ; parmi les plus importants, nous pouvons citer le commerce ou encore la culture. Or, pour répondre à un évident besoin de communication, cette pluriculturalité doit nécessairement s'accompagner du plurilinguisme des individus<sup>21</sup>. Ces derniers devant pouvoir faire usage de plusieurs langues, l'enseignement des langues étrangères est devenu une priorité dans de nombreux pays (Reissner, 2015 : 659). Il est également un objet d'étude pour de nombreuses disciplines comme le montre l'article « Le français dans l'enseignement scolaire et universitaire » (Fäcke, 2015) qui a inspiré cette communication. L'attention particulière que nous avons portée à cette étude tient à ce que celle-ci croise deux disciplines situées au centre de nos intérêts : les sciences didactiques d'une part, linguistiques d'autre part. Ainsi, elle présente dans un premier temps les différentes théories de l'acquisition d'une langue ainsi que les différents modes d'apprentissage possibles. Elle étudie ensuite le cas plus spécifique de l'enseignement du français en France, au Maroc, au Canada et en Allemagne.

La Belgique présentant une situation unique en matière de multilinguisme et de pluriculturalisme, nous avons décidé, sur base de cette première lecture, de nous attacher au cas du français dans l'enseignement en Flandre. Notre communication a été pensée en deux temps. D'une part, nous présenterons la didactique du FLE en Flandre (1.). Nous verrons dans un premier temps quelles sont les stratégies éducatives mises en place (1.1.), et dans un second temps, nous aborderons le recul actuel de la connaissance du français chez les jeunes flamands (1.2.). Divers facteurs explicatifs seront mis en évidence (1.2.1., 1.2.2., 1.2.3.). D'autre part, nous considérerons l'importance croissante de la langue anglaise dans l'enseignement, mais aussi, de façon plus large, dans la société (2.). Au vu du contexte d'internationalisation esquissé plus haut, pouvons-nous parler d'une nouvelle *lingua franca* ?

---

<sup>21</sup> Ce terme sera considéré selon l'acception que lui donne la *Charte européenne du plurilinguisme*, à savoir « l'usage de plusieurs langues par un même individu. Cette notion se distingue de celle de *multilinguisme* qui signifie la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social » (Reissner, 2015 : 660).

## **1. La didactique du FLE en Flandre**

### **1.1. Stratégies éducatives**

Qu'il soit général, technique, professionnel ou artistique, l'enseignement fait de la maîtrise des langues étrangères une priorité. En effet, dans la société mondialisée qui est la nôtre, elle favorise, entre autres, la réussite sur le marché du travail. Parmi les nombreuses langues pouvant être apprises à l'école, le français jouit, en Flandre, du statut particulier de première langue étrangère obligatoire. Ainsi, les enfants néerlandophones entrent en contact avec cette langue dès l'école maternelle et en commencent l'étude à partir de la 5<sup>e</sup> année primaire. En secondaire, les jeunes apprennent deux langues étrangères dont la première est, comme mentionné ci-dessus, obligatoirement le français. Celui-ci s'enseigne à raison de 5 heures par semaine tandis que toute autre deuxième langue étrangère s'enseigne de 0 à 4 heures par semaine. Notons qu'il est également possible d'étudier une 3<sup>e</sup> voire une 4<sup>e</sup> langue étrangère (Ruyffelaert, 2008/9 : 21).

L'apprentissage du FLE, en Flandre comme partout ailleurs, peut se faire selon trois modes didactiques (Fäcke, 2015 : 643-645) : la *méthode de traduction*, la *méthode audio-visuelle* et l'*approche communicative*. La première, la *méthode de traduction*, s'inspirant de l'apprentissage des langues latine et grecque, insiste principalement sur l'aspect écrit de la langue ainsi que sur la lecture et traduction de textes littéraires. Les élèves acquièrent ainsi de sérieuses connaissances en grammaire et en vocabulaire, mais éprouvent généralement des difficultés à s'exprimer dans la langue étudiée (d'autant que l'enseignement se fait principalement dans la langue maternelle des élèves). Ainsi, cette méthode n'est plus vraiment utilisée, du moins seule, depuis les années 70 (Ruyffelaert, 2008/9 : 24). Ensuite, la *méthode audio-visuelle* trouve ses fondements dans la psychologie du comportement et dans la linguistique structuraliste. Contrairement à la première méthode, elle mise principalement sur l'oralité de la langue apprise, grâce à des exercices de répétition, d'imitation et de prononciation. Ces exercices permettent de corriger immédiatement les erreurs (d'ordre grammatical ou lexical) mais aussi d'enseigner la grammaire du français de manière inductive. En effet, les élèves sont menés à comparer leur langue maternelle à celle qu'ils apprennent. Ainsi, les compétences d'écoute et d'expression orale sont privilégiées au détriment des compétences d'expression et de compréhension écrites. Enfin, l'*approche communicative* rassemble des idées, des techniques et des stratégies inspirées, entre autres, de la sociolinguistique et de la linguistique anthropologique, deux disciplines qui font de la langue un véritable instrument de communication. L'accent portant avant tout sur l'efficacité et la convenance sociale de la communication, l'apprentissage linguistique doit s'effectuer dans des contextes naturels. L'apprenant est invité à identifier par lui-même les règles et les structures d'une langue dans un processus d'assimilation inconsciente. Les matériaux didactiques employés ainsi que les activités se veulent variés. Notons que l'enseignement du FLE emploie rarement une seule méthode didactique à la fois. En effet, une unique façon d'aborder une langue étrangère ne peut tenir compte de toutes les situations possibles (Ruyffelaert, 2008/9 : 26).

### **1.2. Recul de la connaissance du français**

Les stratégies éducatives mises en place par la Flandre (*cfr* point 1.) sont tout à fait conformes à la culture du plurilinguisme préconisée par les cadres européens (Delahaie, 2010 : 5). En effet,

comme nous l'avons vu, les élèves flamands ont la possibilité d'étudier durant leur *cursus* trois (voire quatre) langues différentes. Or, malgré cette attention portée à l'apprentissage des langues étrangères et plus particulièrement à celui du français, professeurs et experts en didactique constatent une chute des connaissances en français chez les apprenants néerlandophones. Pour nous en convaincre, il suffit de consulter le rapport publié par la ministre de l'enseignement Hilde Crevits en 2017 : seul le niveau atteint par les élèves en expression écrite et en compréhension à la lecture semble satisfaisant (Delputte, 2018). Nous avancerons dans la partie suivante de notre travail trois facteurs pouvant expliquer cette situation interpellante : le contexte politico-linguistique belge (1.2.1.), la qualité de l'enseignement (1.2.2.) et les avancées de la langue anglaise (1.2.3.).

### **1.2.1. Le contexte politico-linguistique belge**

La complexité de l'histoire politico-linguistique belge pourrait expliquer, en partie, la régression actuelle du niveau des jeunes Flamands en français. La Belgique a toujours été une terre de multilinguisme. En effet, dès le Haut Moyen Âge, une frontière dialectale marquait une séparation entre les parlers germaniques du nord, et les parlers romans du sud. Aujourd'hui, cette frontière (devenue officiellement *linguistique* en 1962) disjoint le néerlandais, pratiqué en Flandre, du français pratiqué en Wallonie. Cependant, cette distinction n'a pas toujours été claire, puisque la langue française a eu (et a toujours ; *cfr* point 1.2.3.) une histoire sur le territoire flamand : dès le XII<sup>e</sup> siècle, l'ancien français y est déjà présent. Son usage décline à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, mais est réintégré à travers les hautes sphères de l'aristocratie et de la bourgeoisie vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'intensifie encore sous l'Occupation française qui s'étend de 1792 à 1814 (Klinkenberg, 1985).

En 1830, la Belgique proclame son indépendance. La suprématie du français est alors devenue écrasante pour les populations flamandes, qui étaient, soulignons-le, majoritairement dialectophones et issues de castes sociales peu élevées (la frontière linguistique séparant ces deux groupes était donc avant tout une frontière sociale et économique [Dassargues, 2010/11]). Le français, signe de supériorité, d'élégance et de raffinement devient l'unique langue nationale pour le nouvel État belge. En 1870, face à ce primat de la langue (mais aussi de la culture) française, le « mouvement flamand » apparaît et revendique une identité culturelle flamande. Celle-ci doit nécessairement s'accompagner de l'adoption d'une langue déjà standardisée, le néerlandais (Klinkenberg, 1985 : 1-2). Ce n'est que progressivement que l'unilinguisme néerlandophone parviendra à s'imposer<sup>22</sup>. En ce qui concerne la langue d'enseignement, la Constitution de 1830 permet à chaque école de choisir entre le français et le néerlandais. Cependant, toutes les écoles ont fait le choix du français. Il fallut attendre les lois linguistiques de 1932/35, renforcées par celles de 1962/63, pour que le néerlandais obtienne enfin le statut de langue d'enseignement en Flandre. À ce moment-là, l'enseignement en Flandre se fait en néerlandais tandis qu'en Wallonie, il se fait en français (Bollen et Baten, 2010, cités par Eyckmans, 2014-2015 : 33).

---

<sup>22</sup> Sur ce point, *cfr* les quatre étapes de l'évolution linguistique flamande depuis 1830 distinguées par D. Willems (1997). .

Cette remise en contexte permet de comprendre le sentiment parfois hostile, ou du moins ambivalent, que beaucoup de Flamands éprouvent à l'égard de la langue française et de son apprentissage. Ainsi, tout comme certains puristes français se battent contre les anglicismes (*cfr* point 2), une tradition puriste néerlandaise répugne aux emprunts au français (Klinkenberg, 1985 : 16). Notons néanmoins que tous les Flamands ne partagent pas ce point de vue. Lode Delputte, professeur de français, s'interroge :

Notre aversion pour les francophones et la bourgeoisie n'a-t-elle pas pris des proportions telles que nous avons jeté d'un coup aux orties une culture qui a contribué à façonner notre éducation pendant des siècles ? (Delputte, 2018).

Selon lui, le niveau de français pourra s'améliorer si une révolution culturelle s'accomplit : il est impératif de détacher la langue française de la problématique historique belge et ainsi « réapprendre à aimer la langue de Molière » (Delputte, 2018).

### **1.2.2. Qualité de l'enseignement**

Les experts en didactique adressent à la méthode traditionnelle de l'enseignement du FLE (*cfr* point 1.1.) plusieurs critiques. Selon eux, la manière dont est conçu cet enseignement ainsi que la formation des professeurs qui le dispensent constituent une cause du recul de la connaissance du français en Flandre.

Tout d'abord, l'enseignement du français commencerait bien trop tard. Les enfants flamands commencent à étudier la langue française alors qu'ils ont déjà 10 ans. Or, selon la théorie de la *période critique* (ou *sensible*)<sup>23</sup>, la capacité qu'ont les individus à apprendre une langue décline à partir d'un certain stade de leur développement. Ensuite, les leçons sur lesquelles se base l'apprentissage du FLE ne sont pas suffisamment intensives. L'élève, ne se sentant pas suffisamment impliqué cognitivement, ne peut assimiler idéalement la langue française. Les experts dénoncent aussi le manque de cohérence qui existe entre les cycles primaire et secondaire : certains jeunes débutant leurs humanités se voient contraints de reprendre à zéro l'apprentissage du français pourtant déjà ébauché quelques années plus tôt. Cela se solde par une perte de motivation considérable de ces élèves. Enfin, la méthode traditionnelle tend généralement à mettre l'accent sur l'aspect écrit de la langue apprise, et non sur la communicativité de celle-ci, ce qui limite les capacités d'expression et de compréhension de l'apprenant.

Cette focalisation sur l'unique versant écrit de la langue française trouve sans doute sa source dans la formation des enseignants du FLE. En effet, selon Rik De Graaf, leur connaissance active du français se fait de plus en plus médiocre : « les enseignants connaissent eux-mêmes beaucoup trop peu la langue pour pouvoir l'enseigner » (De Graaf cité par Bücheler *et al.*, 2017/18 : 5). Ainsi, nombreux sont les professeurs qui, en raison de problèmes d'intonation ou d'articulation, craignent de parler français et de se faire corriger par des élèves bilingues. Cette

---

<sup>23</sup> Théorie établie par Lenneberg (1967) pour l'acquisition d'une langue primaire) ; reprise par D. Singleton (1995) pour l'acquisition d'une langue seconde.

situation d'insécurité linguistique<sup>24</sup> pousse ces enseignants à négliger le pan oral de la L2 à tel point que les motifs accédant le bon niveau de langue de l'élève se voient restreints à une bonne compréhension à la lecture ainsi qu'à des aptitudes rédactionnelles satisfaisantes. Enfin, il convient de prendre en compte le rôle que peuvent avoir les représentations épilinguistiques<sup>25</sup> des enseignants : la représentation qu'a un professeur sur la langue objet de son enseignement influencera non seulement ses choix didactiques mais aussi la perception qu'aura l'élève de la langue étudiée. Les stratégies éducatives peuvent donc varier en fonction du profil sociolinguistique des enseignants. Dans le cas qui nous occupe, pour les uns, il s'agira d'enseigner un français normé, une « langue de prestige » inusitée dans l'usage quotidien. Pour les autres, au contraire il s'agira d'enseigner le français en tant que langue vectrice de « communication courante » (Delahaie 2010 : 7). Face à ces constats, nous pensons que le meilleur professeur de langue reste sans doute un natif de la langue enseignée.

Si ces critiques peuvent paraître alarmantes, rien ne sert cependant d'afficher un pessimisme démesuré. En effet, les « défaillances » citées ci-dessus ne sont pas insolubles. D'une part, le meilleur professeur de langue étant sans doute un locuteur natif de cette langue, nous devrions permettre davantage d'échanges entre enseignants du régime francophone et néerlandophone. D'autre part, l'enseignement bilingue paraît être une bonne initiative face à l'enseignement traditionnel des langues étrangères (Braun et Vergallo, 2010, cités par Eyckmans, 2014/15 : 19). Cet enseignement plonge les élèves dans une véritable situation d'immersion linguistique, puisque plusieurs matières se donnent dans la L2. Cette méthode a déjà fait ses preuves ailleurs<sup>26</sup> dans le monde et comporte de nombreux avantages parmi lesquels nous pouvons citer la maîtrise de plusieurs langues, une prise de conscience de la diversité linguistique et culturelle mondiale, de meilleures chances sur le marché de l'emploi. Malgré tout, l'enseignement immersif est un point très controversé en Flandre. Devant la crainte éventuelle d'une nouvelle francisation de la région, la politique linguistique qui y est menée stipule que les établissements scolaires doivent rester strictement néerlandophones (Eyckmans, 2014/15 : 37). Toutefois, depuis 2014, 25 établissements scolaires proposent comme programme d'enseignement l'EMILE (*Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère*). Cette approche éducative se distingue de l'enseignement immersif *stricto sensu* puisque seules une ou deux matières sont enseignées dans la L2. De plus, à côté des cours d'EMILE, les élèves reçoivent également des cours de langue traditionnels (Garcia, 2009, citée par Eyckmans, 2014/15 : 29-30).

### 1.2.3. Les avancées de l'anglais

Statistiquement, le succès de l'anglais dans les écoles s'observe dans les options linguistiques des élèves. Comme mentionné auparavant, le français est obligatoirement la première langue étrangère dans l'enseignement en Flandre. Son apprentissage ne relève donc pas d'un choix. En

---

<sup>24</sup> Selon J.-M. Klinkenberg, « [i]l y a insécurité dès que le locuteur a d'une part une représentation nette des variétés légitimes (norme évaluative) et que, d'autre part, il a conscience de ce que ses propres pratiques (norme objective) ne sont pas conformes à cette norme. » (Klinkenberg, 1999).

<sup>25</sup> P. Laurendeau définit les *représentations épilinguistiques* comme un « ensemble ondoyant des conceptions ordinaires que se font les locuteurs des langues qu'ils parlent » (Laurendeau, 2004 : 431).

<sup>26</sup> Sur ce point, cfr. Fäcke, 2015.

ce qui concerne la langue anglaise, en revanche, ce ne sont pas moins de 70,6% des élèves flamands qui la choisissent comme seconde langue (Eurydice, 2005 : 49, citée par Delahaie, 2008 : 30). Ainsi, alors que les élèves flamands montrent un important manque de motivation à l'égard de la langue française, ils manifestent un attrait particulier pour la culture anglo-saxonne, et, par extension, pour l'anglais. Le désintérêt des jeunes pour le français se traduit souvent par un abandon de cette langue après les études. Il serait, entre autres, causé par une représentation faussée de cette langue :

Le français pâtit également d'un problème d'image : pour beaucoup d'élèves, il y a une sorte de crainte, de timidité par rapport au français qu'ils trouvent en général difficile : ils ont l'impression, pas nécessairement correcte, de parler plus facilement et mieux anglais (Willems, 1997 : 270-271).

Les élèves peuvent se tourner vers l'anglais pour de multiples raisons. D'une part, le locuteur néerlandophone est bercé par l'anglais depuis sa naissance : les nombreux médias qui l'entourent sont globalement peu traduits dans sa langue. Ainsi, c'est d'abord sur le terrain de l'audio-visuel que le français se trouve largement dépassé (Dassargues, 2010/11 : 67). Notons à ce sujet que de nombreux supports télévisuels parviennent aux locuteurs néerlandophones en anglais sous-titré néerlandais, ce qui constitue par ailleurs un excellent moyen d'apprendre une langue étrangère. D'autre part, des chercheurs de la Vrije Universiteit Brussel ont pu mettre en évidence que, au-delà de l'environnement *anglicisé* des étudiants, ainsi que de la proximité qu'entretient le néerlandais avec l'anglais, des facteurs socio-psychologiques entrent en jeu dans la vision positive qu'ont les jeunes envers l'anglais. Parmi ces facteurs, il y a notamment l'association de cette langue avec de nombreux centres d'intérêts « jeunesse » comme les réseaux sociaux et les médias. Cette motivation pour l'apprentissage de l'anglais a pour conséquence une meilleure maîtrise globale de la langue dans les quatre compétences évaluées (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expressions orale et écrite). Cependant, l'étude montre qu'en ce qui concerne la connaissance du lexique, le niveau des élèves en français et en anglais est similaire. En outre, les résultats concernant l'adéquation pragma-linguistique sont bien meilleurs en français (Housen *et al.*, 2003 : 68).

Notons pour clore ce point la nécessité d'être vigilants vis-à-vis des discours dénonçant l' « invasion » (Klinkenberg, 1985) de l'anglais. En effet, l'apprentissage d'une langue n'empêche pas celui d'une autre. Bien au contraire, plus un enfant maîtrise une langue, plus il sera capable d'en maîtriser une ou plusieurs autre(s). Ce sera d'ailleurs particulièrement le cas si ces langues présentent des similitudes, qu'elles soient lexicales, grammaticales ou autres (Klinkenberg, 1985 : 14-15). D'une part, il ne faudrait pas oublier l'existence de nombreux francophones (dont le français est la *langue maternelle*) vivant dans le nord du pays. Notons toutefois que ces « francophones de Flandre », pour reprendre l'expression d'Alix Dassargues (2010/2011), sont nécessairement bilingues. En effet, le néerlandais permet de s'intégrer socialement dans une région déclarée uniquement néerlandophone<sup>27</sup>. En outre, de nombreux Flamands (néerlandophones) font preuve d'un attrait marqué envers la France et sa culture (Bücheler *et al.*, 2017/2018 : 5). D'autre part, la connaissance du français en Flandre constitue l'un des ciments unificateurs de la Belgique, raison pour laquelle l'État fédéral insiste sur

---

<sup>27</sup> Notons que ce bilinguisme n'est plus de nature *diglossique* (comme il l'était autrefois), mais est purement fonctionnel : le français est utilisé dans la sphère privée ; le néerlandais, dans la sphère publique. Pour plus de détails sur cette communauté linguistique particulière, cfr. Dassargues 2010/11.

l'importance du bilinguisme français-néerlandais et contribue au maintien (ou à la rehausse) de la connaissance du français en Flandre (Bücheler *et al.*, 2017/2018 : 7).

## 2. Quel statut pour l'anglais ?

Ces dernières observations nous invitent à adopter sur l'anglais un point de vue plus large et à interroger son statut, non plus dans le cadre restreint de l'enseignement flamand, mais dans celui de nos sociétés actuelles. En effet, la montée en puissance de l'anglais s'observe dans le monde entier, et ce, dans de multiples domaines. Nous avons précédemment épinglé celui de l'enseignement, mais l'anglais jouit également du statut de première langue véhiculaire<sup>28</sup> internationale dans les sphères politique, économique, médiatique, scientifique et même sportive (Eggert, 2015). L'anglais peut ainsi être perçu comme la *lingua franca* de notre ère puisqu'il est devenu « le moyen de communication destiné à la désignation d'objets concrets au moment où des locuteurs de langues différentes se rencontrent » (Eggert, 2015 : 436). Bien que la communication internationale s'en trouve améliorée, ce statut que l'on confère à l'anglais pose question. En effet, à chaque langue correspond une vision du monde particulière puisque « le sens des mots d'une langue est toujours le sens qui s'est constitué dans des traditions discursives, dans des cultures spécifiques présentant des imaginations populaires marquées » (Eggert, 2015 : 437). Dès lors, si nous en venions à n'employer qu'une seule langue dans la communication internationale, cela ne reviendrait-il pas à imposer une vision du monde unique et ainsi, à effacer la pluriculturalité pourtant tant promue à l'heure actuelle ? Nous pourrions bien sûr affirmer que l'anglais véhiculaire n'est en rien équivalent à l'anglais vernaculaire. Il s'agirait plutôt d'un anglais *koïnique* et simplifié, « une langue dépourvue de sens linguistiques propres qui ne servirait qu'à désigner des entités concrètes. » (Eggert, 2015 : 437). Permettons-nous toutefois d'en douter : l'avancée internationale de l'anglais semble plutôt constituer un symptôme parmi d'autres de l'américanisation du monde occidental, un phénomène qui se traduit de multiples manières.

Pour clore ce dernier point, nous aimerions relativiser cette omniprésence de l'anglais que dénoncent certains discours catastrophistes. D'une part, pour reprendre le cas du néerlandais, un article de la VRT a bien montré que non, le néerlandais « ne recule pas face à l'anglais » (Steffens, 2017). D'autre part, adopter une perspective diachronique permet de tempérer les « dangers » représentés par l'anglais pour le français. En effet, celui-ci a, tout au long de son histoire, emprunté de nombreux éléments à plusieurs langues avec lesquelles il est entré en contact. Rappelons les nombreux italianismes entrés dans la langue au XVI<sup>e</sup> siècle qui, de manière tout à fait similaire à ce qui se passe aujourd'hui, étaient décriés par certains puristes (Winter-Froemel, 2015). Or, 500 ans plus tard, le français est parfaitement fonctionnel. Ainsi, ne considérons pas les inévitables contacts linguistiques comme un danger à évincer, mais voyons-les plutôt comme un enrichissement linguistique et culturel !

## 3. Reprises conclusives, approfondissements, apports

---

<sup>28</sup> La langue *véhiculaire* désigne l' 'instrument de communication entre individus et groupes [...] n'ayant pas la même langue première' (Martel, 2001 : 3, cité par Eggert, 2015 : 433).

Dans un premier temps, nous avons souhaité mettre en avant le statut particulier dont jouit la langue française dans le cadre de l'enseignement flamand. Toutefois, malgré l'attention portée à l'apprentissage du FLE, le niveau des élèves décline. Nous avons avancé trois facteurs qui, selon nous, pourraient expliquer ce phénomène : le contexte politico-linguistique belge, les circonstances didactiques contemporaines et enfin, les avancées de la langue anglaise. Ne nous montrons cependant pas trop alarmistes. En effet, comme le souligne Dominique Willems, « si qualitativement, le français est en effet en régression, quantitativement, des couches plus larges de la population pratiquent un bilinguisme minimal » (Willems, 1997). Il semble en réalité difficile de se prononcer sur l'avenir de la francophonie en Flandre. Tout d'abord, la connaissance du français varie sur les axes diastratique (elle diffère selon les groupes socio-professionnels) et diatopique (elle est plus élevée dans les lieux proches de la frontière linguistique) (Bénil, 2008 : 749). Ensuite, si l'on considère les efforts fournis par la minorité francophone pour légitimer sa présence culturelle, la francophonie ne semble pas menacée (des pièces de théâtre sont jouées, des événements sont organisés). En revanche, si l'on regarde certaines prises de position politiques, son avenir semble plus incertain. En effet, devant la crainte d'une nouvelle francisation, certains partis flamands souhaitent instaurer un véritable unilinguisme territorial, symbolisé par la frontière linguistique (Bücheler *et al.*, 2017-2018 : 7). Alix Dassargues considère quant à elle que la langue française en Flandre finira par devenir un souvenir culturel, à moins que le monde de l'emploi et ses besoins en matière de langue ne parvienne à compenser cet étiolement linguistique (Dassargues, 2010-2011 : 97).

Dans un second temps, nous avons orienté notre réflexion sur la place qu'occupait l'anglais dans nos sociétés actuelles. Devant l'émergence d'une nouvelle *lingua franca*, il semble que nous devrions pouvoir prendre position : souhaitons-nous évoluer vers une société unilingue, au prix de sacrifices culturels importants, ou préférons-nous garder un plurilinguisme vivant accompagnant la diversité culturelle de notre monde ? Cette seconde option nous semble être la plus souhaitable. En effet, nos cours nous invitent à porter notre attention sur plusieurs langues. D'une part, sur le plan diachronique, nous étudions l'évolution d'anciens états de la langue française vers la forme que nous pratiquons aujourd'hui. D'autre part, au niveau synchronique, nous avons la possibilité d'approfondir nos connaissances du français (ancien, moyen, classique et moderne), mais aussi d'apprendre l'italien ou l'espagnol. Nous pouvons également approcher certains dialectes. Ce contact permanent avec ces différentes variétés ne se contente pas, à notre sens, d'enrichir nos connaissances strictement linguistiques. Dans la mesure où la langue se conçoit comme un miroir du monde, il nous permet également de prendre conscience des écarts culturels constitutifs de ce dernier, mais aussi et surtout de leur richesse. Le maintien d'une pluriculturalité paraît donc essentiel : il constitue une inégalable ouverture vers l'altérité. Toutefois, au vu du rythme auquel avancent les recherches et du nombre exponentiel de publications scientifiques qui en découle, il paraît évident que celui-ci ne pourra se faire qu'au prix d'importants efforts de traduction. Ceux-ci pourront s'accomplir si le traducteur, afin d'augmenter sa rentabilité, s'appuie sur les nombreuses ressources que proposent aujourd'hui les technologies numériques.

La réalisation de ce travail nous a beaucoup apporté, tant sur le plan cognitif qu'expérimental. D'une part, nous avons pris conscience que nous étions assez peu renseignés quant aux politiques éducatives flamandes. Nous ne savions, en réalité, pratiquement rien de ce qu'il en

était de l'enseignement (du français, dans le cas présent, mais aussi des autres matières) de l'autre côté de la barrière linguistique. Or, une connaissance approfondie des programmes éducatifs wallons d'une part et flamands d'autre part ne nous semble pas dénuée d'intérêt. En effet, cela permettrait de proposer un référentiel commun à toute la Belgique. Les élèves, flamands comme wallons, bénéficieraient ainsi, de manière plus cohérente, des mêmes apprentissages. En outre, nous avons appris à porter un regard critique sur les discours catastrophistes que certains médias ou auteurs aiment à diffuser. Il nous semble plus judicieux de réfléchir, de manière objective et nuancée, aux réalités linguistiques nouvelles qui se présentent à nous, d'interroger leurs causes, leurs éventuelles conséquences ainsi que leurs possibles évolutions. Des « solutions » pourront alors être proposées.

D'autre part, la présentation orale de notre étude lors du colloque du 28 mars 2022 a été pour nous une expérience féconde. D'une part, nous avons été, l'espace d'une journée, immergés dans une facette du monde académique que nous ne connaissions pas. Nous avons pu toucher du doigt une certaine rigueur scientifique, tant à l'oral (respect d'un temps de parole imposé) qu'à l'écrit (respect de modalités d'ordre typographique garantissant l'uniformité des actes). D'autre part, nous sommes sortis de cette journée véritablement enrichis sur le plan intellectuel. Les échanges qui ont suivi chacun des exposés, très riches, ont permis d'établir des parallélismes entre ceux-ci. Ainsi, le dialogue qui a suivi notre intervention a pu montrer les ressemblances (mais aussi les différences) entre la situation linguistique flamande et canadienne. En effet, tant en Flandre qu'au Canada anglophone, le français est l'objet d'une sorte de rejet. Son statut diffère néanmoins dans ces deux régions : alors qu'en Flandre, il a plutôt le statut de langue « étrangère », au Canada anglophone, il est officiellement vu comme une langue « seconde ». Ensuite, tant au Canada qu'en Flandre, on observe un mouvement qui prône l'enseignement d'un français de prestige au détriment du français courant. Nous avons également abordé la place de l'anglais au Québec. Contrairement à ce qui se passe en Flandre par rapport à la langue française, le rejet de l'anglais ne se ressent pas dans l'enseignement. Le Québec s'oppose seulement à l'influence de l'anglais au sein de la langue française. Notons également que les sujets abordés au cours de cette journée (notamment l'étude du *spanGLISH*, du verlan ou encore de la linguistique populaire à l'ère d'internet) ont mis en évidence toute la vitalité et l'actualité de la linguistique. Celle-ci, loin d'être confinée dans les livres et dans les murs de nos universités, semble ainsi devoir jouer un rôle primordial dans le monde de demain !

### **Bibliographie**

Bénit, André, 2008. « La Flandre et le français : une histoire mouvementée », in: *Linguistique plurielle*, Valencia, Universidad Politécnica de Valencia, 743-753.

Braun, Alain, Vergallo, Émilie, 2010. « Influences de l'immersion linguistique sur la maîtrise du français », *Éducation & Formation*, 155-163.

Bollen, Katrien, Baten, Kristof, 2010. « Bilingual Education in Flanders: Policy and Press Debate (1999-2006) », *The Modern Language Journal*, 412-433.

Bücheler, Vincent *et al.*, 2017-2018. *Le français en Flandre : langue seconde ou étrangère ?*, [Article non publié], Université de Liège.

Dassargues, Alix, 2010-2011. *Être jeune et Franstalig à Gand. Enquête sociolinguistique exploratoire au sein de la communauté des francophones de Flandre*, [Mémoire], Université de Liège.

Delahaie, Juliette, 2008. *Analyses linguistiques de français de natifs, de non-natifs et d'enseignants*, [Thèse de doctorat en sciences du langage, sous la dir. De Prof. Flament, Danièle], Paris, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.

Delahaie, Juliette, 2010. « La didactique plurilingue et pluriculturelle dans un pays multilingue : le cas de l'enseignement du FLE en Belgique néerlandophone », in: Actes du colloque *Quelle didactique plurilingue et pluriculturelle en contexte mondialisé ?*, <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00689868>>.

Delputte, Lode, 2018. « Les Flamands et la langue française : entre désamour et aveu de faiblesse », *De Morgen*, <<https://daardaar.be/rubriques/opinions/les-flamands-et-la-langue-francaise-entre-desamour-et-aveu-de-faiblesse/#:~:text=11%C2%B706%C2%B718-,%20Les%20Flamands%20et%20la%20langue%20fran%C3%A7aise%3A%20entre%20d%C3%A9samour%20et%20aveu,pour%20le%20quotidien%20De%20Morgen.&text=Le%20niveau%20en%20fran%C3%A7ais%20des,'enseignement%2C%20mais%20pas%20seulement>>.

Eggert, Elmar, 2015. « Le français dans la communication scientifique et internationale », in: Polzin-Haumann, Claudia, Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, de Gruyter, 432-456.

Eurydice, 2005. *Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe*, Commission européenne, Bruxelles.

Eyckmans, Wendy, 2014-2015. *L'immersion linguistique en Flandre. L'Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère*, [Mémoire], KU Leuven.

Fäcke, Christiane, 2015. « Le français dans l'enseignement scolaire et universitaire », in: Polzin-Haumann, Claudia, Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, de Gruyter, 639-658.

Garcia, Ofelia, 2009. *Bilingual Education in the 21<sup>st</sup> Century. A Global perspective*, Chichester, Wiley-Blackwell.

Housen, Alex, Janssens, Sonja, Pierrard, Michel, 2002. *Le Français face à l'anglais dans les écoles secondaires en Flandre*, Bruxelles, Service de la langue française – Duculot.

Klinkenberg, Jean-Marie, 1985. « La crise des langues en Belgique », in: Maurais, Jacques (ed.), *La crise des langues*, Québec, Conseil de la langue française, 93-145, <[http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication/html/?tx\\_iggcpplus\\_pi4%5Bfile%5D=publications/pubf102/f102ch4.html](http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication/html/?tx_iggcpplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pubf102/f102ch4.html)>.

Reissner, Christina, 2015. « La recherche en plurilinguisme », in: Polzin-Haumann, Claudia, Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, de Gruyter, 659-680.

Winter-Froemel, Esme, 2015. « Le français en contact avec d'autres langues », in: Polzin-Haumann, Claudia, Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin, de Gruyter, 401-431.

Ruyffelaert, Ariane, 2008-2009. *L'attitude des élèves face au français dans l'enseignement secondaire en Flandre*, [Mémoire], Universiteit Gent.

Singleton, David, 2003. « Le facteur de l'âge dans l'acquisition d'une L2 : remarques préliminaires », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, 18, 3-15, <<https://journals.openedition.org/aile/2163>>.

Steffens, Eric, 2017. « La langue néerlandaise ne recule pas face à l'anglais », *vrtNWS*, <[https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2017/05/09/la\\_langue\\_neerlandaisenereculepasfacealanglais-1-2974109/](https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2017/05/09/la_langue_neerlandaisenereculepasfacealanglais-1-2974109/)>.

Willems, Dominique, 1997. « Le français en Flandre », in: Klinkenberg, Jean-Marie, Wilmet, Marc (ed.), *Le français en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 259-274.